RENAULT
AVANTIME

RENAULT a choisi

Pour tous moteurs essence, GPL et multisoupapes uniquement.

ELF EVOLUTION SXR 5W30

Économie de carburant et protection de l'environnement.

ACEA : A1/B1 (Performances) A3/B3/B4

MOTEUR

Autres types de lubrifiants homologués par RENAULT pouvant être utilisés pour les moteurs essence ou diesel :

ELF EXCELLIUM 5W40	*Toutes utilisations (conseillé pour ce véhicule)*	*ACEA : A3/B3/B4*
ELF COMPETITION ST 10W40	*Usage normal*	*ACEA : A3/B3*

BOÎTE MÉCANIQUE	*Consultez votre représentant RENAULT*	*Tous types*	
DIRECTION ASSISTÉE	**RENAULTMATIC D2**	*Tous types*	*DEXRON II*
LIQUIDE DE FREINS	**FRELUB 650**	*Tous types*	*DOT 4*

ELF vous recommande ses lubrifiants homologués par RENAULT. Pour en savoir plus, consultez www.elf-lub.com

Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation et dans le respect des consignes de sécurité, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :

Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**
De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.
Cette notice ne peut donc être prise comme spécification type des modèdes de cette gamme.

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92100 Billancourt 2001.

Coup d'œil rapide

- Pression de gonflage des pneumatiques 0.04
- Réglages des sièges et du poste de conduite ..... 1.09 ➟ 1.12
- Dispositifs de retenue pour enfants ..... 1.22 ➟ 1.31
- Les témoins lumineux ..... 1.34 ➟ 1.45
- Dégivrage/Désembuage ..... 1.51 - 3.04 - 3.05 - 3.10
- Signalisation sonore et lumineuse ..... 1.55 ➟ 1.57
- Rodage, conduite ..... 2.02 ➟ 2.19
- Chauffage/Air conditionné ..... 3.02 ➟ 3.17
- Niveaux (huile moteur, lave-vitre...) ..... 4.03 ➟ 4.10
- Roue de secours ..... 5.02 ➟ 5.05
- Conseils pratiques (changement lampes, fusibles) ..... 5.10 ➟ 5.22

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture 1

La conduite 2

Votre confort 3

Entretien 4

Conseils pratiques 5

Caractéristiques techniques 6

Index alphabétique 7

SÉCURITÉ - PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Sécurité

La conception de votre véhicule inclut un certain nombre d'éléments techniques qui optimisent la sécurité tant active que passive.

Ainsi, par exemple, votre véhicule est équipé de série :

- freinage ABS,
- des renforts latéraux,
- des renforts de structure,
- d'airbag (coussin gonflable) conducteur et passager,
- d'airbag latéraux (tête et thorax),
- des prétensionneurs de ceintures avant,
- des limiteurs d'effort sur toutes les ceintures latérales…

De plus l'ensemble des versions est équipé de série du contrôle de trajectoire.

Pressions de gonflage des pneumatiques (en bar ou kg/cm² à froid)

Versions (suivant pays)	**Essence 2.0 16V**		**Essence V6**	
Types mines (voir plaque constructeur)	**DE0U06**		**DE0T06**	
Utilisation normale • Avant • Arrière	**2,4** **2,2**	**2,4** **2,2**	**2,5** **2,3**	**2,4** **2,2**
Pleine charge (1) **ou autoroute** • Avant • Arrière	**2,5** **2,3**	**2,6** **2,4**	**2,8** **2,5**	**2,7** **2,4**
Dimensions des pneumatiques	**225/55 R16**	**225/50 R17**	**225/55 R16**	**235/50 R17**
Dimensions des jantes	**7 J 16 - 7,5 J 17**			
Roue de secours (à usage temporaire)	**3,2**			
Dimensions du pneumatique	**175/70 R16**			

(1) Véhicule tracteur, reportez-vous au paragraphe « masse du chapitre 6 ».

Consultez l'étiquette collée sur le caisson de la porte conducteur.

S'adresser à un Représentant RENAULT pour le montage de pneumatiques de dimensions différentes.
Sécurité pneumatique, roue de secours et chaînabilité.
Reportez-vous au chapitre cinq.

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Clés - Télécommande 1.02
Portes ..... 1.03 ➡ 1.05
Système antidémarrage 1.06
Appui-tête - Sièges ..... 1.07 ➡ 1.10
Ceintures de sécurité avant ..... 1.11 - 1.12
Moyens de retenues complémentaires ..... 1.13 ➡ 1.18
Ceintures de sécurité arrière ..... 1.19 ➡ 1.21
Sécurité enfant ..... 1.22 ➡ 1.31
Poste de conduite direction à gauche ..... 1.32 - 1.33
Poste de conduite direction à droite ..... 1.34 - 1.35
Tableau de bord ..... 1.36 ➡ 1.45
Ordinateur de bord ..... 1.46 ➡ 1.48
Rétroviseurs 1.49
Volant de direction 1.50
Dégivrage / Désembuage 1.51
Essuie vitre / Lave-vitre ..... 1.52 ➡ 1.54
Éclairage et signalisations extérieures ..... 1.55 - 1.56
Avertisseurs sonore et lumineux 1.57
Réservoir carburant 1.58

CLÉS / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE

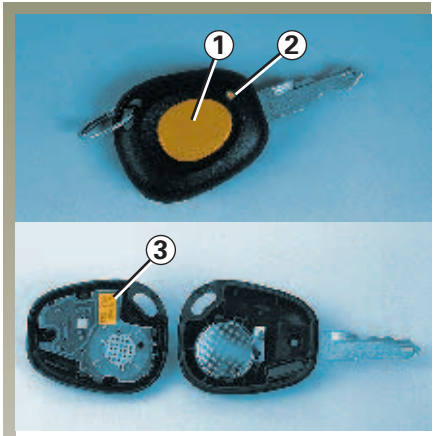

1 Télécommande de verrouillage et de déverrouillage, clé codée de contacteur-démarreur, des portes, du hayon et de trappe à carburant.

Seul le dispositif de télécommande à radiofréquence assure le verrouillage ou le déverrouillage centralisé des portes, du hayon, et de la trappe à carburant.

Pour effectuer la fermeture sans télécommande, reportez-vous à la page suivante.

La télécommande ***1*** est alimentée par des piles qu'il convient de remplacer lorsque le témoin ***2*** ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « télécommande : piles »)

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement de la télécommande peut être perturbé.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Chaque ensemble télécommande - récepteur possède un numéro de combinaison propre.

- N'oubliez pas d'enregistrer le numéro de votre clé et de votre télécommande ***3*** (indiqué dans le compartiment à piles de la télécommande).
- **En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommande,** adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.
- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez votre Représentant RENAULT car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de deux télécommandes pour un véhicule.
- Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, sa durée de vie est d'environ deux ans.

Vérouillage, déverrouillage des portes

Pressez la télécommande **pendant environ une seconde**, (le témoin ***2*** sur la clé s'allume) pour ordonner le verrouillage ou le déverrouillage.

Le verrouillage est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse. Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Champs d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller intempestivement les portes!

Témoin de fonctionnement du système

Ce voyant s'allume au tableau de bord :

- en permanence si le verrouillage a été effectué par le contacteur ***1***;
- une minute si le verrouillage a été effectué à l'aide de la télécommande.

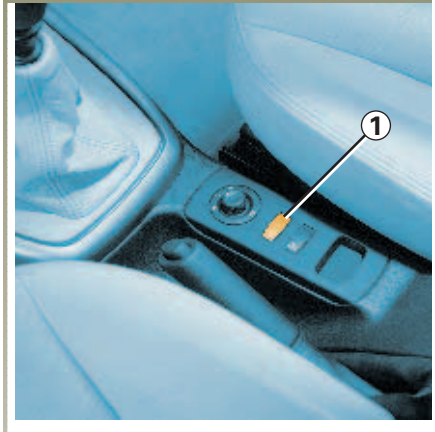

Commande électrique

Elle permet la commande simultanée des serrures des portes, du hayon et de la trappe à carburant de l'intérieur du véhicule.

Verrouillez en appuyant sur le point rouge du contacteur ***1*** (côté cadenas).

Déverrouillez en appuyant sur le du contacteur ***1*** (côté opposé au cadenas).

L'ouverture, de l'intérieur, d'une porte verrouillée, commande automatiquement son déverrouillage.

Verouillage, déverrouillage manuel des portes

Porte avant :

Utilisez la clé pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Hayon :

Pour verrouiller, utilisez la commande de verrouillage centralisé ***1***, et fermez la porte avant avec la clé.

Après avoir fermé une porte avec la clé, assurez-vous de son bon verrouillage.

Reverrouillage automatique

Si vous effectuez un déverrouillage intempestif, après quelques secondes les portes se reverrouillent automatiquement aucune action n'a été effectuée sur la palette d'ouverture.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes ***1*** côté condamnation (point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes ***1*** côté décondamnation (opposé au point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 8 km/h.

Le voyant au tableau de bord et le voyant du bouton ***1*** s'allument, en même temps que vous percevez le bruit de verrouillage des portes.

La décondamnation se fait

- par ouverture d'une porte.
- par appui sur le bouton de décondamnation des portes ***1***.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du bouton ***1*** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Assurez-vous également que la condamnation n'ait pas été désactivée par erreur. Si c'est le cas, réactivez-la comme décrit plus haut, après avoir coupé et remis le contact.

Nota :

Contact coupé la fonction reste activée, seule la désactivation volontaire permet d'inhiber le système.

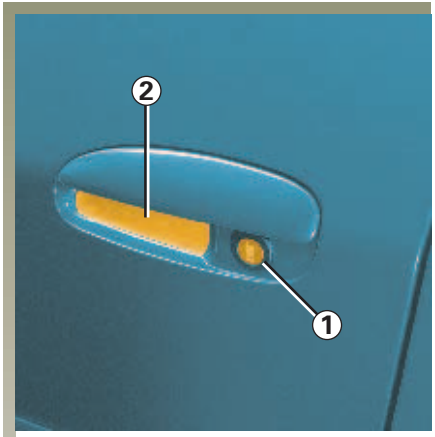

Ouverture de portes de l'extérieur

Déverrouillez avec la télécommande ou la clé (pour cela, la clé doit être introduite **jusqu'en butée** dans la serrure ***1***).

Placez la main sous la poignée ***2*** et tirez vers vous.

Nota : lorsque l'on actionne la poignée ***2*** la vitre de porte descend légèrement afin d'assurer une ouverture sans effort et remonte automatiquement à la fermeture de la porte.

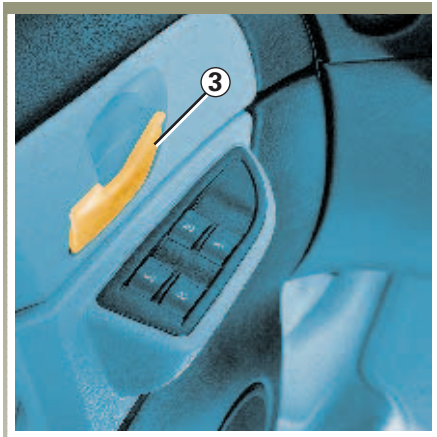

Ouverture des portes de l'intérieur

Manœuvrez la poignée ***3***.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.

A la mise sous contact, le témoin ***1*** s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Si le code de la clé contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin ***1*** clignote plus rapidement en permanence, le véhicule ne peut pas démarrer.

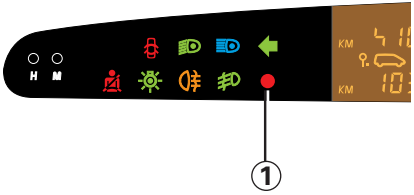

Témoin de fonctionnement du système

Après la mise sous contact, le témoin ***1*** s'allume durant environ trois secondes, puis s'éteint...

Vous pouvez démarrer le moteur.

Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure du contact, le témoin ***1*** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur démarreur.

Témoin d'anomalie de fonctionnement :

Après la mise sous contact, si le témoin ***1*** continue à clignoter ou reste allumé, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

En roulant, en décélération ou au ralenti si la vignette de défaillance injection s'affiche alternativement avec le message service

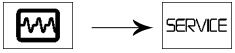

cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

- **En cas de défaillance de la clé codée**, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel **impérativement** à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblage, etc,) peut être dangereuse, elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.

APPUIS-TÊTE AVANT

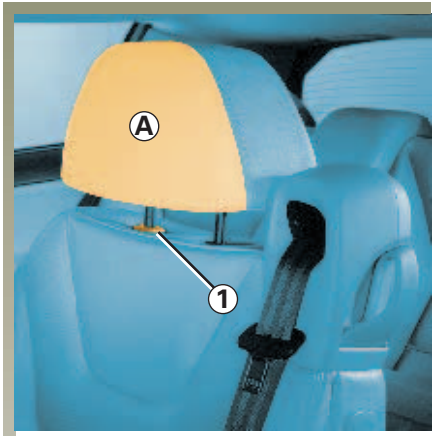

Pour le monter ou le descendre

Tirer l'appui-tête vers vous (c'est-à-dire vers l'avant du véhicule) et faites-le coulisser simultanément.

Pour l'enlever

Il est nécessaire d'incliner, auparavant, le dossier vers l'arrière.

Amenez l'appui-tête en position haute, soulevez la languette ***1*** puis levez l'appui-tête jusqu'à son extraction.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant.

Abaissez l'appui-tête jusqu'à son enclenchement.

Pour régler l'inclinaison

Il est possible de régler l'inclinaison de l'appui-tête. Pour cela, écartez ou rapprochez la partie avant ***A*** de l'appui-tête jusqu'au confort désiré.

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE

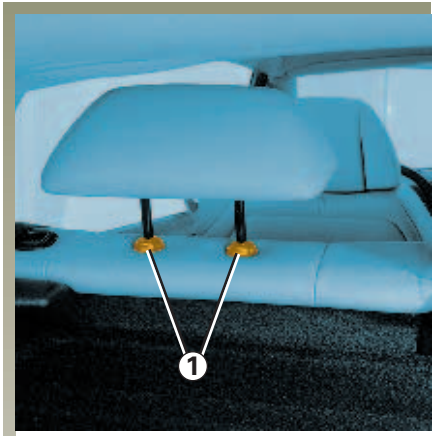

Appui-tête latéral

Pour le lever :
Faites-le simplement coulisser (une seule position possible).

Pour l'enlever :
Appuyez sur les languettes ***1*** des guides d'appui-tête.

Pour le remettre :
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant et abaissez l'appui-tête.

Appui-tête central

Pour le lever :
Faites-le simplement coulisser (une seule position possible).

Pour l'enlever :
Appuyez sur les languettes ***1*** des guides d'appui-tête.

Pour le remettre :
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, appuyez sur les languettes ***1*** et abaissez l'appui-tête.

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT

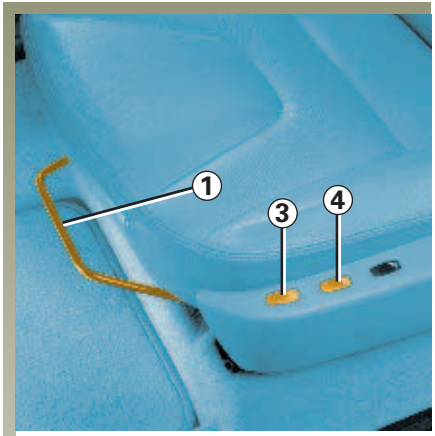

Pour avancer ou reculer :

Soulevez le levier ***1*** pour déverrouiller.

A la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier :

Soulevez le levier de déverrouillage ***2*** situé sur le côté du dossier. Appuyez sur le dossier puis lâchez-le quand vous avez choisi votre inclinaison.

Pour soulever ou abaisser l'assise du siège conducteur :

Manœuvrez le bouton ***3***.

Pour régler le confort au niveau des lombaires :

Manœuvrez le bouton ***4***.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

Pour l'utilisation des ceintures de sécurité reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité ».

Accès aux places arrière

Tirez la manette ***1*** vers vous et faites basculer le siège vers l'avant.

Le siège est équipé d'un système à mémoire qui reverrouille le siège dans sa position initiale.

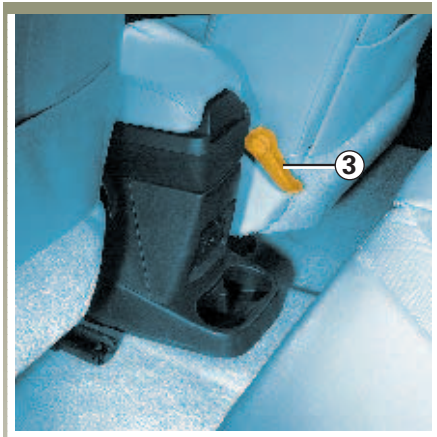

Depuis les places arrière manœuvrez la manette ***3*** pour basculer le siège avant.

Sièges chauffants

(version Initiale)

Contact mis, actionnez le contacteur **2**, le témoin correspondant s'allume au tableau de bord.

Le témoin allumé ne signifie pas que le système est actif. En effet, celui-ci est muni d'un thermostat et ne fonctionne que lorsque la température habitacle est inférieure à 12 °C (avec une tolérance de + ou – 4°C).

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture pour tous vos déplacements. Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer procédez :

- **d'abord au réglage de votre position de conduite.**
- **puis à l'ajustement de votre ceinture de sécurité comme expliqué ci-après pour obtenir la meilleure protection.**

Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas du ventre.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.**

  C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.

- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.**

  Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.

- **Réglez la position de votre appui-tête.**

  Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.

- **Réglez la hauteur d'assise.**

  Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite

- **Réglez la position du volant.**

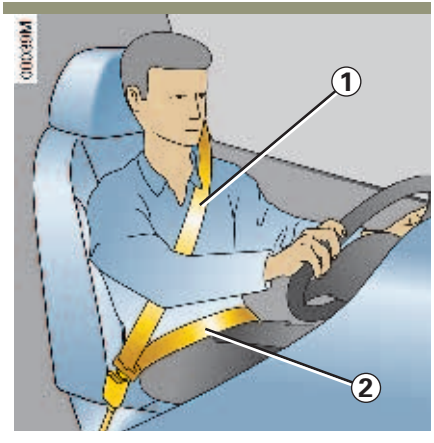

Ajustement des ceintures de sécurité.

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de baudrier ***1*** s'ajuste automatiquement sur le thorax.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

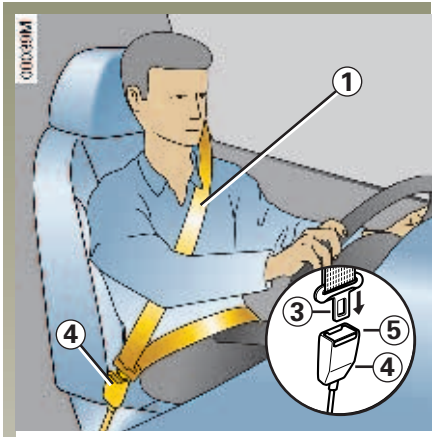

Verrouillage :

- Déroulez la sangle ***1*** **lentement et sans à-coups** et assurez l'enclique-tage du pêne ***3*** dans le boîtier ***4*** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne ***3***).

S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez de nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm ; laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau.
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

Déverrouillage :

- Pressez le bouton ***5***, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.
- Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

Ils sont constitués de :

- **Prétensionneur de ceintures.**
- **Limiteur d'effort.**
- **Airbags frontaux (coussin gonflable) conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur d'enrouleur (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture);
- les prétentionneurs ***1*** et ***2***, l'airbag frontal et le limiteur d'effort.

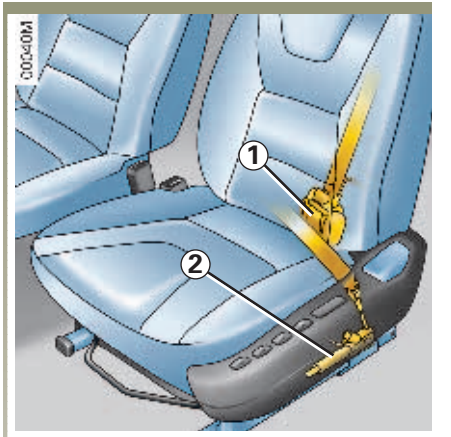

- **Prétensionneurs**

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- l'enrouleur ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston ***2*** sur le siège qui rétracte la ceinture ventrale.

Les prétentionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.

- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet des moyens de retenue (boîtier électronique, câblage...) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétentionneurs et airbags.

- **Limiteur d'effort**

A partir d'un certain niveau de violence de choc frontal, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs

Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans et, dans tous les cas, après fonctionnement et doit être réalisé exclusivement par un Représentant RENAULT.

Les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

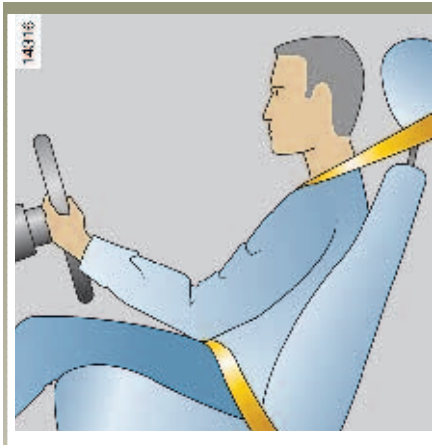

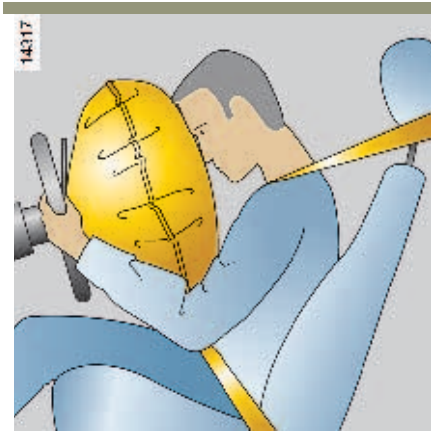

Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord, les dossiers de siège avant et deux vignettes en partie inférieure du pare-brise et une sur le caisson de la porte rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz monté sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle unique au tableau de bord.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les sacs se gonflent rapidement permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalie de fonctionnement

En cas de défaillance du système, le voyant multifonction affiche la vignette « airbag » en alternance avec le message « Service ».

Consultez votre Représentant RENAULT au plus tôt. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures mineures et réversibles, à la surface de la peau.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité. L'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux, latéraux ou arrière ou de retournement.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag conducteur ou passager (boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT) ;
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag ;
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol ;
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien ;
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

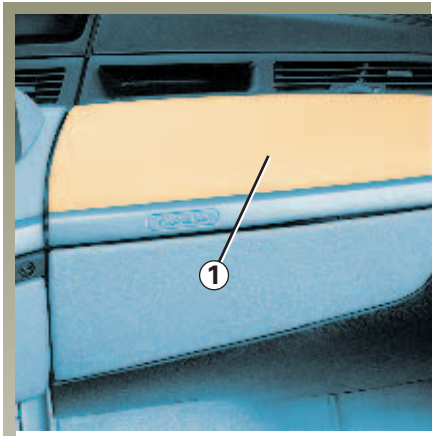

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à vous éviter des blessures dues la projection d'objets divers gênant le déclenchement du (ou des) airbags et qui pourraient en outre altérer le gonflement des sacs.

Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin ;
- Tout recouvrement du coussin est interdit ;
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre...) sur le coussin ;
- Le démontage du coussin est interdit (sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT) ;
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1) assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager : emplacement *1*

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag ;
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...) ;
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS A LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER.

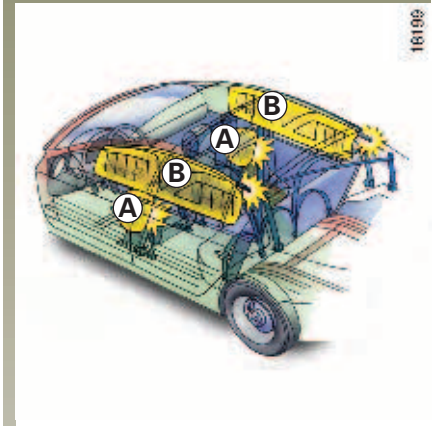

Airbags latéraux *A*

Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque siège avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

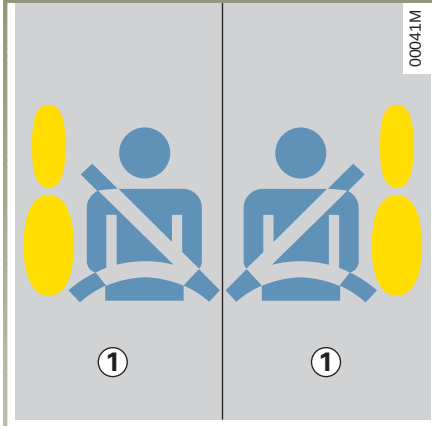

Airbags rideau *B*

Il s'agit d'un coussin gonflable équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Les marquages ***1*** sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.

Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housse :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toutes autres housses (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnent de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.

- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier du siège et la portière. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

- Tout démontage ou toute modification du siège est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE

Ceintures arrière latérales

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Pour la bonne efficacité des ceintures, assurez-vous du verrouillage correct de la banquette.
Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière » chapitre 3.

Ceinture arrière centrale

Pour verrouiller

Déroulez lentement la sangle de son logement ***1*** jusqu'à l'encliquetage du pêne noir dans le boîtier de verrouillage ***4***.

Il est ensuite nécessaire de veiller au bon parcours de le ceinture décrit ci-après.

La présence de l'appui-tête droit est nécessaire, ce dernier doit être en position haute.

Faites passer impérativement la sangle sur le côté de l'appui-tête.

Encliquetez le pêne noir dans le boîtier déverrouillage noir ***4*** puis le dernier pêne coulissant ***2*** dans le boîtier ***5***.

Nota : l'étiquette *3* vous rappelle ces instructions.

Pour déverrouiller

Pressez d'abord le bouton rouge du boîtier ***5*** puis éventuellement le bouton rouge du boîtier ***4***.

Limiteur d'effort

Chaque ceinture de sécurité arrière est équipée de limiteur d'effort.

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme déclenche pour limiter à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE

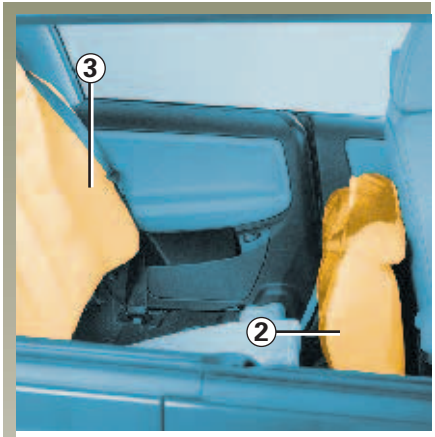

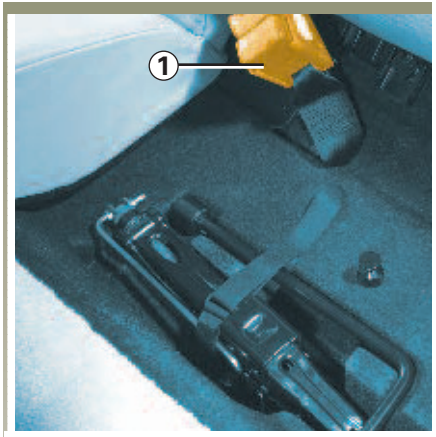

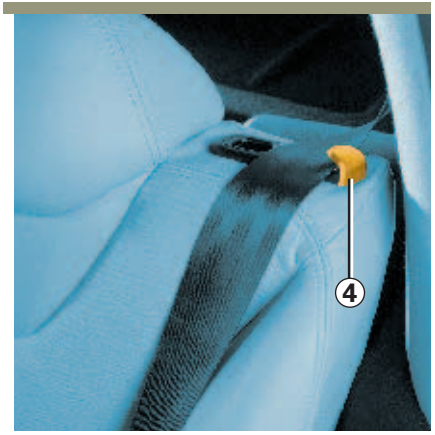

Si vous devez rabattre la partie de la banquette située derrière le siège avant gauche :

- soulevez l'assise ***2*** contre le siège avant;
- enlevez l'appui-tête;
- abaissez le dossier ***3*** tout en maintenant le boîtier ***1*** pour qu'il reste visible lorsque le dossier est rabattu.

Avant la remise en place de la banquette arrière veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité dans les guides sangle ***4*** afin d'éviter toute détérioration ou blocage des ceintures.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip, etc.).
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m[1] doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au troisième étage sans balustrade !

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44R03.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 4 catégories :

- moins de 10 kg (0 - 9 mois)
- moins de 13 kg (0 - 24 mois)
- de 9 à 18 kg (9 - 48 mois)
- de 15 à 36 kg (4 - 12 ans)

GROUPE D'ÂGE	PLACES ASSISES			
	A l'avant, côté passager	A l'arrière, place latérale droite	A l'arrière, place centrale	A l'arrière, place latérale gauche
< 10 kg (0-9 mois)	**X**	**U**	**X**	**U**
< 13 kg (9-24 mois)	**X**	**U - L**	**X**	**U - L**
9-18 kg (9-48 mois)	**UF**	**U - L**	**X**	**U - L**
15-36 kg (4-12 ans)	**UF**	**U**	**X**	**U**

Légende des mentions figurant dans le tableau ci-dessus

U : Convient à des dispositifs de retenue de la catégorie « universelle » homologués pour ce groupe de masse.

UF: Convient à des dispositifs de retenue faisant face vers l'avant de la catégorie « universelle », homologués pour ce groupe de masse.

L : Convient à certains dispositifs de retenue pour enfants de type « ISOFIX ». Ces dispositifs peuvent appartenir à l'une des catégories suivantes : « spécifique à un véhicule déterminé », « restreinte » ou « semi-universelle ».

B : Dispositifs de retenue intégrée, homologués pour ce groupe de masse.

X : Places assises ne convenant pas aux enfants de ce groupe de masse.

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum, nous recommandons l'utilisation des sièges pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Si votre véhicule est équipé du système Isofix, utilisez de préférence un siège Isofix (reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « système de fixation des sièges enfants - Isofix ».

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.

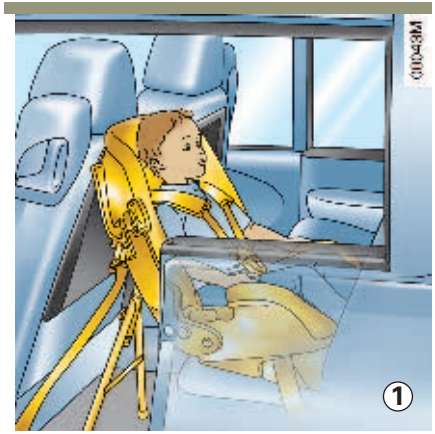

Catégorie :
- moins de 10 kg (0 - 9 mois)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. L'enfant, face à la route, risque des lésions cervicales en cas de choc frontal. RENAULT préconise donc la position dos à la route dans une coque enveloppante avec un harnais (figure 1).

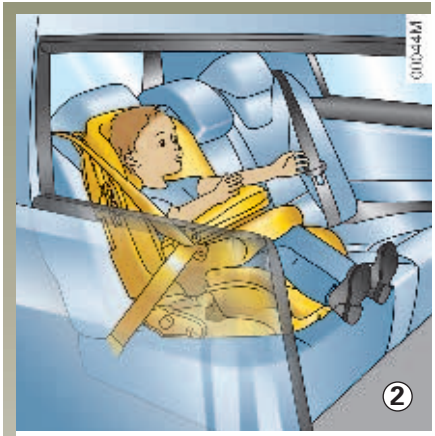

Catégorie :
- moins de 13 kg (9 - 24 mois)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture trois points du véhicule et l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Il convient donc d'utiliser les sièges dos à la route (figure 1) ou les sièges réceptacle (figure 2) ou les sièges à harnais.

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

Catégorie :
- de 9 à 18 kg (9 - 48 mois)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant de 4 à 7 ans, utilisez de préférence des sièges pour enfants pouvant être combinés avec les ceintures de sécurité trois points. C'est-à-dire un rehausseur (figure 3) avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Catégorie :
- de 15 à 36 kg (4 - 12 ans)

Pour les enfants de plus de 7 ans, il convient d'utiliser un rehausseur équipé de guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou, sans toutefois être en contact avec celui-ci. Il est possible aussi d'utiliser un siège à réceptacle (figure 4).

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier (figure 4), l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en-dessous du niveau des yeux.

- **Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.**
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- **Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.**
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

⑤

17712

⑥

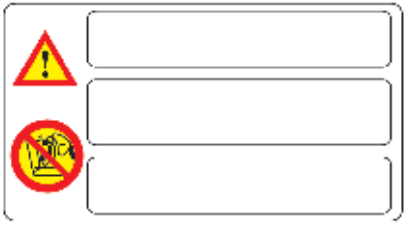

17714

DANGER

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant.

Risque de blessures très graves en cas de déploiement d'airbag.

L'étiquette **5** (sur le chant de la porte passager avant) et l'étiquette **6** (sous les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

Système de fixation des sièges enfants Isofix

C'est un nouveau dispositif pour fixer le siège enfant au véhicule. Ce système équipe les places latérales du véhicule.

Il est constitué des éléments suivants :

- deux anneaux d'ancrage ***1*** par siège situés entre l'assise et le dossier.
- d'un siège enfant spécifique RENAULT équipé de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Seul le siège spécifique RENAULT est homologué pour ce véhicule. Pour vous procurer ce siège adressez-vous à votre Représentant RENAULT.
Ce siège s'utilise dos à la route pour les enfants de la naissance à 18 mois environ, puis face à la route jusqu'à 4 ans. Il est équipé de deux verrous rétractables qui permettent sa fixation au moyen des attaches ISOFIX qui équipent les véhicules RENAULT. Il peut aussi se fixer dans les autres véhicules au moyen de la ceinture de sécurité type trois points.

- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).
- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

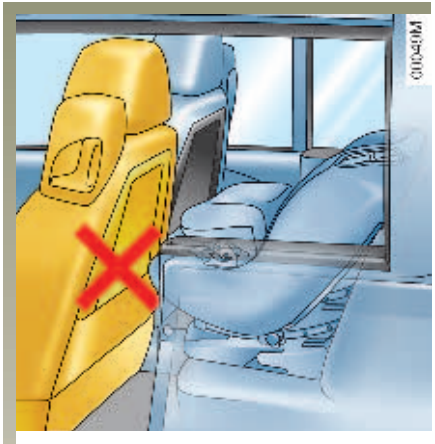

Principe d'installation

Isofix face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

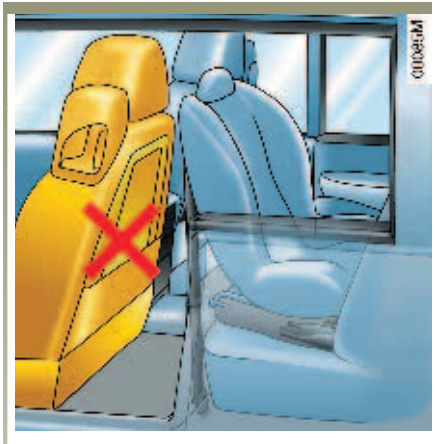

Isofix dos à la route

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le siège avant ne doit pas être avancé au-delà du milieu de réglage des glissières.

Le dossier doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.

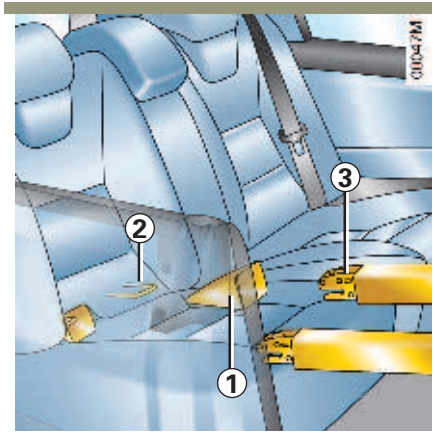

Montage du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- Présentez les guides ***1*** (livrés avec le siège) dans les ouvertures prévues entre le dossier et l'assise;
- Présentez les crochets ***3*** du siège face aux deux anneaux ***2*** qui équipent les places arrière latérales du véhicule.

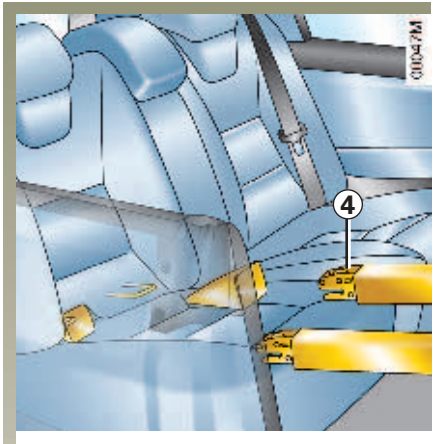

Montage du siège enfant (suite)

- Verrouillez les crochets ***4*** sur les anneaux et assurez-vous du bon verrouillage du siège (en excerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière);
- Poussez fortement sur l'embase du siège pour amener l'arceau du siège enfant en contact et en compression contre le dossier du véhicule.

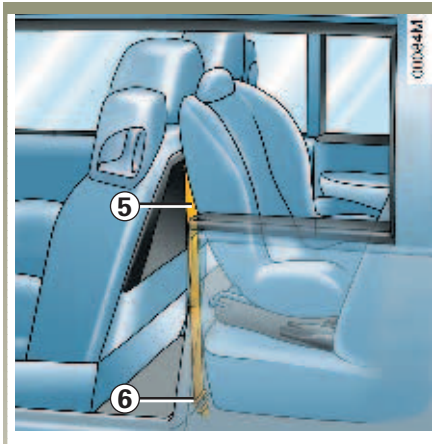

Fixation du siège

Chacune des places arrière latérales est équipée de deux anneaux pour fixer la base du siège enfant.

Pour accéder aux anneaux lors de la première installation du siège, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Anneau de fixation du siège en position dos à la route, utilisez la sangle *5* livrée avec le siège

- Fixez le crochet de la sangle sur l'anneau ***6***.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE

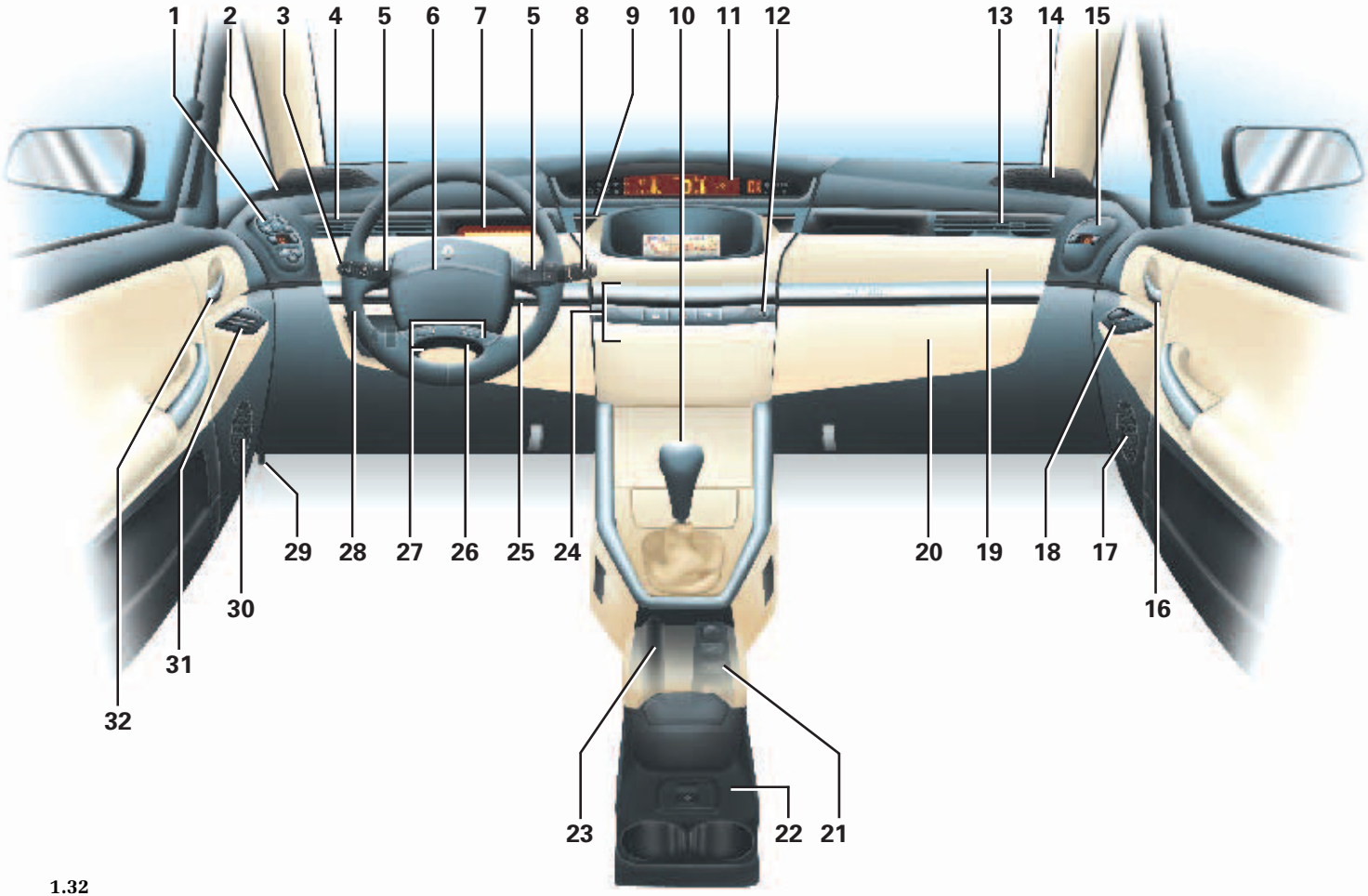

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

1 Commande conducteur chauffage ventilation, air conditionné

2 Haut-parleur

3 Manette de :
- feux indicateur de direction
- avertisseur sonore
- éclairage extérieur
- feux de brouillard avant
- feux de brouillard arrière

4 Aérateur latéral gauche

5 Avertisseurs sonores

6 Emplacement airbag (coussin gonlable) conducteur

7 Compte-tours

8
- Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière
- Commande de défilement des informations du tableau de bord et de l'ordinateur de bord

9 Aérateurs centraux

10 Levier de vitesses

11 Appareils de contrôle

12 Interrupteurs :
- dégivrage/désembuage lunette arrière, rétroviseurs et pare-brise
- feux de détresse
- condamnation des lève-vitres arrière

13 Aérateur latéral droit

14 Haut-parleur

15 Commande passager de température de chauffage

16 Levier d'ouverture porte passager

17 Haut-parleur

18 Contacteur de lève-vitre passager

19 Emplacement airbag passager

20 Boite à gants

21 Réglage électrique des rétroviseurs
Condamnation électrique des portes
Condamnation des ouvrant en roulant
E.S.P.

22 Prise accessoires

23 Frein à main

24 Boîte à gants supérieure
Porte gobelet et vide-poches

25 Contacteur de démarrage

26 Réglage en profondeur du volant

27 Réglage du régulateur et du limiteur de vitesse

28 Interrupteurs de régulateur et du limiteur de vitesse
Rhéostat d'éclairage de combiné

29 Levier d'ouverture du capot moteur

30 Haut-parleur

31 Contacteurs de commandes de:
- lève-vitres électriques avant,
- lève-vitres électriques arrière

32 Levier d'ouverture porte conducteur

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE

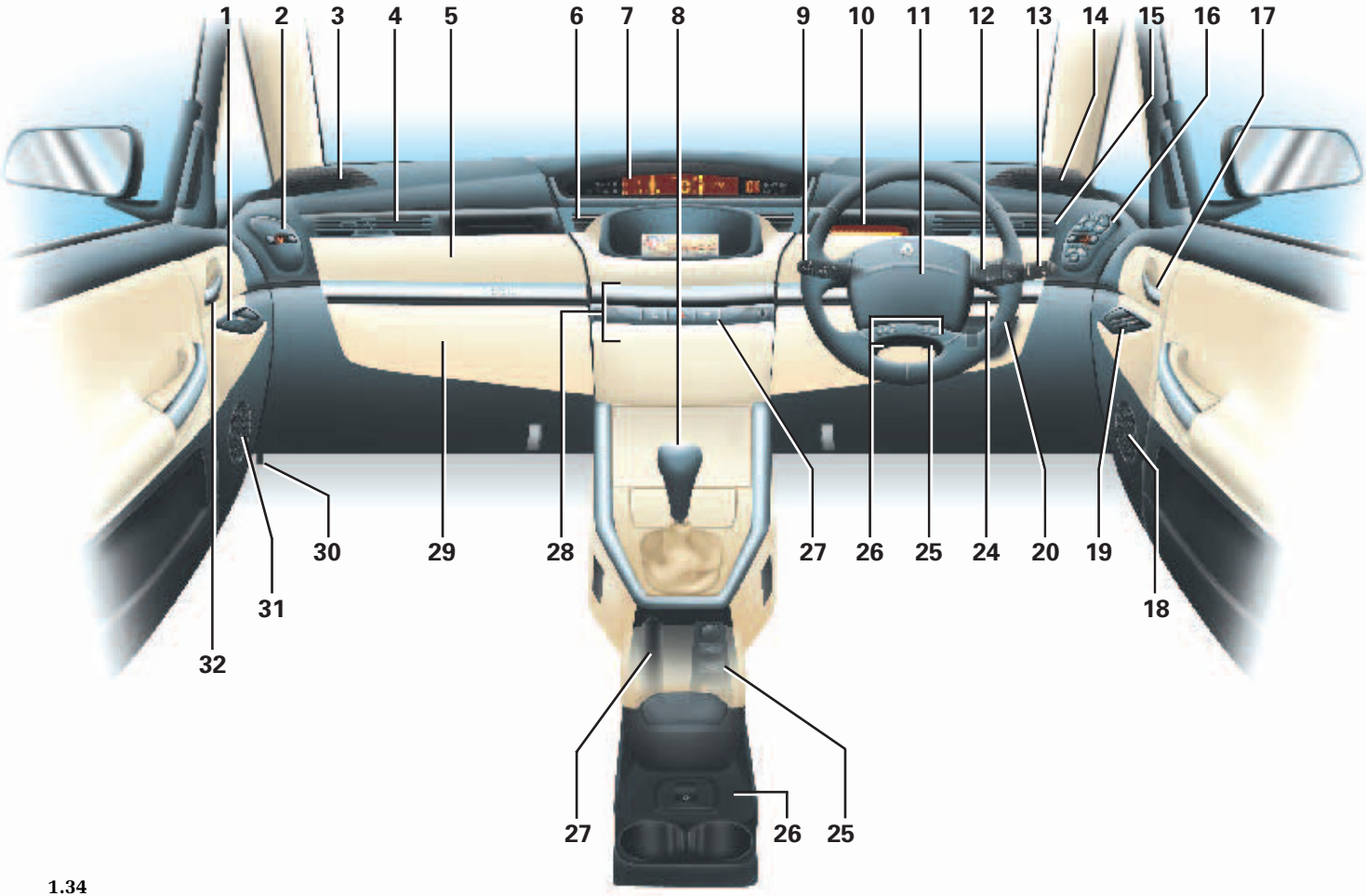

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

1 Contacteur de lève-vitre passager

2 Commande passager de température de chauffage

3 Haut-parleur

4 Aérateur latéral gauche

5 Emplacement airbag (coussin gonflable) passager

6 Aérateurs d'air centraux

7 Appareils de contrôle

8 Levier de vitesses

9 Manette de :
- feux indicateur de direction,
- avertisseur sonore
- éclairage extérieur
- feux de brouillard avant
- feux de brouillard arrière

10 Compte-tours

11 Emplacement airbag conducteur

12 Avertisseurs sonores

13
- Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière
- Commande de défilement des informations du tableau de bord et de l'ordinateur de bord

14 Aérateur latéral droit

15 Haut-parleur

16 Commande conducteur de chauffage ventilation, air conditionné

17 Levier d'ouverture porte conducteur

18 Haut-parleur

19 Contacteurs de commande de :
- lève-vitre électrique avant
- lève-vitre électrique arrière

20 Interrupteurs de régulateur et du limiteur de vitesse
Rhéostat d'éclairage de combiné

21 Contacteur de démarrage

22 Réglage en profondeur du volant

23 Réglage régulateur et du limiteur de vitesses

24 Interrupteurs :
- dégivrage/désembuage lunette arrière, rétroviseurs et pare-brise
- feux de détresse
- condamnation des lève-vitres arrière

25 Réglage électrique des rétroviseurs
Condamnation électrique des portes
Condamnation des ouvrant en roulant
E.S.P.

26 Prise accessoires

27 Frein à main

28 Boîte à gants
Porte gobelet et vide-poches

29 Boîte à gants

30 Levier d'ouverture du capot moteur

31 Haut-parleur

32 Levier d'ouverture de porte passager

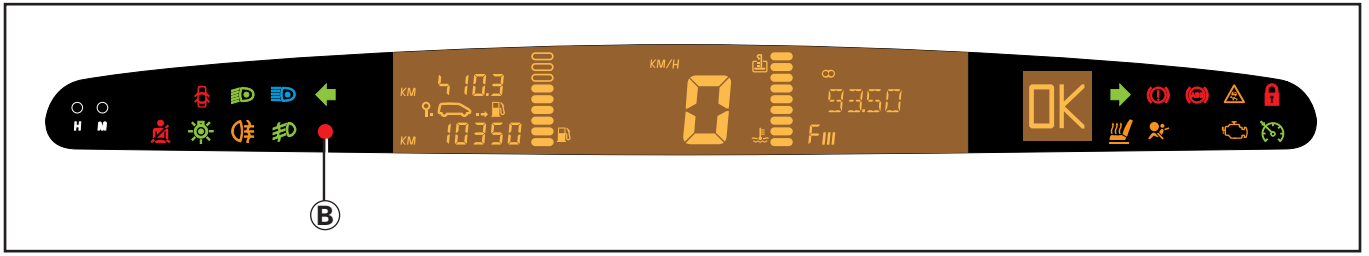

Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation :

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après, dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Les quatre témoins suivants s'allument et un message apparaît dans le voyant multifonctions, reportez-vous au paragraphe suivant.

Témoin de frein à main et niveau de liquide de frein

- Fonction frein à main : contact mis il s'allume lorsque le frein à main est serré.
- Fonction niveau de liquide de frein : s'il s'allume lorsque le frein à main est desserré, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans le circuit de freinage ou d'une usure de plaquettes de frein ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un représentant RENAULT.

Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint après environ 3 secondes. S'il s'allume avec le message "STOP", arrêtez-vous impérativement. Faites appel à un représentant RENAULT.

Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Il s'allume contact mis et s'éteint dès que le moteur tourne.

S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économie de carburant, conduite » en chapitre 2.

Il s'allume contact mis et s'éteint après environ 3 secondes. S'il s'allume avec le message « SERVICE » il signale une défaillance du système de contrôle dynamique de conduite. Consulter un Représentant RENAULT.

Le témoin reste allumé lorsque la fonction contrôle de trajectoire est inhibée (voir chapitre 2).

B **Témoin de système antidémarrage fonctionnement :** reportez-vous en chapitre 1 « Système antidémarrage ».

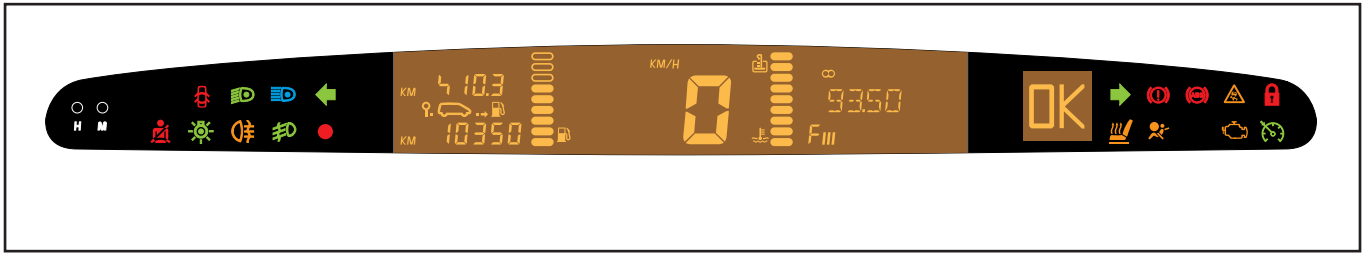

Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation :

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après, dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Témoin des feux de route

Témoin des feux de croisement

Témoin des feux de position

Témoin des projecteurs antibrouillard avant

Témoin des feux de brouillard arrière

Témoin d'oubli de verrouillage de ceinture de sécurité conducteur

Il s'allume après avoir mis le contact pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité, et ne s'éteint que lorsque la ceinture est bouclée.

Témoin de fermeture de porte

Il s'allume après avoir mis le contact pour rappeler au conducteur qu'une porte est mal fermée, et ne s'éteint que lorsque la porte est correctement verrouillée.

Témoin de fonctionnement siège chauffant

Feux de détresse

Témoin des feux indicateurs de direction droit

Témoin des feux indicateurs de direction gauche

Témoin d'airbag (coussin gonflable)

Il s'allume contact mis et s'éteint après environ 3 secondes. S'il s'allume, hormis ce cas, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.

Témoin de régulateur/limiteur de vitesse

ou Couleur verte pour le régulateur.

Couleur jaune pour le limiteur.

Témoin de condamnation des portes

Il s'allume lorsque les portes sont verrouillées :

- en permanence si le verrouillage a été effectué avec le bouton de condamnation;
- une minute si le verrouillage a été effectué avec la télécommande.

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI DU TABLEAU DE BORD

Ne pas toucher, ni effectuer de pression sur la vitre de l'afficheur avec les doigts.

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon doux. Si cela est insuffisant, vous pouvez l'imbiber légèrement d'eau savonneuse. L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

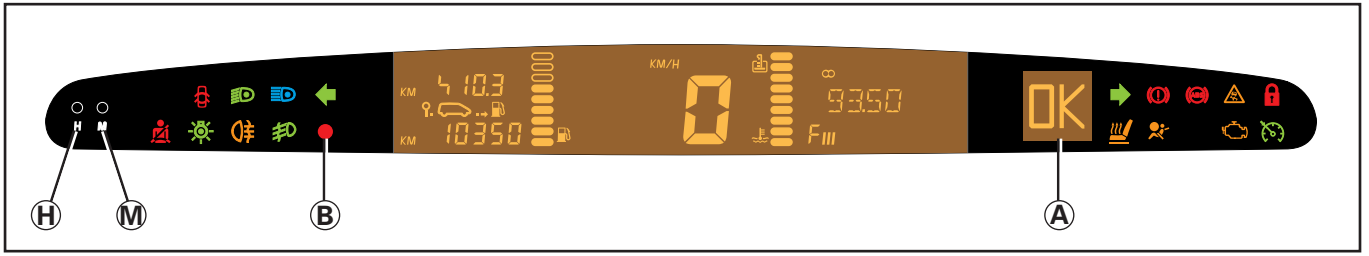

Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation :

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après, dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Voyant MULTIFONCTION *A*

Plusieurs types d'informations sont affichés :

- L'heure et la température extérieure,
- les messages et vignettes d'alerte et de service,
- certaines informations radio,
- la vignette «OK» et de préchauffage diesel.

Il existe une gestion de priorité entre les différentes informations.

1 - Heure et température

Clé de contact en position accessoire :

- réglage des heures par pression sur le bouton ***H***.
- réglage des minutes par pression sur le bouton ***M***.

L'heure et la température s'affichent en l'absence de message ou de vignette (sauf clé de contact en position «STOP»).

2 - Mise en route moteur

Contact mis.

Auto-test électronique : ---

OK

Lorsque le message «OK» s'affiche, vous pouvez démarrer.

Vignette de calage moteur

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée), il convient de remettre la montre à l'heure, véhicule à l'arrêt et de réinitialiser les lève-vitres (voir chapitre 3).

3 - Message d'alerte «STOP»

Ces vignettes ou témoins peuvent s'afficher après la mise sous contact (à la place du message «OK») ou en roulant.

Le message «STOP» vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Faites appel à un représentant RENAULT.

Message «STOP» avec vignette :

Après un signal sonore, les vignettes suivantes s'affichent alternativement avec le message «STOP».

Vignette de charge de la batterie

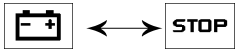

Indique une surcharge ou une décharge du circuit, faites appel à un Représentant RENAULT.

Vignette de pression d'huile

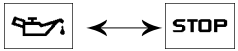

Coupez le contact et vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal (voir chapitre 4) faites appel à un Représentant RENAULT.

Vignette d'alerte de température du liquide de refroidissement

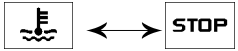

Arrêtez-vous et laissez le contact, moteur arrêté, une à deux minutes. Le moto-ventilateur de refroidissement doit tourner. La température doit s'abaisser. Sinon, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.

Message «STOP» avec témoin

Après un signal sonore, le message «STOP» s'affiche en permanence avec le témoin d'alerte correspondant.

Alerte défaut d'antiblocage des roues

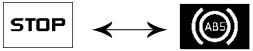

Alerte de niveau de liquide de frein

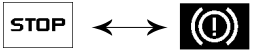

Si l'alerte disparaît, le message ne s'affiche plus sauf pour l'alerte « niveau liquide de frein ». Dans tous les cas, consultez votre Représentant RENAULT.

4 - Vignette d'alerte « SERVICE »

Après un signal sonore, les vignettes ou le témoin apparaissent suivi du message « SERVICE ».

Ces vignettes ou témoin peuvent s'afficher après la mise sous contact (à la place du message «OK») ou en roulant.

Le message « SERVICE » vous recommande un arrêt au plus tôt chez un représentant RENAULT.

Vignette de défaillance électronique

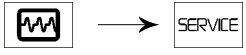

Signale une défaillance des systèmes électroniques d'injection, antidémarrage et/ou boîte automatique.

Vignette de charge batterie

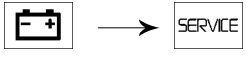

Indique une défaillance du système de contrôle du circuit de charge.

Vignette d'alerte niveau d'huile

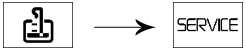

Arrêtez-vous et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile.

Vignette de pression d'huile

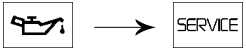

Indique une défaillance du système de contrôle du circuit de pression d'huile.

Témoin de contrôle de trajectoire

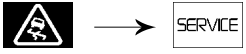

Signale une défaillance du système de contrôle de trajectoire.

Témoin de contrôle de la hauteur des faisceaux des feux de croisement

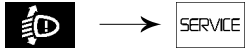

Elle signale une défaillance du système de contrôle de la hauteur des faisceaux des feux de croisement en fonction de la charge du véhicule.

5 - Alerte « Mini carburant »

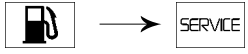

Une alerte avec un signal sonore, vous prévient que le réservoir est bientôt au niveau minimum (environ 8,5 litres correspondant à la réserve).

Faites le plein dès que possible.

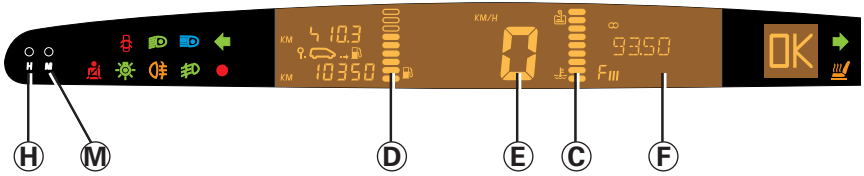

Indicateur de niveau d'huile *C* :

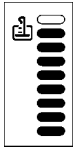

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Si le niveau d'huile est correct :

- Pas d'affichage de l'indicateur de niveau d'huile, c'est directement la température d'eau qui s'affiche.

Cependant, vous avez la possibilité de contrôler le niveau d'huile en effectuant un appuis bref sur le bouton ***1*** pendant les trente secondes qui suivent la mise sous contact, le niveau d'huile reste affiché pendant 20 secondes. Un nouvel appuis sur le bouton ***1*** avant la fin des trente secondes qui suivent la mise sous contact réaffiche le niveau d'huile.

Si le niveau d'huile est sous le niveau mini

- L'indicateur ***C*** s'affiche environ 20 secondes et la vignette d'alerte de niveau d'huile s'inscrit sur l'afficheur multifonction.

Le niveau est minimum lorsque une barre-graphe est allumée.

Ne démarrez pas sans avoir auparavant rajouté de l'huile.

Reportez-vous au chapitre « niveau d'huile ».

Indicateur de température du liquide de refroidissement :

Le nombre de barre-graphes allumées dépend de la température moteur ; en cas d'utilisation sévère 8 barre-graphes peuvent être allumées momentanément.

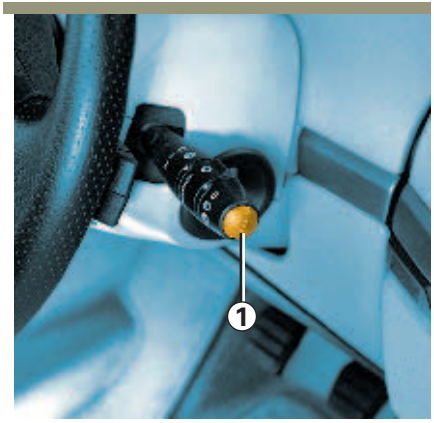

Il n'y a alerte que si la vignette « température du liquide de refroidissement » s'affiche.

Vous avez la possibilité d'annuler l'affichage de l'indicateur de température de liquide de refroidissement. Clé de contact en position accessoire :

- effectuez un appui long sur le bouton ***1***, l'indicateur de température clignote,
- appuyez en même temps sur la touche ***H*** de réglage de l'heure.

Indicateur de niveau de carburant *D*

Lorsque le niveau est presque au minimum (environ 8,5 litres restant correspondant à la réserve) 1 ou 2 baragraphes sont allumées, une alerte « mini carburant » va s'afficher.

Faites le plein dès que possible.

Indicateur de vitesse *E*

Pour obtenir la vitesse en MPH, clé de contact en position accessoire :

- effectuez un appui long sur le bouton ***1***, l'indicateur des unités de vitesse clignote.
- appuyez en même temps sur la touche ***M*** de réglage des minutes.

6 - Informations radio

Lorsqu'un changement d'état de la radio survient, le message correspondant apparaît sur l'afficheur multifonctions pour quelques secondes.

Les informations pouvant s'afficher sont : « SCAN », « SEEK », « BAT » et « TRAFIC ». Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice de votre radio.

Ces informations ne s'affichent pas lorsque le message « STOP » est déjà présent.

Afficheur radio *F*

Cet afficheur est directement lié au fonctionnement du système audio. Reportez-vous à la notice de votre auto- radio.

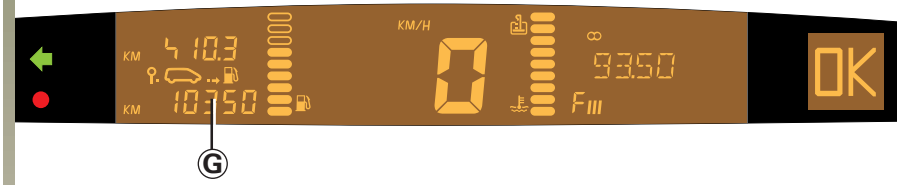

1 - Afficheur *G*

2 - Touche de remise à zéro (Top Départ) :

- appui long sur la touche ***2***

La remise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

2 - Touche de sélection de l'affichage:

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche ***2***

- Distance parcourue.
- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne.
- Consommation instantanée.
- Autonomie prévisible en carburant.
- Vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse).
- Autonomie vidange.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top départ :

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres après un Top départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal car la consommation moyenne peut diminuer quand :
  - la voiture sort d'une phase d'accélération,
  - le moteur atteint sa température de fonctionnement,
  - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'automomie augmente.

- la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

  Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur la touche 2		Interprétation de l'affichage
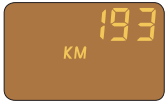	→	**1 - Distance parcourue (en KM ou en M)** depuis le dernier Top Départ :
	→	**2 - Vitesse moyenne (en KM/H ou en MPH)** depuis le dernier Top Départ : (Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ou 0,2 mile).
	→	**3 - Consommation moyenne (en l/100 km ou en MPG)** depuis le dernier Top Départ - Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ou 0,2 mile) et en tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.
	→	**4 - Consommation instantanée (en l/100km)** depuis le dernier Top Départ : - Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 25 km/h. Cette valeur ne peut excéder 29,9 l/100km.
	→	**5 - Autonomie prévisible** avec le carburant restant (en KM ou en M) : - Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. (Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ou 0,2 mile).

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur la touche 2	Interprétation de l'affichage
	6 - Vitesse de consigne de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse ».
	7 - Autonomie vidange Affichage de la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision. Plusieurs cas se présentent : • autonomie inférieure à **1 500 km** ou date de révision prochaine prévue dans **deux mois** Le dessin clignote (pendant 30 secondes si l'afficheur n'est pas sélectionné sur « autonomie vidange », sinon tout le temps de l'affichage « autonomie vidange »). • autonomie égale à **0 km** ou date de **révision atteinte**. Le dessin clignote tout le temps quelle que soit l'information sélectionnée sur l'afficheur. **Réinstallation de l'afficheur après révision :** consultez votre Représentant RENAULT qui après révision réinitialisera votre afficheur.

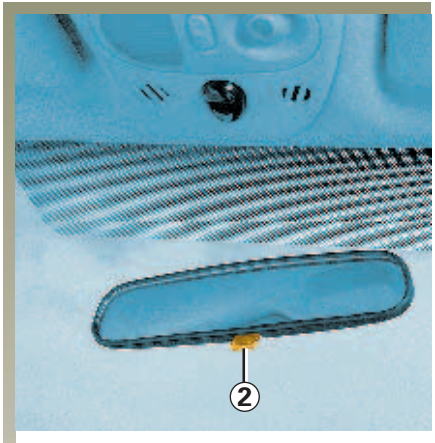

Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier ***2*** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur électrochrome

Si le miroir détecte les phares d'un véhicule suiveur, il s'obscurcit légèrement pour réduire la lumière réfléchie. Pour activer le système appuyez sur le bouton ***1***, le voyant vert s'allume.

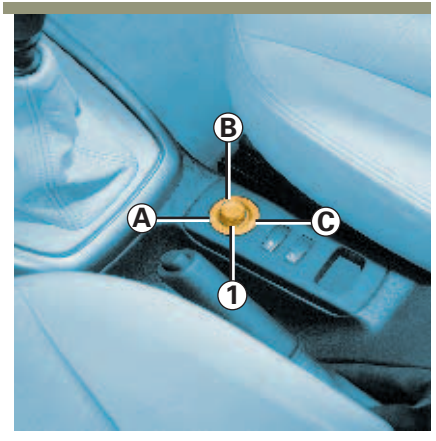

Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Manœuvrez le bouton ***1*** :

- position ***A*** pour régler le rétroviseur gauche
- position ***B*** pour régler le rétroviseur droit.

Dégivrage des rétroviseurs

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Escamotage des rétroviseurs

Pour rabattre les rétroviseurs extérieurs contre la porte manœuvrez le bouton ***1*** jusqu'à la position ***C***.

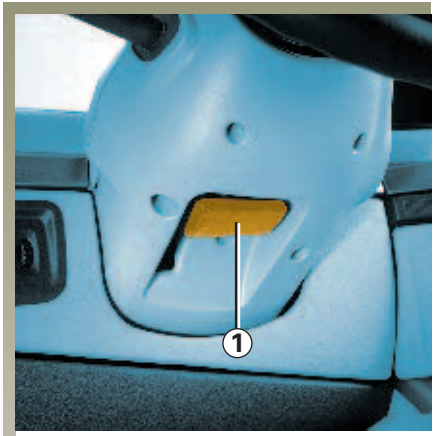

Réglage du volant

La position du volant est réglable en profondeur.

Abaissez le levier ***1*** et mettez le volant dans la position désirée ; relevez le levier pour bloquer le volant.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Ne coupez jamais le moteur en roulant. L'assistance des freins et de la direction n'est disponible que moteur tournant.

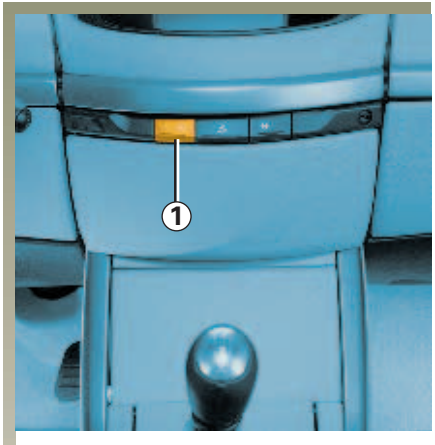

Lunette arrière dégivrante

Moteur tournant, appuyez sur le bouton ***1***. (Le témoin intégré au bouton s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage - désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

L'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 12 minutes de fonctionnement,
- en appuyant de nouveau sur le bouton ***1***. (Le témoin s'éteint).

Dégivrage électrique du pare-brise

Cette fonction est activée simultanément avec le dégivrage de lunette arrière.

L'arrêt du dégivrage est automatique. La temporisation est variable en fonction des conditions climatiques avec un maximum de 12 minutes.

Le dégivrage de la lunette, des rétroviseurs et du pare-brise est automatiquement activé lorsque la touche « voir clair » de la commande de chauffage conducteur est sélectionnée.

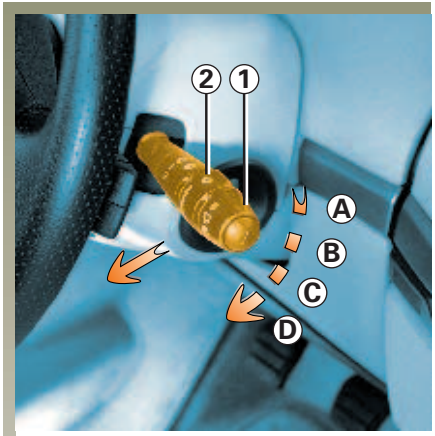

Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez la manette ***1*** :

- ***A*** Arrêt.
- ***B*** Balayage intermittent.
  Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central ***2*** de la manette ***1*** :
- ***C*** Balayage continu lent.
- ***D*** Balayage continu rapide.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Contact mis manœuvrez la manette ***1***.

- ***A*** Arrêt.
- ***B*** Position « capteur de pluie »

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur la pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

- ***C*** Balayage continu lent.
- ***D*** balayage continu rapide.

Après une coupure de contact de plus de 20 minutes, il est impératif de revenir en position arrêt ***A*** pour retourner en position capteur de pluie.

Automatisme de la sélection de vitesse de balayage

En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente;
- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

A l'arrêt, toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

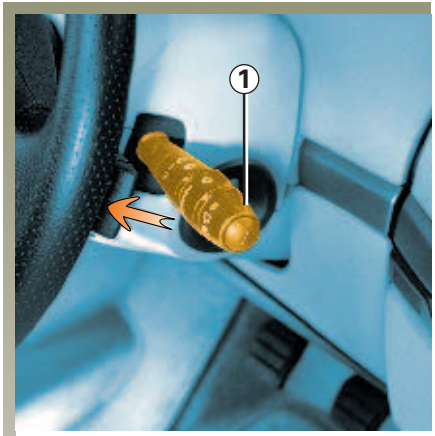

Lave-vitres,
Lave-projecteur

Contact mis, tirez la manette ***1*** vers vous.

- **projecteurs éteints :**

Vous actionnez le lave-vitres du pare-brise.

- **projecteurs allumés :**

Vous actionnez également en même temps le lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue, environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position ***A***) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

ESSUIE-LAVE-VITRE ARRIÈRE

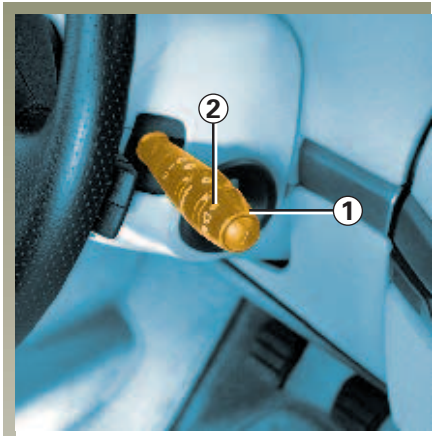

Essuie-vitre arrière à cadencement

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le point de repère ***2*** en face du symbole.

La vitesse de l'essuie-vitre arrière est proportionnelle à la vitesse de l'essuie-vitre avant.

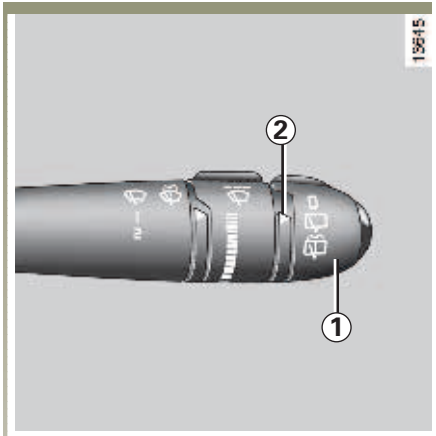

Essuie-lave-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le point de repère ***2*** en face du symbole.

Lorsque vous lâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent, lorsque vous enclenchez la marche arrière il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue, environ tous les ans.

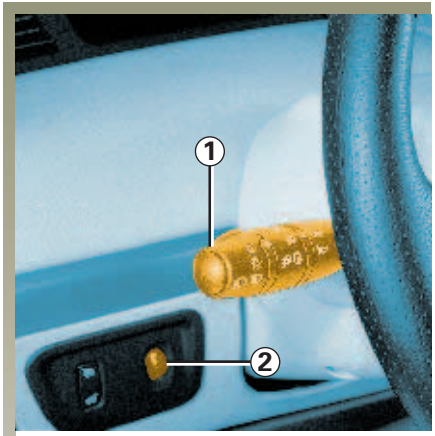

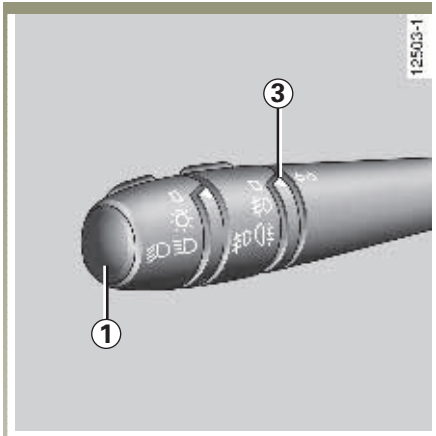

Feux de position

Faites pivoter l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette ***2***.

Feux de croisement

Faites pivoter l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Le témoin correspondant s'allume sur le tableau de bord.

Feux de route

La manette ***1*** en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez la manette ***1*** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

Le réglage en hauteur des faisceaux en fonction de la charge du véhicule, est effectué automatiquement à la mise sous contact.

Avant de prendre la route de nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique.

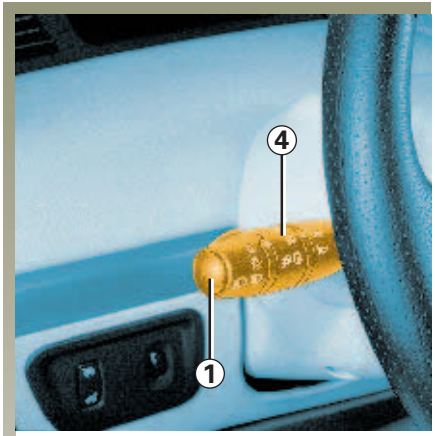

Feux de brouillard avant

Faites pivoter l'anneau central ***4*** de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***5***. Le témoin correspondant s'allume au tableau de bord.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

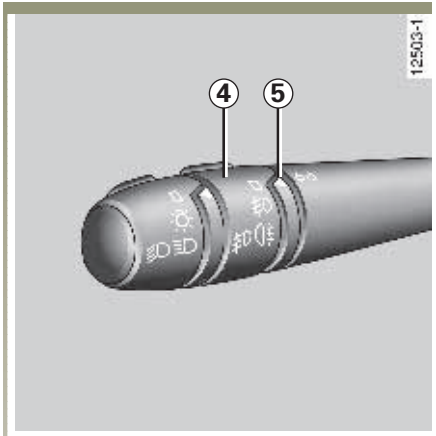

Feux de brouillard arrière

Faites pivoter l'anneau central ***4*** de la manette jusqu'à mettre le symbole en face du repère ***5***.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin lumineux s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

AVERTISSEURS SONORE ET LUMINEUX

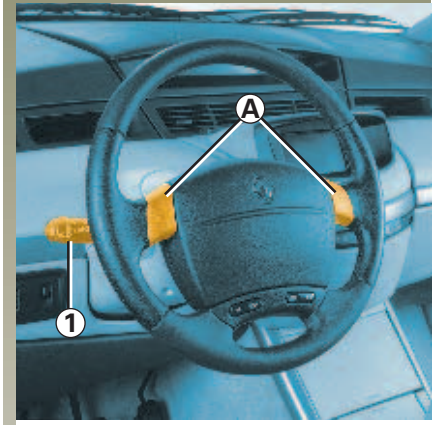

Avertisseur sonore

Appuyez au bout de la manette ***1*** ou appuyez fortement sur les branches du volant en ***A***.

Avertisseurs lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez la manette ***1*** vers vous.

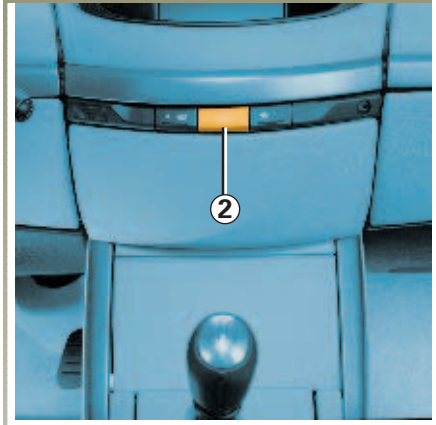

Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit.
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

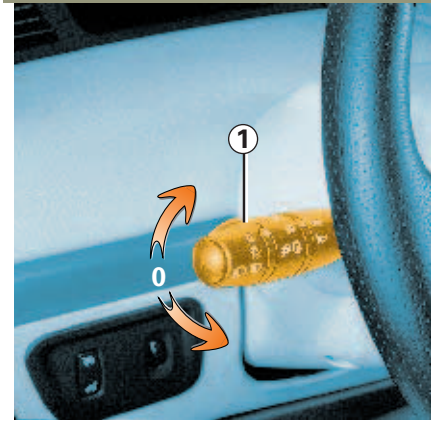

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette ***1*** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à ***0***. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à ***0***.

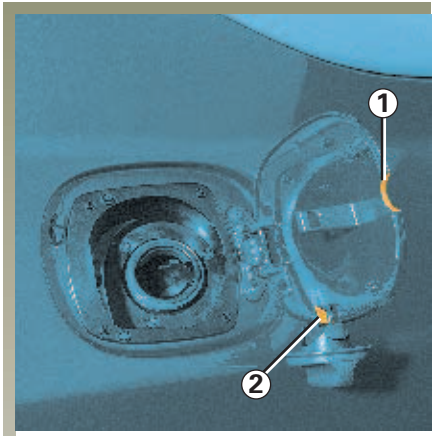

Capacité utilisable du réservoir : 77 litres environ.

Utilisez l'encoche ***1*** pour ouvrir la trappe.

La trappe est verrouillée électriquement par action sur la télécommande, en même temps que les portes et le hayon.

Pendant le remplissage, suspendez votre bouchon au crochet **2**.

Qualité du carburant

Utilisez uniquement du **carburant sans plomb**.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Remplissage carburant

- Introduisez le pistolet dans l'axe de l'orifice de remplissage, jusqu'au deuxième cran d'accrochage et déclenchez le remplissage automatique.
- A la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements. En effet, il est ménagé par construction un volume d'expansion qui doit être préservé.

Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne manœuvrez pas le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Chapitre 2 : La conduite
(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

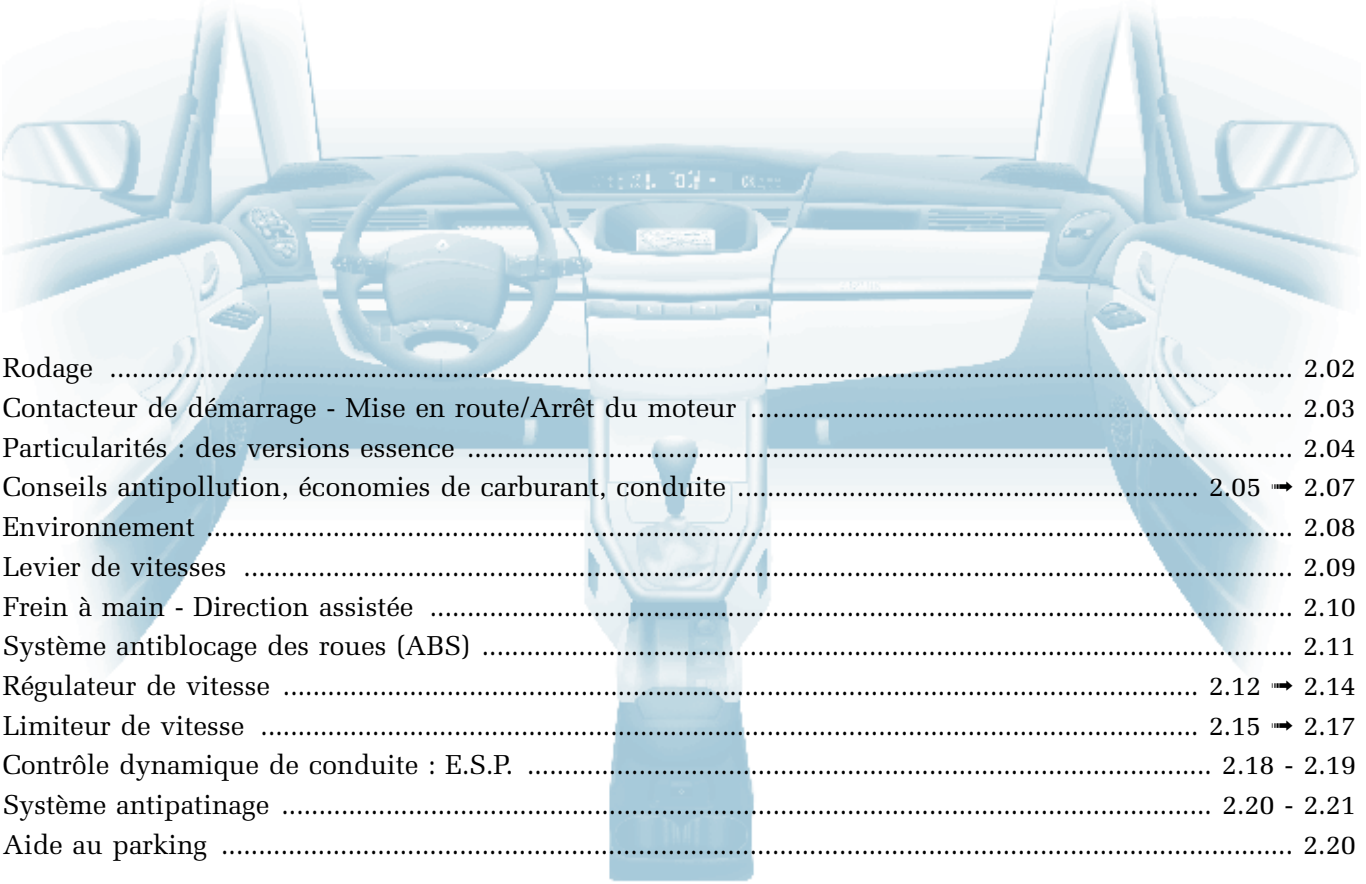

Rodage 2.02
Contacteur de démarrage - Mise en route/Arrêt du moteur 2.03
Particularités : des versions essence 2.04
Conseils antipollution, économies de carburant, conduite ..... 2.05 ➡ 2.07
Environnement 2.08
Levier de vitesses 2.09
Frein à main - Direction assistée 2.10
Système antiblocage des roues (ABS) 2.11
Régulateur de vitesse ..... 2.12 ➡ 2.14
Limiteur de vitesse ..... 2.15 ➡ 2.17
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ..... 2.18 - 2.19
Système antipatinage ..... 2.20 - 2.21
Aide au parking 2.20

Version moteur essence

Jusqu'à **1 000 km** ne dépassez pas **130 km/h** sur le rapport le plus élevé, ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Après **1 000 km**, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

- Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclic du blocage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

- Position « Accessoires » *A*

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

- Position «Marche » *M*

Le contact est mis :

- **version essence :** vous êtes prêt à démarrer.

- Position « Démarrage » *D*

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner de nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

MISE EN ROUTE ET ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position stop.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par ex. lève-vitres et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule (l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétentionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

Les moteurs TURBO demandent certaines précautions d'utilisation pour permettre une bonne lubrification du turbo :

- à la mise en route du moteur maintenez le régime au ralenti quelques secondes avant de monter en régime.
- Pour arrêter le moteur, attendez qu'il soit stabilisé au régime de ralenti avant de couper le contact.

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé.
- Utilisation d'essence plombée.
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburants non agréés RENAULT.
- Un excès d'huile moteur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite.
- Pertes de puissance.

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule**.

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans votre livret « Garantie - Guide d'entretien », vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIE DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie.

Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Les niveaux d'émission de gaz polluants et de consommation de votre voiture dépendent aussi de vous. Veillez à l'entretien, de votre véhicule à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, de l'électronique de gestion du système d'alimentation et d'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir la conservation des réglages d'origine de votre véhicule.

N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **allumage :** celui-ci ne nécessite aucun réglage.

- **bougies :** les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.

  En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.

- **ralenti :** celui-ci ne nécessite aucun réglage.

- **filtre à air :** une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante peut augmenter la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

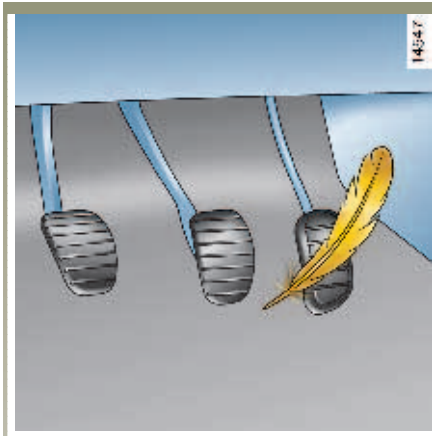

Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse »
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Evitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

  Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

Intempéries, routes inondées

Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

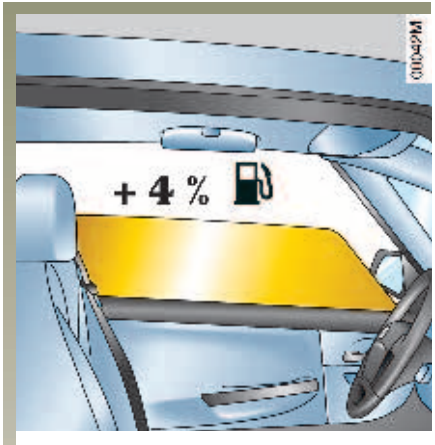

Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

  Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés tant que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- A vitesse moyenne, utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne une surconsommation de 4%.

- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air**, la surconsommation en cycle urbain peut atteindre 2 litres aux 100 km : arrêtez le système lorsque vous n'en n'avez pas l'utilité.

- A la pompe, évitez le plein de carburant à ras-bord, cela évite tout débordement

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.

- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.

- Evitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale. Essayez de grouper vos déplacements.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'environnement.

- Toutes les versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique, la sonde lambda et le filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

  Les véhicules essence fonctionnent exclusivement au carburant sans plomb.

- Votre véhicule est constitué en majorité de **pièces recyclables** et intègre déjà des pièces en **matériaux** recyclés.

- 95% des pièces plastique de votre véhicule sont marquées d'un sigle permettant d'identifier le matériau principal qui les compose. Ce marquage permet de trier plus facilement les pièces démontées et d'optimiser ainsi le recyclage de chacune d'entre elles.

De plus, votre véhicule répond aux exigences de la réglementation européenne concernant la protection de l'environnement.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

Ne jetez pas avec les ordures ménagères usuelles les pièces remplacées lors de l'entretien courant (batterie, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Mettez-les au rebut auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas, respectez les réglementations locales.

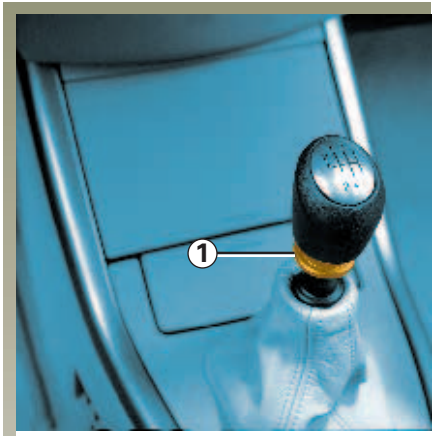

Pour passer les vitesses

Respectez les positions gravées sur le pommeau du levier.

Pour passer la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, amenez l'anneau ***1*** en contact avec la boule puis manœuvrez le levier.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Véhicules équipés de l'aide au parking

- reportez-vous au paragraphe « aide au parking » pour en connaître les particularités.

FREIN A MAIN

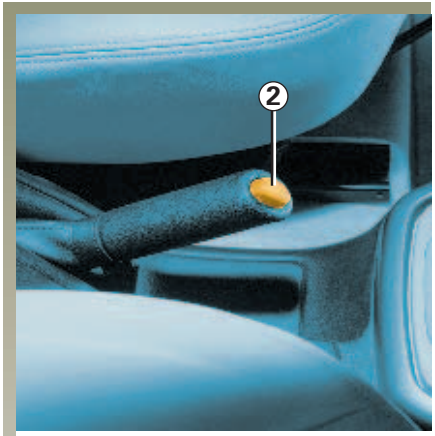

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez vers le haut.

Le levier doit parcourir environ 10 crans pour obtenir le freinage. Votre véhicule est équipé de frein arrière à rattrapage automatique, le réglage du frein à main en dehors des réparations est formellement déconseillé.

Serrez le frein à main à fond une fois que le véhicule est à l'arrêt, afin d'éviter tout déplacement intempestif.

Au cours du roulage veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

La direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage, évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de la trajectoire. Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus, ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment lorsque l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules, etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'un freinage d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensitives vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra alors être adaptée à l'état de la chaussée.

A la mise sous contact, le témoin ABS s'allume environ 3 secondes puis s'éteint.

En cas de défaillance de l'un des éléments du dispositif, ce témoin s'allume simultanément avec le message «STOP» et un signal sonore.

L'allumage de ce témoin stop vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Contactez un Représentant RENAULT.

RÉGULATEUR DE VITESSES

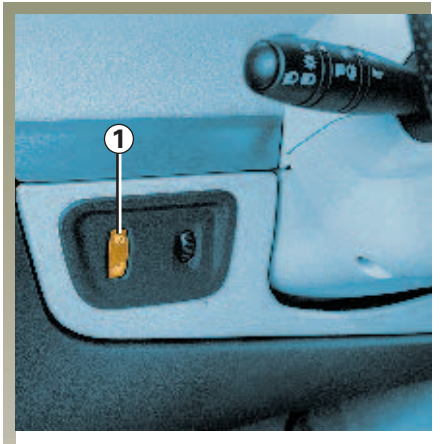

Lorsque les conditions de circulation le permettent (circulation fluide ou sur autoroute) le régulateur de vitesse vous donne la possibilité d'enlever le pied de l'accélérateur, votre véhicule continuant alors à rouler à la vitesse choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km.

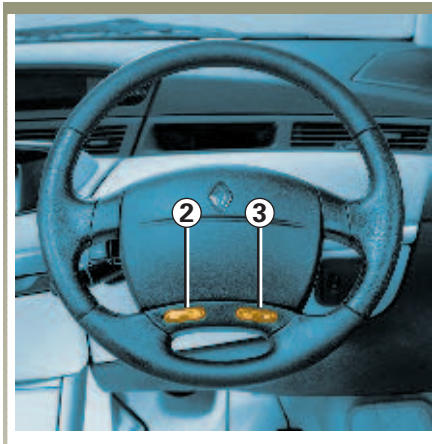

Commandes

1 - Contacteur général Marche-Arrêt du régulateur de vitesse.

2 - Mémorisation de la vitesse régulée et réglage de celle-ci.

3 - Annulation de la régulation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée.

Nota :
Ne gardez pas le pied sur la pédale de débrayage.

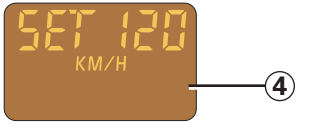

Témoins

Ce témoin vert s'allume en vert sur le tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur le tableau de bord au niveau de l'ordinateur de bord ***4***.

Mise en service

Basculer le contacteur ***1*** vers le haut, le témoin s'allume en vert au tableau de bord.

Mise en régulation de vitesse

A vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse, pressez le contacteur ***2*** à droite ou à gauche.

- La vitesse de régulation est mémorisée, elle est affichée automatiquement précédée du symbole «SET».

Conduite

Lorsqu'une vitesse régulée est mémorisée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Variation de la vitesse régulée

Vous pouvez faire varier la vitesse régulée du véhicule, en agissant sur la touche ***2*** (par appuis successifs ou par appui continu) :

- du côté du «–» pour diminuer la vitesse de régulation
- du côté du «+» pour augmenter la vitesse de régulation.

Le régulateur de vitesse est une aide à la conduite. Le conducteur conserve l'entière responsabilité du respect des limitations imposées par la réglementation locale en vigueur et/ou le contexte routier.

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement de vitesse le symbole « SET xxx » clignote au tableau de bord pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Imposibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

Lorsque la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système (par exemple en cas de forte pente), le symbole « SET xxx » clignote au tableau de bord pour vous en informer.

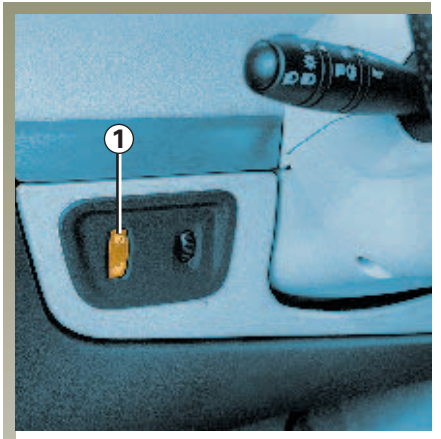

Arrêt de la fonction

La régulation de vitesse est interrompue par l'action sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d'embrayage,
- le « **O** » de la touche ***3*** (la vitesse régulée reste mémorisée),
- la touche ***1*** (la vitesse régulée n'est pas mémorisée),

et par l'intervention du contrôle de trajectoire.

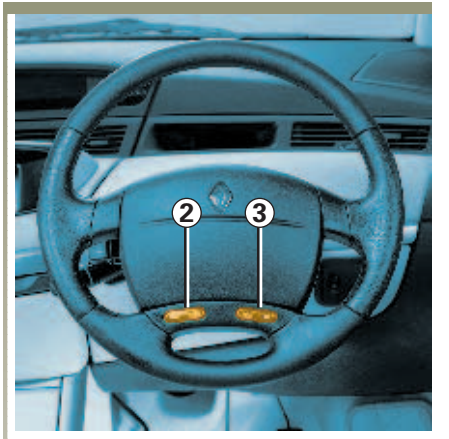

Rappel de la vitesse de régulation

Si la vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le « **R** » de la touche ***3*** à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h.

Coupure contact moteur

A la coupure du contact moteur il n'y a plus de vitesse de régulation en mémoire.

LIMITEUR DE VITESSE

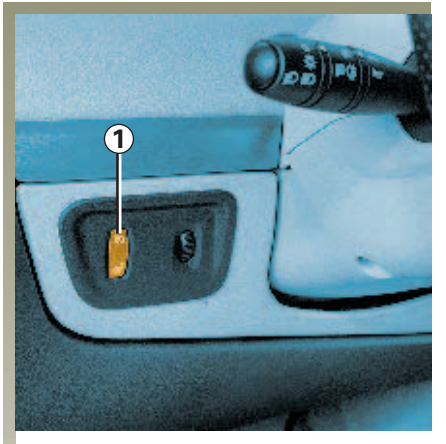

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous permet de décider d'une vitesse maximum de roulage.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.

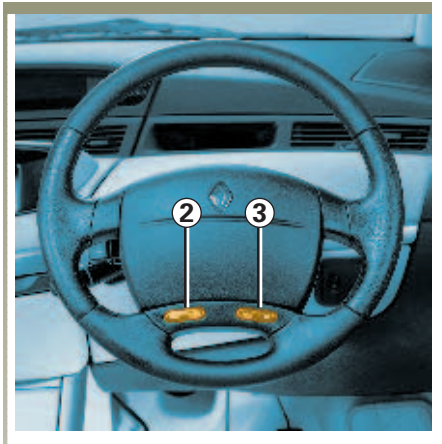

Commandes

1 Contacteur général Marche/Arrêt du limiteur de vitesse.

2 Mémorisation de la vitesse limitée et réglage.

3 Annulation de la limitation et rappel de la vitesse de limitation mémorisée.

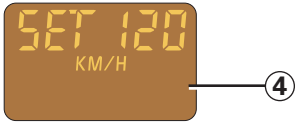

Témoin

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur le tableau de bord au niveau de l'ordinateur de bord ***4***.

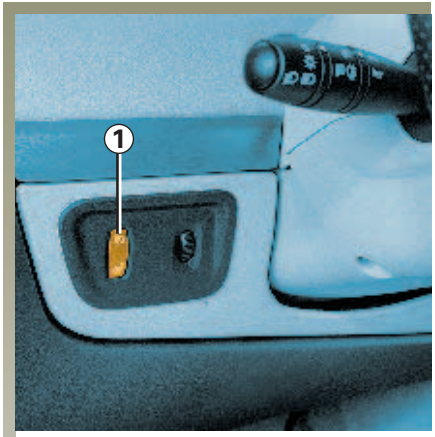

Mise en service

Basculez le contacteur ***1*** vers le bas, le témoin s'allume en orange au tableau de bord.

Mise en limitation de vitesse

A vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesses.

Pressez le contacteur ***1***, la vitesse est mémorisée, elle est affichée automatiquement précédée du symbole « SET ».

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à arriver à la vitesse limitée.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « dépassement de la vitesse limitée »).

Le limiteur de vitesse est une aide à la conduite. Le conducteur conserve l'entière responsabilité du respect des limitations imposées par la réglementation locale en vigueur et/ou le contexte routier.

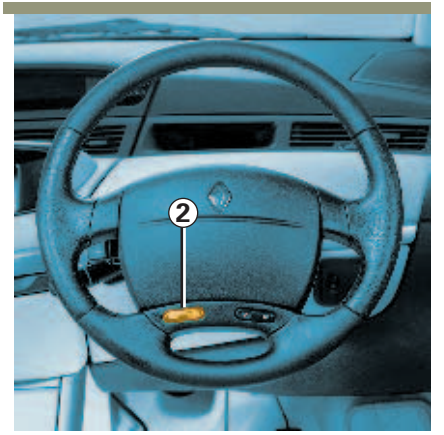

Variation de la vitesse de consigne

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée, en agissant sur la touche ***2*** (par appuis successifs ou par appui continu) :

- du côté du «–» pour diminuer la vitesse de consigne ;
- du côté d «+» pour augmenter la vitesse de consigne.

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : **enfoncez franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ». Durant le temps de dépassement de vitesse le symbole « SET xxx » clignote au tableau de bord pour vous en informer.

L'urgence passée, relachez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

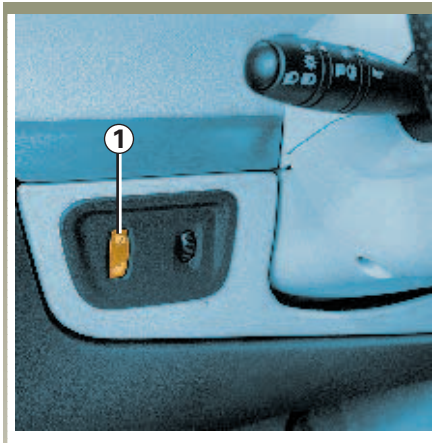

Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le « **O** » la touche ***3*** (la vitesse limitée reste mémorisée),
- la touche ***1*** (la vitesse limitée n'est pas mémorisée).

Nota : un bip sonore vous confirme l'arrêt de la fonction.

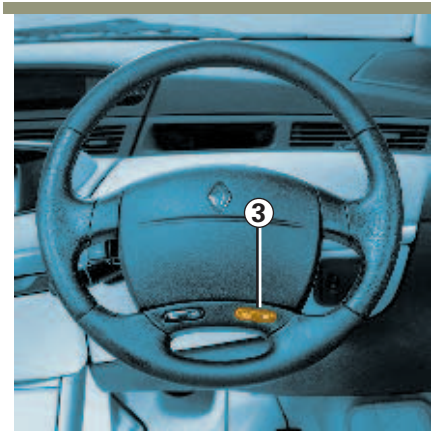

Rappel de la vitesse limitée

Si la vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le « **R** » de la touche ***3*** à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h.

Coupure contact moteur

A la coupure du contact moteur il n'y a plus de fonction de limitation de vitesse en mémoire.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : ESP

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule par rapport à la volonté de conduite.

Attention, cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

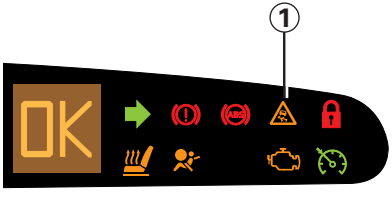

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou la puissance moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin ***1*** clignote pour vous en avertir.

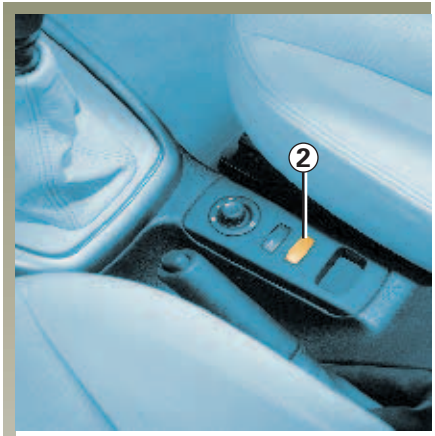

Inhibition de la fontion

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur ***2*** le témoin ***1*** s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Système antipatinage ».

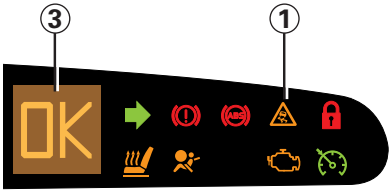

L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur ***2***.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le voyant ***1*** s'allume au tableau de bord associé au message « SERVICE » sur le voyant multifonction ***3***, rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIPATINAGE

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrage ou d'accélération.

Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule par rapport à la volonté de conduite.

Attention, cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

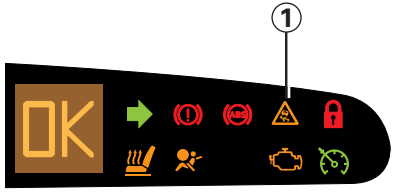

Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin ***1*** clignote pour vous en avertir.

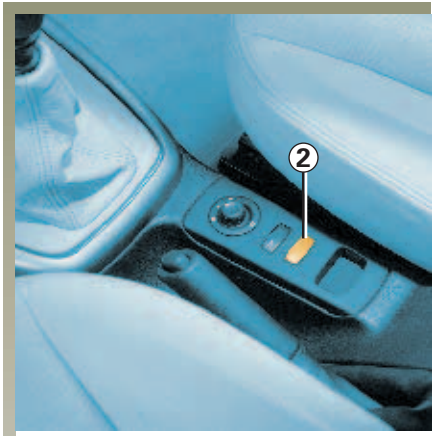

Inhibition de la fontion

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter la patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par un appui sur le contacteur ***2***.

Le témoin ***1*** s'allume pour vous en avertir.

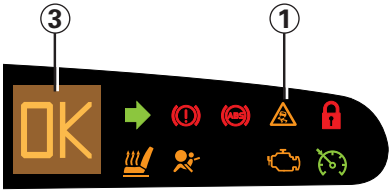

L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P. : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Contrôle de trajectoire : E.S.P. ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur ***2***.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le voyant ***1*** s'allume au tableau de bord associé au message « SERVICE » sur le voyant multifonction ***3***, rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrason, implantés dans le bouclier arrière du véhicule « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs à ultrason ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, accessoires divers style porte-vélos, etc.).

Traction d'une remorque ou caravane : le système de détection est automatiquement inhibé dès le branchement de la prise d'attelage.

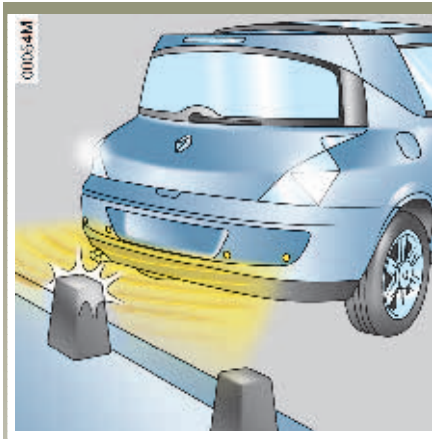

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un bip sonore grave retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir.

Consultez votre Représentant RENAULT.

Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

Chapitre 3 : Votre confort

Chauffage et ventilation : conception et particularité 3.02
aérateurs ..... 3.02 - 3.03
chauffage et air conditionné ..... 3.04 ➡ 3.07
air conditionné automatique ..... 3.11 ➡ 3.17
commande de chauffage passager ..... 3.06 ➡ 3.13
conseil d'utilisation ..... 3.08 ➡ 3.10
Eclairage intérieur ..... 3.18 ➡ 3.20
Lève-vitres ..... 3.21 ➡ 3.22
Pare-brise / Pare-soleil 3.23
Toit ouvrant 3.24
Stores de toit ouvrant 3.25
Rangement dans l'habitacle ..... 3.26 ➡ 3.28
Cendrier / Allume-cigares 3.28
Tablette arrière 3.29
Banquette arrière 3.30
Coffre à bagages 3.31
Transport d'objets dans le coffre 3.32

CHAUFFAGE - VENTILATION (suite)

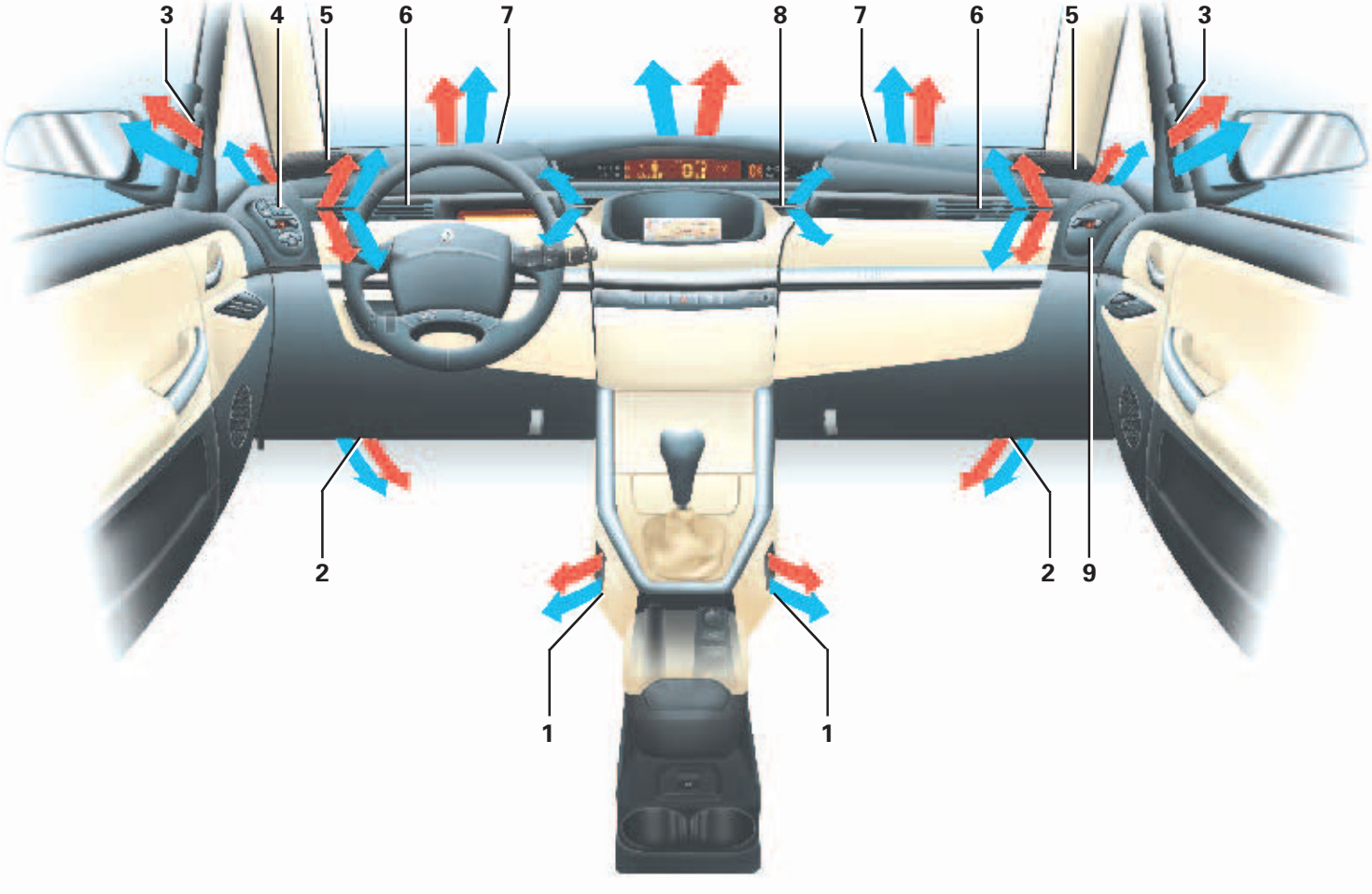

Conception et particularité

L'air extérieur pénètre dans l'habitacle par des ouïes situées au dessus des optiques au travers de grilles qui ne doivent pas être obstruées (neige, feuille morte...).

L'air extérieur est filtré avant de pénétrer dans l'habitacle par deux filtres dont le bon état et la propreté sont nécessaires à leur efficacité. Leur remplacement est prévu dans le programme d'entretien de votre véhicule.

L'air ainsi filtré et dépoussiéré (pollen et particules...) participe activement au confort et au bien être des occupants par la limitation des dépôts de poussières dans l'habitacle.

Le système de chauffage est constitué de deux radiateurs situés de part et d'autre de la planche de bord. Le conducteur peut commander en température les radiateurs passager et conducteur. Le passager ne peut commander que celui de son côté.

Aérateurs (sortie d'air)

1 diffuseurs d'air vers les places arrière

2 diffuseurs d'air vers les pieds avant

3 frises de désembuage/dégivrage de vitre de porte

4 commande conducteur

5 frises de désembuage/dégivrage de déflecteur

6 aérateurs latéraux orientables

7 frises de désembuage/dégivrage de pare-brise

8 aérateurs centraux d'air non chauffé orientables

9 commande passager

Aérateurs de planche de bord

Afin d'assurer une aération individualisée, les aérateurs latéraux ***6*** et centraux ***8*** sont commandables manuellement : réglage du débit d'air et orientation du flux.

Après le choix d'une répartition, il vous appartient de régler leur débit.

- Les aérateurs centraux ***8*** diffusent de l'air à température ambiante (extérieur ou en recyclage) ou refroidi si l'air conditionné est en fonctionnement.

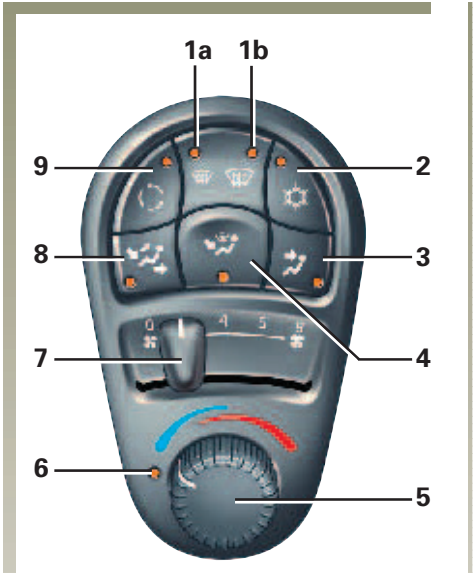

Commandes

1a-1b - Dégivrage « touche voir clair »

2 - Climatisation

3 - Répartition de l'air.

4 - Répartition de l'air.

5 - Réglage de la température de l'air.

6 - Voyant de contrôle

7 - Réglage de la quantité d'air pulsé.

8 - Répartition de l'air.

9 - Isolation de l'habitacle (recyclage d'air).

5 - Réglage de la température d'air

Pour augmenter la température, tournez le bouton vers la droite et dans le sens contraire pour la diminuer.

Ce bouton règle la température côté conducteur et côté passager (voyant ***6*** allumé) ou seulement côté conducteur (voyant ***6*** éteint) si la commande de température côté passager est activée.

Vous pouvez désactiver la commande de température côté passager en appuyant environ 2 secondes sur l'une des touches de répartition ***3 - 4*** ou ***8***.

De plus, lorsque la touche ***1*** est sélectionnée, la commande passager est automatiquement désactivée.

3-4-8 - Répartition de l'air soufflé

Les positions suivantes vous sont conseillées :

_3_ - Confort « été »

Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs latéraux et les aérateurs centraux.

_4_ - Confort « hiver, mi-saison avec désembuage »

Le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage/dégivrage et les pieds des occupants avant et arrière.

_8_ - Confort « hiver, mi-saison »

Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants avant et arrière avec un léger débit aux frises de désembuage/dégivrage.

7 - Débit d'air

Déplacez le bouton vers la droite pour augmenter la vitesse de ventilation.

Position 0 : Pas de ventilation (ou débit d'air minimum si l'air conditionné est en fonction).

Position 8 : débit maximum.

Pour votre confort, nous vous conseillons de laisser un débit minimum.

D - Dégivrage « touche voir clair »

1a - Une 1re impulsion active la fonction désembuage-dégivrage. Le flux d'air est dirigé en totalité vers les frises de désembuage/dégivrage de pare-brise, déflecteurs et vitres de portes avant.

1b - Une 2e impulsion active la fonction « Voir clair » pour 15 minutes. Cette touche met en route automatiquement toutes les fonctions, dont l'air conditionné, permettant un désembuage / dégivrage optimal.

Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs est aussi activé.

Au bout de 15 minutes la fonction revient en désembuage/dégivrage.

Pour interrompre la fonction, réappuyez sur cette touche (vous revenez en ***1a***) ou sélectionnez une des touches de répartition d'air ***3-4*** ou ***8***.

Lorsque cette fonction est active, les touches « air recyclé » et « air conditionné » ne peuvent être sélectionnées. Le réglage du débit d'air et de la température par la commande conducteur reste actif et peut être ajusté pour le confort.

- Pensez à fermer les aérateurs de planche de bord afin d'augmenter le flux d'air aux diffuseurs et frises (position ***3*** ou ***4***)
- La fonction sélectionnée est repérée par l'allumage de son voyant (***1b*** pour la fonction « voir clair »).

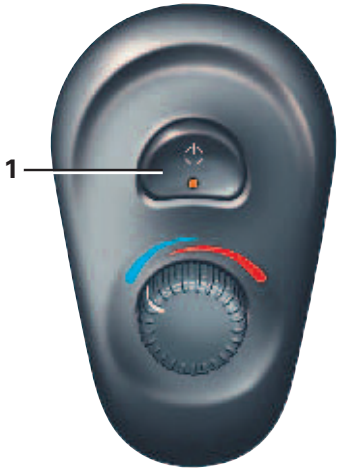

A la place passager, vous pouvez régler la température de chauffage de votre côté.

Pour cela :

- Activez la commande en appuyant sur la touche ***1***, le voyant s'allume.
- Pour augmenter la température, tournez le bouton vers la droite et dans le sens inverse pour la diminuer.

Pour désactiver cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche ***1***, le voyant s'éteint.

Lorsque la commande est désactivée, le réglage de la température est commandé par le conducteur qui règle la température de l'ensemble du véhicule.

La commande est neutralisée lorsque la fonction « Voir clair » est sélectionnée.

La commande est automatiquement désactivée par le conducteur lorsqu'il :

- sélectionne la touche dégivrage/désembuage,
- effectue un appui long (environ deux secondes) sur une des touches de répartition « confort hiver, mi-saison », « confort hiver, mi-saison avec désembuage » ou « confort été ».

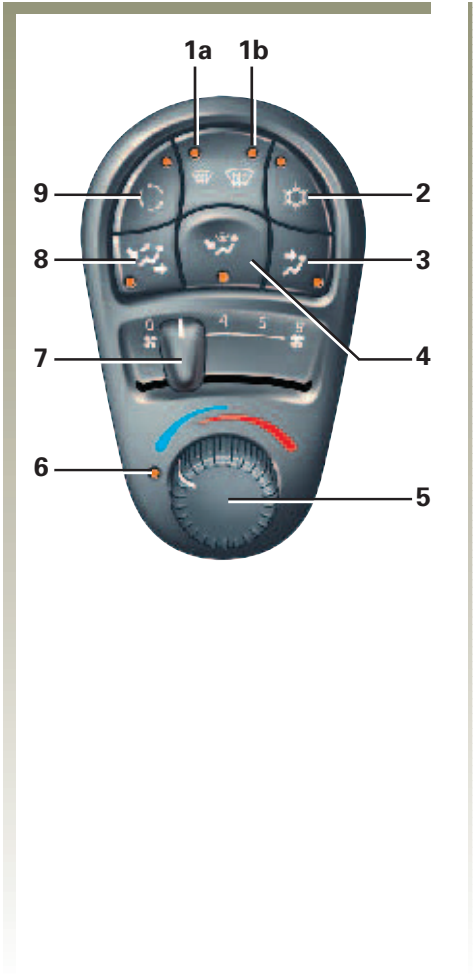

2 - Air conditionné

Pour être efficace, l'air conditionné doit être utilisé avec les vitres fermées.

L'air conditionné est utile pour accélérer le désembuage. L'hiver n'hésitez pas à le mixer avec l'air chaud.

9 - Isolation de l'habitacle

L'air est pris dans l'habitacle et est recyclé sans admission d'air extérieur. Cette position permet d'isoler de l'ambiance extérieure : circulation dans les zones polluées ou refroidissement accéléré du véhicule avec l'air conditionné en fonctionnement.

L'utilisation de cette position doit être temporaire pour permettre le renouvellement de l'air dans l'habitacle et éviter l'embuage.

- Pensez à fermer les aérateurs centraux de planche de bord afin d'augmenter l'efficacité des fonctions ***1a*** ou ***1b*** (si la température extérieure est inférieure à 20°).

La fonction sélectionnée est repérée par l'allumage de son voyant.

Refroidir votre véhicule (rester stationné en plein soleil)

Pour évacuer l'air chaud, baissez les vitres et mettez en route le moteur. Ouvrez les aérateurs de planche de bord puis activez :

- la répartition sur « confort été »,
- l'air conditionné,
- le débit d'air maximum pendant quelques minutes,
- la température d'air sur le froid maximum.

Attendez quelques secondes avant de fermer les vitres. Réglez ensuite la vitesse de ventilation à votre convenance en pensant à laisser un débit d'air suffisant pour le confort des passagers arrière.

Vous pouvez accélérer l'abaissement de la température en utilisant l'air recyclé pendant quelques minutes.

Ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et pour la peau.

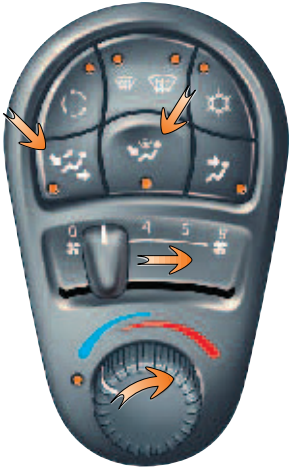

Réchauffer votre véhicule par temps froid

Fermez les aérateurs de planche de bord puis activez :

- la répartition d'air sur « confort hiver, mi-saison »,
- la température sur le chaud maximum,
- le débit d'air maximum pendant quelques minutes, lorsque le moteur a commencé à chauffer.

Lorsque la température est à votre convenance, diminuez la vitesse de ventilation ou la température.

Pour le confort des passagers arrière, pensez à laisser un débit d'air suffisant pour le chauffage de l'arrière du véhicule.

En cas d'insuffisance de désembuage, après vous être assuré que vos aérateurs de planche de bord sont fermés, passez sur la répartition « Confort hivers, mi-saison avec désembuage ».

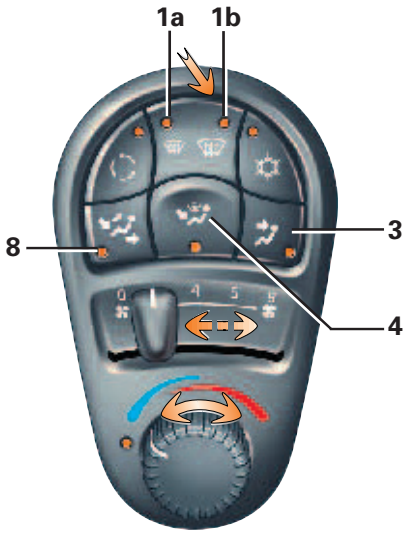

Désembuer/dégivrer votre champs de vision

Fermez les aérateurs de planche de bord puis activez la fonction « voir clair » (***1b***, deux voyants allumés).

Dès que le champ de vision est assuré, passer sur l'une des touches de répartition ***1a-3-4*** ou ***8*** suivant le confort souhaité.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE

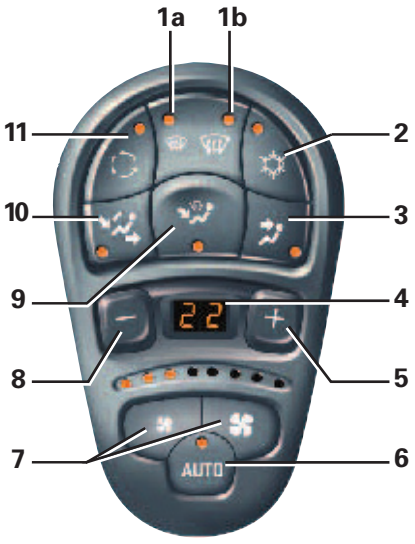

Les commandes

1a - Dégivrage /Désembuage

1b - Dégivrage « touche voir clair »

2 - Mise en service conditionnement d'air

3 - Répartition de l'air

4 - Afficheur

5 - Réglage température de l'habitacle (+)

6 - Mise en mode automatique

7 - Réglage de la vitesse de ventilation

8 - Réglage température de l'habitacle (–)

9 - 10 - Répartition de l'air

11 - Isolation de l'habitacle (recyclage de l'air)

Le confort ambiant (mode automatique)

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas de météo extrêmes) le **confort ambiant** dans l'habitacle.

Ce système permet :

De maintenir le confort dans l'habitacle quelles que soient les conditions climatiques à partir du niveau de confort sélectionné.

D'être réglé indépendamment côté conducteur ou passager.

De réguler la température présélectionnée en fonction de différents capteurs (situés dans la console supérieure, la planche de bord et le garnissage de pavillon).

NOTA : en mode automatique (touche ***6***) pensez à fermer les aérateurs centraux de la planche de bord lorsque la température extérieure est inférieure à la température de confort.

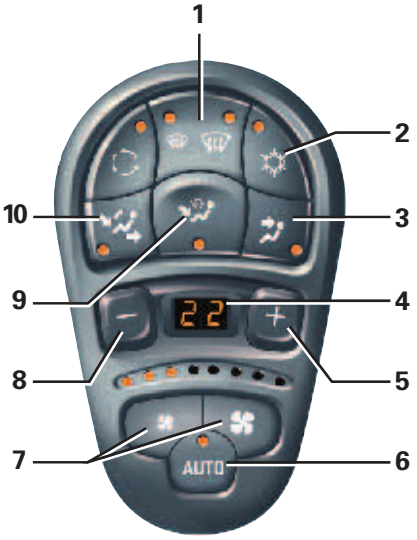

Mise en action du mode automatique.

- Appuyez sur la touche ***6***, le témoin de la touche s'allume.
- Choisissez un niveau de confort à l'aide des touches ***5*** et ***8***

Position maxi automatique 28°

Position mini automatique 16°

Si l'on veut sélectionner une température supérieure à 28°, l'afficheur ***4*** affiche HI (high), le système est en fonction chaud maxi, il n'y a plus de contrôle automatique.

Si l'on veut sélectionner une température inférieure à 16°, l'afficheur affiche LO (low), le système est en fonction maxi froid, il n'y a plus de contrôle automatique.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi, le système, en mode automatique, agit sur les paramètres suivants :

- la vitesse de ventilation
- la répartition de l'air
- la gestion du recyclage d'air
- la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné

Sauf conditions particulières, il n'est pas nécessaire de sortir du mode automatique en agissant sur les touches 1, 2, 3, 7, 9, et 10

Par ambiance extérieure froide, le système de climatisation automatique ne démarre pas instantanément en puissance maximum, mais de façon progressive jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de 30 secondes à plusieurs minutes.

La valeur affichée traduit un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).

Les aérateurs de planche de bord latéraux peuvent être laissés ouverts quelles que soient les conditions climatiques. Il est toutefois conseillé de les laisser fermés par temps froid.

Les aérateurs centraux (air froid uniquement) doivent être tenus fermé pour des températures extérieures inférieures à environ 20° pour garantir un fonctionnement optimal du système de régulation. Au-delà de 20° il doivent être ouverts afin d'optimiser les performances de la climatisation.

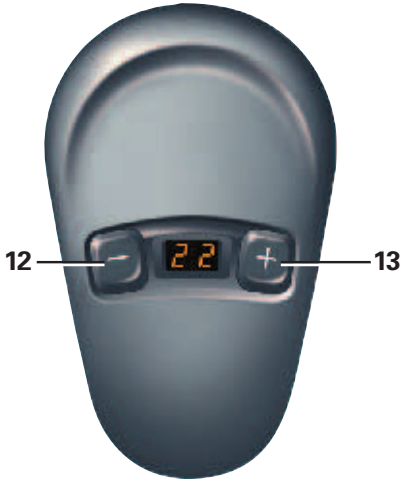

Commande passager

A la place passager, vous pouvez régler le niveau de confort ambiant de votre côté.

Pour cela :

- Sélectionnez un niveau de confort ambiant côté passager de 16 à 28° à l'aide des touches ***12*** et ***13***.
- Lorsque la commande n'est pas activée, le réglage de la température est commandé par le conducteur qui règle la température pour l'ensemble du véhicule.
- Lorsque la commande passager est activée, le conducteur peut reprendre le contrôle de l'ensemble de l'habitacle en appuyant plus de trois secondes sur le bouton «auto» ***(6)*** de la commande conducteur. Le niveau de confort redevient égal à celui côté conducteur. Cette opération est automatique après une coupure de contact de plus de 15 minutes.

La commande est neutralisée lorsque la fonction « voir clair » est sélectionnée.

Dégivrage-Désembuage (touche voir clair)

- Une première impulsion sur la touche ***1*** active la fonction désembuage/dégivrage, le témoin de la touche s'allume, le témoin de la touche ***6*** s'éteint, le mode de fonctionnement n'est plus automatique pour la répartition d'air.

Une deuxième impulsion active la fonction « **voir clair** » (2 voyants allumés) elle permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et des vitres latérales avant. La consigne de température s'éteint

Cette touche met en route automatiquement toutes les fonctions dont l'air conditionné, permettant un désembuage / dégivrage optimal. Par contre elle interdit l'utilisation du recyclage d'air.

Le dégivrage électrique de la lunette arrière, du pare-brise et des rétroviseurs extérieurs est aussi activé.

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant.

Au bout de quelques minutes la fonction revient en dégivrage/désembuage.

Pour interrompre la fonction réapuyez sur cette touche (vous revenez en ***1a***) ou sélectionnez une touche de répartition ***3***, ***9***, ou ***10***.

Pour revenir au mode automatique, appuyez sur la touche ***6***.

Dégivrage électrique du pare-brise et de la lunette arrière

Appuyez sur la touche ***1*** le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage très rapide du pare-brise, de la lunette arrière et des rétroviseurs.

Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête automatiquement après un fonctionnement d'environ :
  - 12 minutes maximun pour le pare-brise (durée variable en fonction des conditions climatiques)
  - 12 minutes pour la lunette arrière et les rétroviseurs
- en appuyant sur la touche située au tableau de bord.

Le témoin de fonctionnement s'éteint.

Fonctionnement personnalisé

Choix de la répartition d'air

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix déterminé par le système (quantité d'air).

En appuyant sur l'une des touches suivantes, vous sortez du mode automatique.

Le témoin de la touche *6* s'éteint.

- **Touche *3*** : le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs latéraux et les aérateurs centraux.

- **Touche *9*** : le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage/dégivrage et les pieds des occupants avant et arrière.

- **Touche *10*** : le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants avant et arrière avec un léger débit aux frises de désembuage/dégivrage.

Les autres paramètres restent contrôlés automatiquement.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches ***7***, vous sortez du mode automatique.

Le voyant de la touche ***6*** s'éteint.

Ces touches vous permettent d'augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Les autres paramètres restent contrôlés automatiquement.

Arrêt de l'installation

Appuyez sur la touche ***7*** (–) jusqu'à l'extinction de tous les voyants de contrôle.

Le système est réactivé manuellement en appuyant sur une des touches de la commande conducteur ou automatiquement après une coupure de contact de plus de 15 minutes.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques.

En appuyant sur la touche ***2*** vous sortez du mode automatique ; le témoin de la touche ***6*** s'éteint.

La touche ***2*** vous permet de mettre en route ou d'arrêter le fonctionnement de l'air conditionné.

Le choix du « voir clair » ou du recyclage peut entraîner automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné.

Utilisation en air recyclé

- Appuyez sur la touche ***11***, le témoin de fonctionnement s'allume.

Dans cette position l'air est pris dans l'habitacle et est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonction normale (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche ***11*** dès que le recyclage de l'air n'est plus nécessaire.

Ecart de température sélectionné

- Si, par exemple, l'occupant côté droit sélectionne un niveau de confort trop éloigné de celui de l'occupant côté gauche, ce dernier peut ressentir une modification du confort ambiant. Il y remédiera à l'aide des touches ***5*** et ***8*** de la commande conducteur jusqu'à obtention du niveau de confort désiré, le système en assurera la stabilité.
- Il n'est pas conseillé de sélectionner simultanément d'un côté le niveau de confort **MINI** et de l'autre **MAXI**.

Mémorisation des données

A la mise sous contact, le système reste dans l'état précédent la coupure, si cette dernière est inférieure à 15 minutes.

Si la coupure de contact est supérieure à 15 minutes, le système restituera le confort sélectionné par le conducteur des deux côtés du véhicule.

Consommation

Lorsque l'air conditionné est en fonctionnement, il est normal que vous constatiez une augmentation de consommation de carburant (surtout en milieu urbain).

L'hiver, utilisez périodiquement le conditionneur d'air afin de maintenir le système de climatisation en bon état de fonctionnement.

Ne vous souciez pas de l'eau qui coule sous la voiture, elle provient de la condensation.

Absence de froid

Vérifiez le bon fonctionnement des commandes et le bon état des fusibles, sinon arrêtez le fonctionnement de la climatisation et faites appel à un Représentant RENAULT.

Ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et la peau.

Batterie

Evitez de faire fonctionner la lunette arrière dégivrante et/ou le pare-brise dégivrant électrique lorsque le moteur est à l'arrêt. Comme pour tout consommateur, cela décharge la batterie inutilement.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, si vous constatez une baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné cela peut provenir des filtres à particules : adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

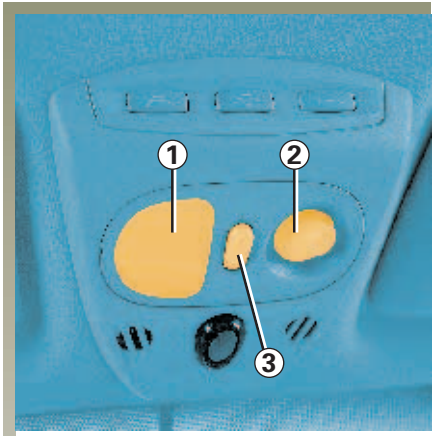

Eclaireur *1* et lecteur de carte *2*

En basculant le contacteur ***3*** vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- une extinction imposée avec éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes sont correctement fermées,
- un éclairage du lecteur de carte ***2***.

Eclaireur de carte *2*

Orientez le spot à votre convenance.

Eclaireur sous pare-soleil

Baissez le pare-soleil.

Appuyez sur le contacteur ***4***.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (en position éclairage commandé)

- Le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes.
- Le verrouillage à distance des portes entraîne une extinction immédiate de l'éclairage.
- Si une porte reste ouverte (ou est mal fermée) cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes).
- Si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

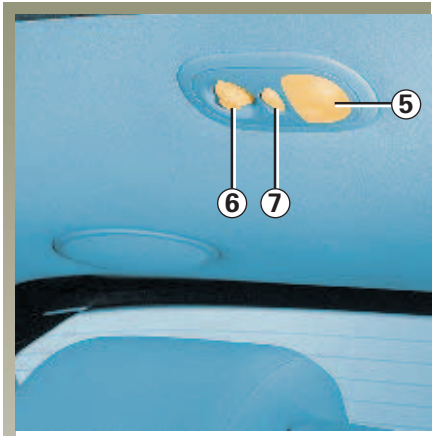

Eclaireur arrière *5* et lecteur de carte *6*

En basculant le contacteur ***7*** vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- une extinction imposée avec éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes sont correctement fermées,
- un éclairage du spot de lecture.

Spot de lecture *2*

Orientez le spot à votre convenance.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (en position éclairage commandé)

- Le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes.
- Le verrouillage à distance des portes entraîne une extinction immédiate de l'éclairage.
- Si une porte reste ouverte (ou est mal fermée) cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes).
- Si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

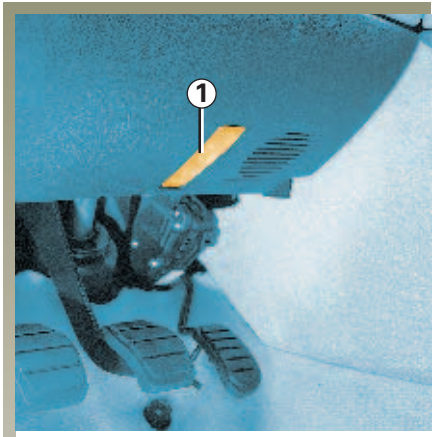

Eclaireur de cave à pieds

- L'éclairage ***1*** est commandé, par l'ouverture d'une porte.

  Reportez-vous au paragraphe « Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur ».

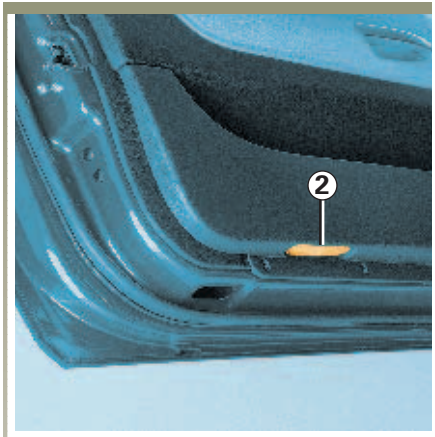

Eclaireur de sol

- Un éclaireur ***2*** fixé en bas de chaque porte permet d'éclairer le sol lors de l'ouverture.

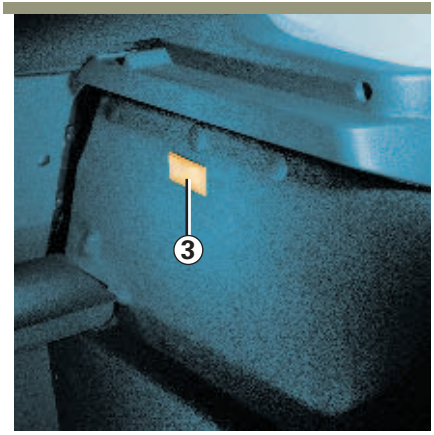

Eclaireur de coffre

- L'éclaireur ***3*** est commandé par l'ouverture du hayon.

Si le hayon reste ouvert plus de 15 minutes, l'éclaireur s'éteint automatiquement.

LÈVE-VITRES AVANT

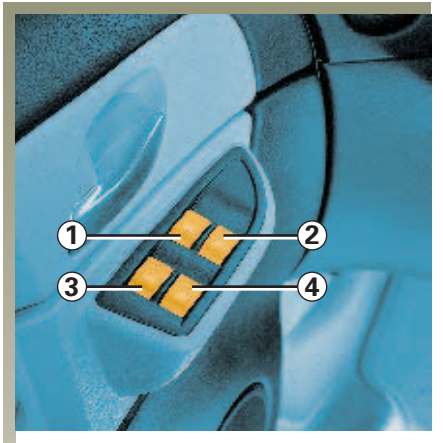

Lève-vitres électriques avant

Fonctionnement

Exercez une pression ou une traction sur le contacteur (***1*** côté conducteur et ***2*** côté passager) pour baisser ou lever complètement la vitre.

Une action sur le contacteur ***1*** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Nota

Les lève-vitres peuvent fonctionner encore 30 secondes après la coupure du contact ou en laissant la clé en position accessoires.

L'ouverture de la porte engendre une légère descente de la vitre.

Réinitialisation

En cas de rupture d'alimentation (ex : batterie faible ou débranchée, d'alimentation coupée, fusibles défectueux...)

Après remise en ordre :

- ouvrir la porte
- mettez le contact
- baisser la vitre
- fermer la porte
- soulevez le contacteur commandant la montée de la vitre
- lorsque la vitre est en butée conservez le contacteur soulevé au moins trois secondes pour mémoriser la position
- recommencez ces opérations pour la deuxième porte
- contrôlez le bon fonctionnement.

Sécurité enfant

Le contacteur ***5*** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière par les contacteurs situés à l'arrière.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal) **seul à bord.**

En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

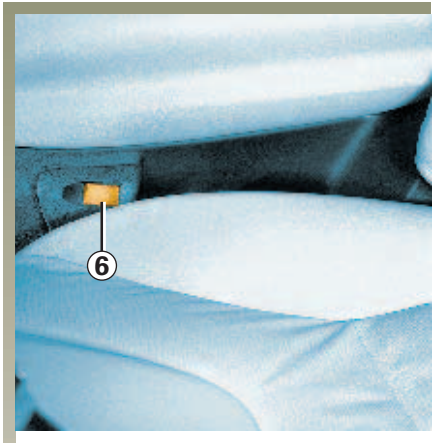

Lève-vitres arrière

Pour baisser

Exercez une pression sur le contacteur ***6*** pour baisser complètement la vitre.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Pour lever

Exercer une traction continue sur le contacteur ***6***.

De la place conducteur, les contacteurs ***3*** et ***4*** (indiqué page précédente) commandent les vitres arrière.

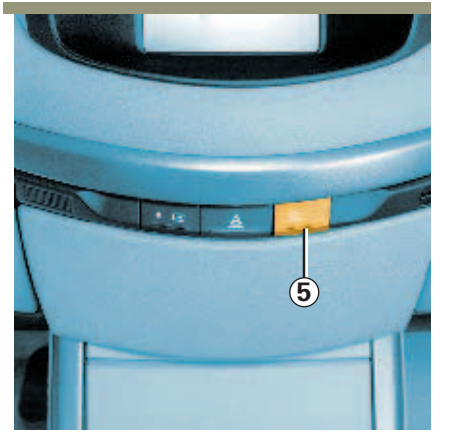

Sécurité enfant
Le contacteur ***5*** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière par les contacteurs situés à l'arrière.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal) **seul à bord.**

En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

Pare-brise à couches réfléchissantes

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe une zone ***1*** permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc).

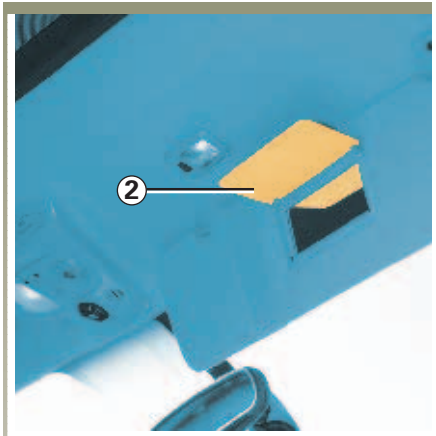

Miroir de courtoisie

Soulevez le couvercle ***2*** du pare-soleil.

TOIT OUVRANT A COMMANDE ÉLECTRIQUE

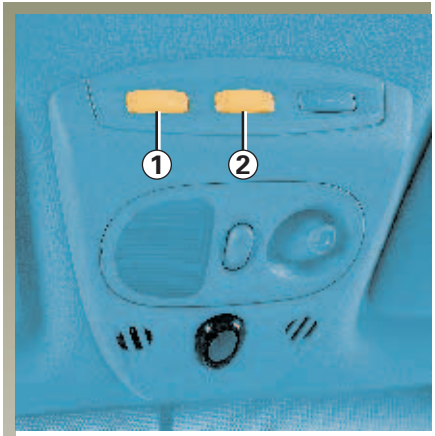

Toit ouvrant coulissant

Fonctionnement automatique

Contact mis.

Pour ouvrir

Actionnez brièvement le contacteur ***1***. Toute action sur le contacteur ***1*** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

L'ouverture du toit ouvrant entraîne l'enroulement du store pare-soleil.

Pour fermer

Actionnez brièvement le contacteur ***1***. Toute action sur le contacteur ***1*** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Position « Grand Air »

Cette position vous permet d'ouvrir simultanément :

- les vitres avant et arrière
- le toit ouvrant
- le store avant

Une action sur un contacteur durant le fonctionnement arrête la course de l'organe correspondant.

Ouverture

Actionnez brièvement le contacteur ***2*** pour ouvrir toutes les vitres, le toit ouvrant et le store avant.

Fermeture

Actionnez le contacteur ***2*** et maintenez la pression jusqu'à la fermeture complète de toutes les vitres et du toit ouvrant.

Le toit ouvrant peut fonctionner encore 30 secondes après la coupure du contact ou en laissant la clé en position accessoires.

Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule.

Nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques.

N'ouvrez pas le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

Réinitialisation

En cas de rupture d'alimentation (exemple : batterie faible ou débranchée, d'alimentation coupée, fusibles défectueux...).

Après remise en ordre :

- mettez le contact
- actionnez le contacteur ***1*** jusqu'à la fermeture complète du toit ouvrant et maintenir la pression sur le contacteur au moins une seconde pour mémoriser la position.

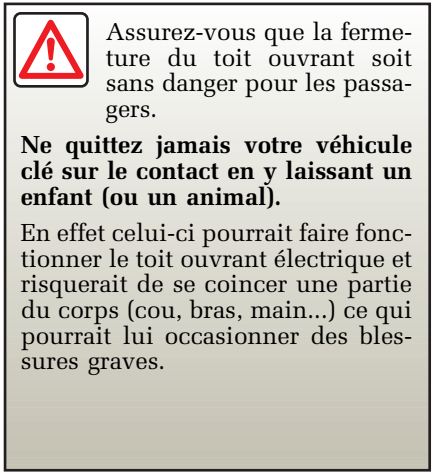

Assurez-vous que la fermeture du toit ouvrant soit sans danger pour les passagers.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact en y laissant un enfant (ou un animal).

En effet celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

Store avant de toit ouvrant

Contact mis

Pour enrouler

Appuyer brièvement sur le contacteur ***3***.

Pour dérouler

Appuyer sur le contacteur ***3*** et maintenez votre pression jusqu'au recouvrement désiré.

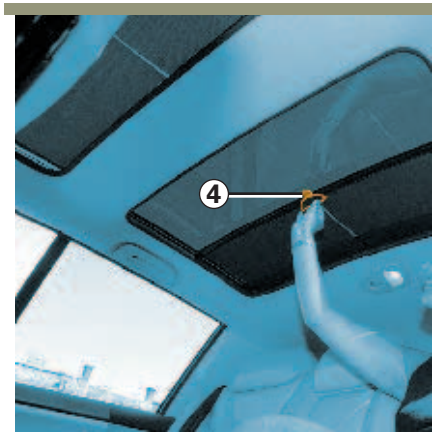

Store arrière de toit en verre

Exercer une pression vers le haut sur la poignée ***4*** pour déverrouiller et accompagner le réenroulement du store.

Lorsque le véhicule roule à grande vitesse, toit ouvrant ouvert, il est fortement déconseillé de dérouler le store avant.

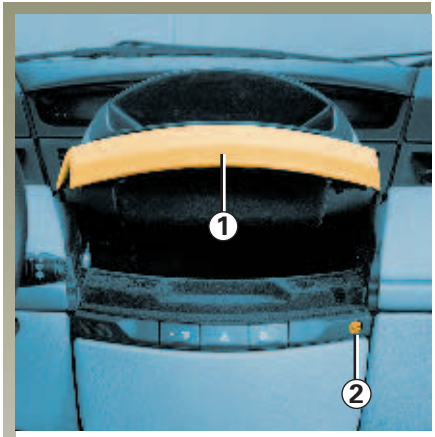

Coffre de bord central

Pour ouvrir le portillon, lever le couvercle ***1***.

Le rangement s'éclaire dès l'ouverture du portillon.

Ce coffre de bord peut être verrouillé grâce à sa clef ***2***.

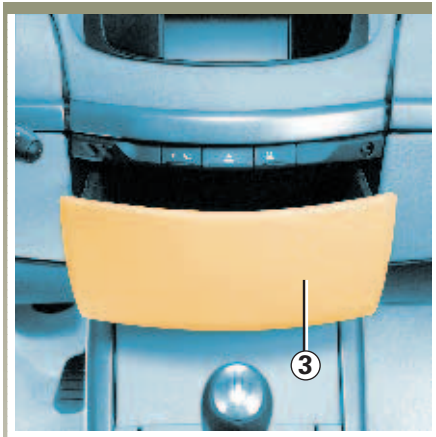

Tiroir

Pour ouvrir le tiroir appuyez en ***3*** et relâchez.

Pour fermer repoussez le tiroir.

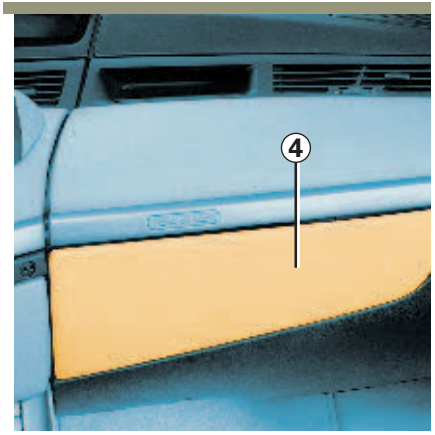

Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, appuyez sur le couvercle ***4***.

A l'intérieur du portillon, un emplacement est prévu pour clipser un stylo.

Pour les véhicules équipés du système de navigation, la boîte à gants est occupée par le lecteur de CD-rom.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.
Lorsque le véhicule roule, le portillon du coffre de bord central doit être impérativement fermé.

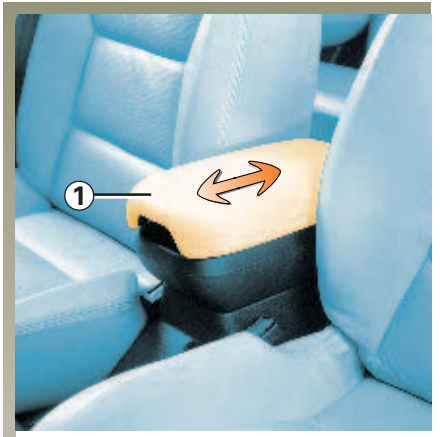

Bloc de rangement accoudoir central avant

Soulevez le couvercle ***1***.

Faire coulisser l'accoudoir pour le régler en fonction de la position du siège avant.

Vide-poches portes *2*

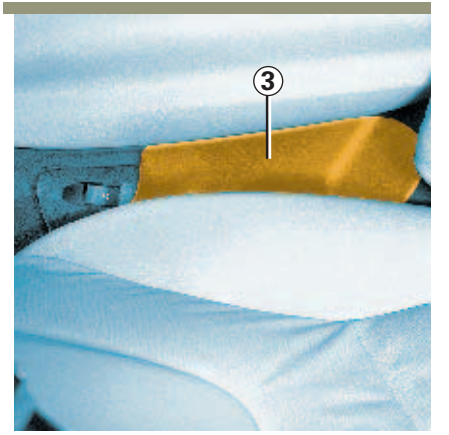

Vide-poches arrière *3*

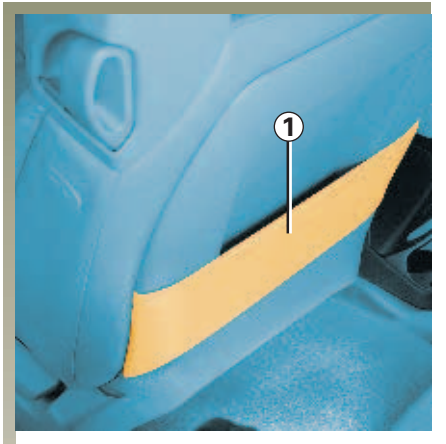

Poche aumônière sur dossier de siège

La poche ***1*** permet de recevoir des documents de faible encombrement.

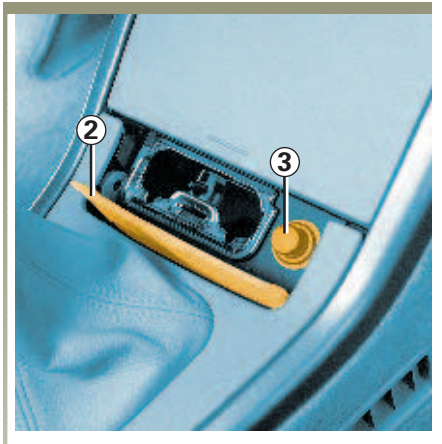

Cendrier sur console avant

Pour ouvrir, poussez au centre du portillon ***2***, il s'ouvrira seul.

Pour le vider, exercez de nouveau une pression vers l'arrière sur le portillon ouvert. Cela permettra l'expulsion de la boîte à cendres.

Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares ***3***.

Il revient de lui-même dès qu'il est incandescent, tirez-le.

Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.

Prise accessoires

(type allume-cigare)

Contact mis, levez la languette ***4*** et branchez l'accessoire.

L'utilisation de la prise accessoire doit être limitée à une puissance maximale de **120 watts**.

Elle ne fonctionne que contact mis ou en position accessoire.

TABLETTE ARRIÈRE

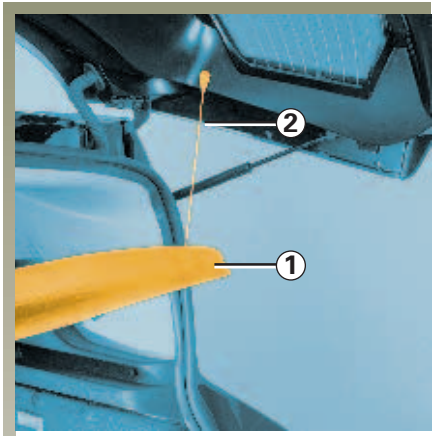

Tablette arrière *1*

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel **2**.

Levez légèrement la tablette et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.

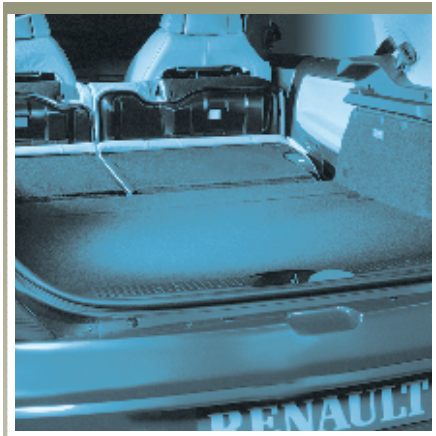

Fonction plancher plat

Vous avez la possibilité de ranger la tablette à plat dans le coffre en la retournant pour réaliser un plancher plat avec la banquette rabattue.

Ne placer aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette arrière en position haute, en cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

L'assise et le dossier peuvent être rabattus (en une ou deux parties) pour permettre le transport d'objets encombrants.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'assise ***1***, et la plaquer verticalement contre les sièges avant.

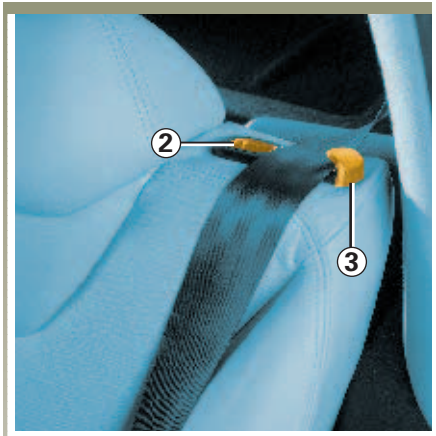

Pour rabattre le dossier

Déposez les appuis-tête arrière.

Appuyez sur le bouton ***2*** et abaissez le dossier.

Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous de son bon verrouillage en partie supérieure. Dans le cas d'utilisation de housses de siège, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
Lors de la manœuvre de la banquette, veillez à bien repositionner les boîtiers des ceintures, avant de rabattre l'assise.
Une fois la banquette remise en place, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité dans les guides-sangle ***3***.

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes lorsque vous actionnez la télécommande.

Pour l'ouvrir

Placez la main au niveau de l'embrévement du bouclier ***1*** et appuyez sur le contacteur sensitif, tirez vers vous, la fin de l'ouverture s'effectue automatiquement.

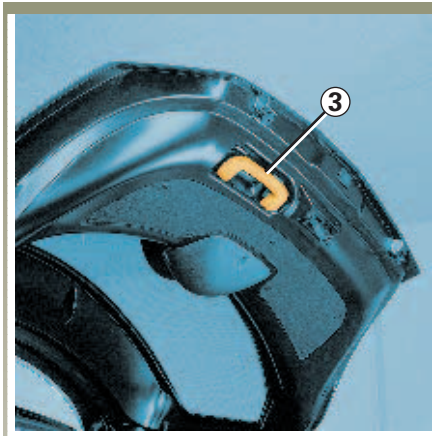

Pour le fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure ***3***.

Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur d'épaules, lâchez la poignée ***3*** et accompagnez-la en prenant appui sur l'extérieur, la fermeture s'effectue automatiquement.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels.

- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximaux.

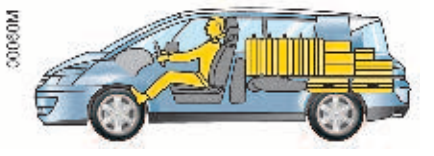

Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez (lorsque le véhicule en est équipé), les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre pour fixer le filet de retenue. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Chapitre 4 : Entretien

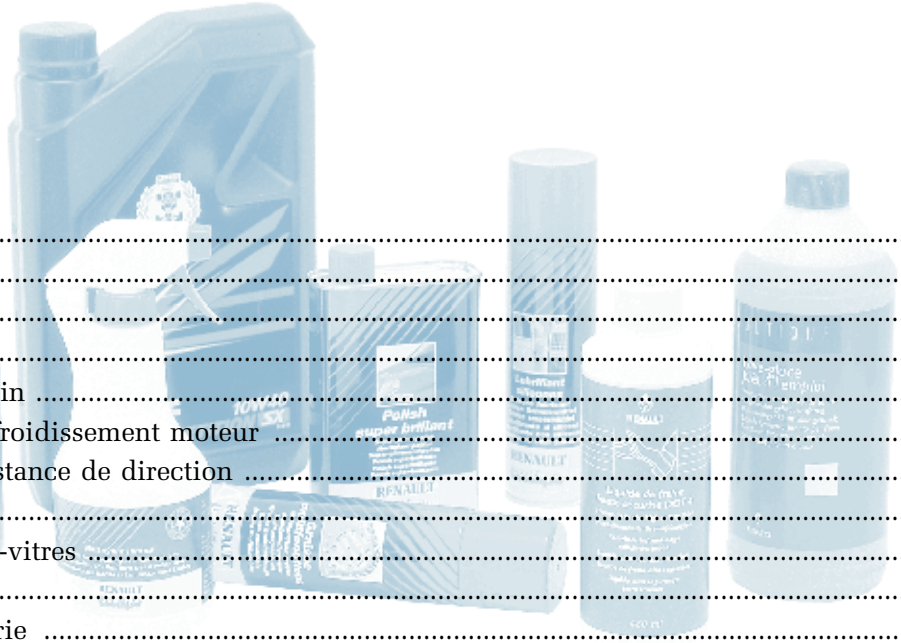

Capot moteur 4.02
Niveau huile moteur ..... 4.03 - 4.04
Vidange : moteur 4.05
Qualité huile moteur 4.06
Niveaux : liquide de frein 4.07
liquide de refroidissement moteur 4.08
pompe d'assistance de direction 4.09
batterie 4.09
réservoir lave-vitres 4.10
Filtre à air 4.11
Entretien de la carrosserie ..... 4.12 - 4.13
Entretien intérieur 4.14

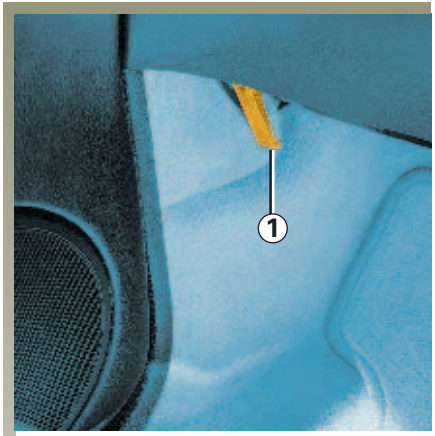

Ouverture capot moteur

Pour ouvrir, tirez la manette ***1***.

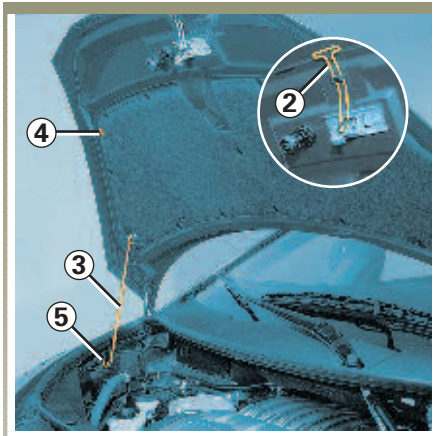

Verrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, tirez la palette ***2*** située à la pointe du capot.

Levez le capot, dégrafez la béquille ***3*** de sa fixation ***4*** et pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement ***5***.

Fermeture du capot moteur

Pour refermer le capot, replacez la béquille ***3*** dans la fixation ***4*** prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de sa position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Assurez-vous du bon verrouillage du capot moteur.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement, c'est pourquoi il est normal de faire un appoint entre deux vidanges. Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 1 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Périodicité : vérifiez régulièrement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Niveau :

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

Lecture du niveau au tableau de bord

Attendre au minimum 1 minute avant de mettre le contact pour lire le niveau au tableau de bord.

A la mise sous contact :

- Si le niveau d'huile est correct il n'y a pas d'affichage au tableau de bord (c'est la température d'eau qui s'affiche, reportez-vous au chapitre 1).
- Si le niveau d'huile est en dessous du niveau mini l'indicateur s'affiche environ 20 secondes et la vignette d'alerte de niveau d'huile s'inscrit sur l'afficheur multifonction. La mesure du niveau d'huile est provoquée par l'ouverture de la porte conducteur.

Refaites impérativement le niveau à l'aide de la jauge.

Lecture du niveau à la jauge

Il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » *(B)*, ni dépasser le « maxi » *(A)*.

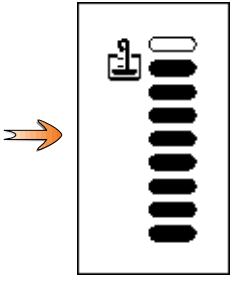

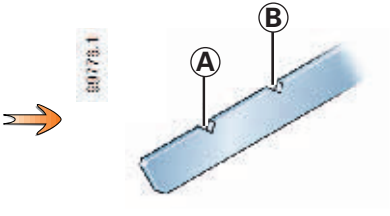

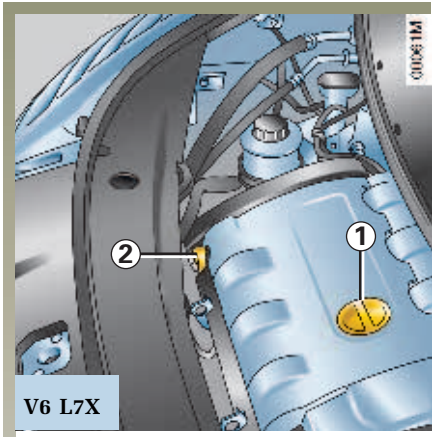

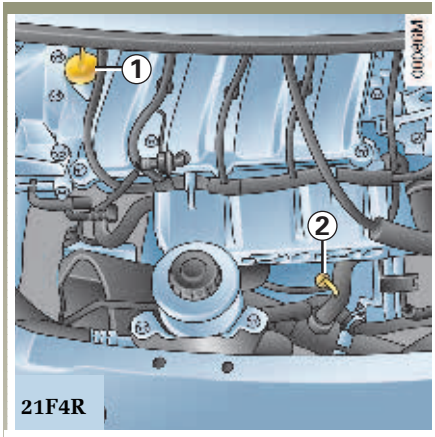

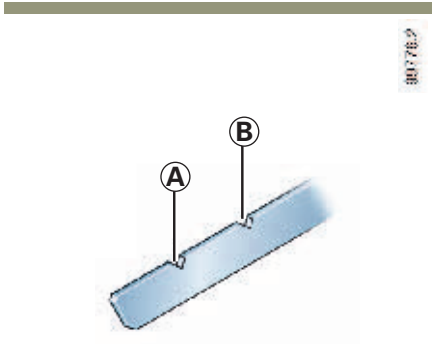

Appoint - Remplissage

Par le bouchon ***1***, rétablissez le niveau.

Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge ***2*** ne dépassez pas le repère « maxi » ***(B)*** et n'oubliez pas de remettre le bouchon.

Quantité d'huile : Pour information l'écart entre mini et maxi sera en moyenne de 1,5 à 2 litres.

Qualité d'huile : Reportez-vous aux pages suivantes.

Attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

VIDANGE MOTEUR

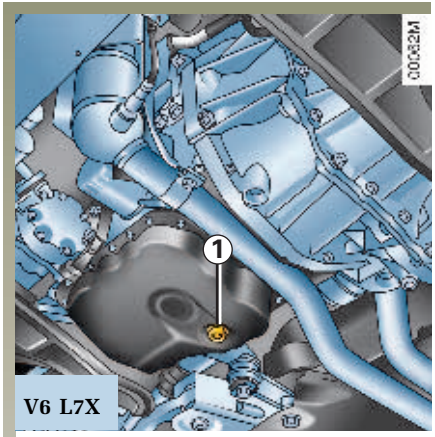

Bouchon *1* - (retirez la plaque de protection pour y accéder).

Faites des vidanges plus rapprochées en cas d'utilisation intensive.

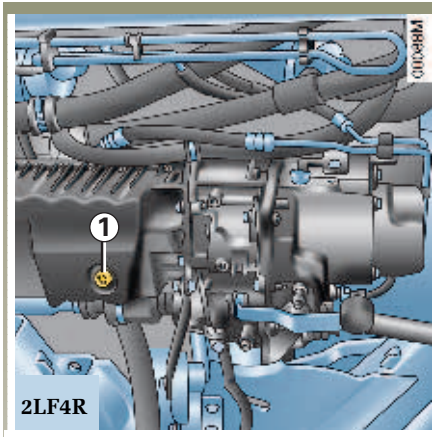

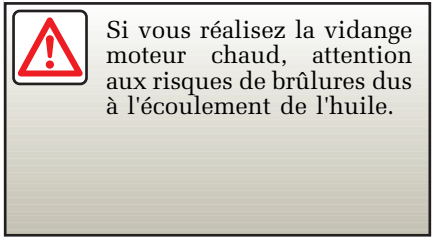

Si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dus à l'écoulement de l'huile.

Capacités moyennes de vidange
(pour information)

moteur V6 L7X : 4,9 litres
moteur 2L F4R : 5 litres
Filtre à huile compris.

Filtre à huile :

Celui-ci doit être remplacé à chaque révision (consultez le carnet d'entretien de votre véhicule).

A la mise en marche du moteur, après une vidange avec remplacement du filtre à huile, il est normal que la vignette d'alerte de pression d'huile s'affiche au tableau de bord pendant l'amorçage du circuit de lubrification.

Coupez le contact puis remettez en marche le moteur afin de réinitialiser le système de contrôle de pression d'huile.

QUALITÉ HUILE MOTEUR ESSENCE

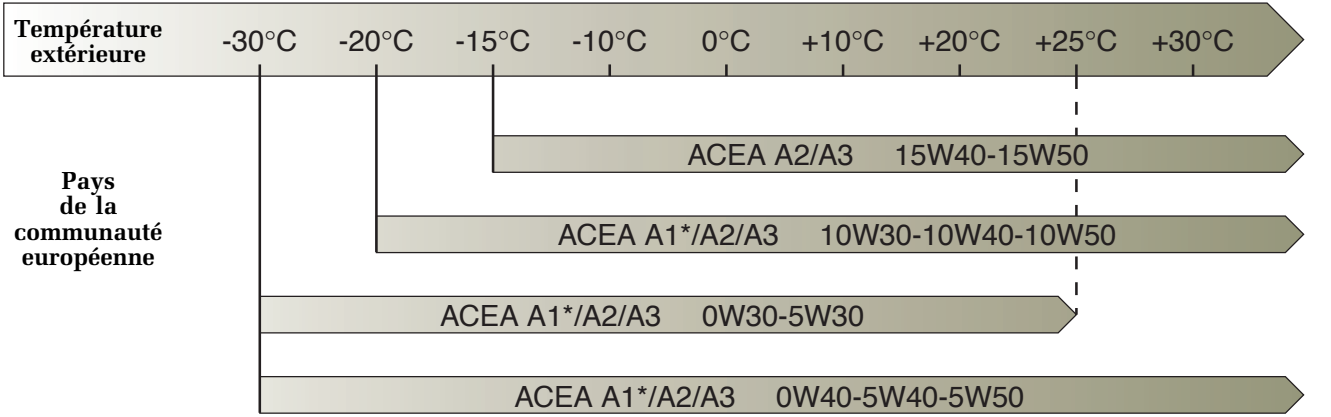

* Huile pour économie de carburant.

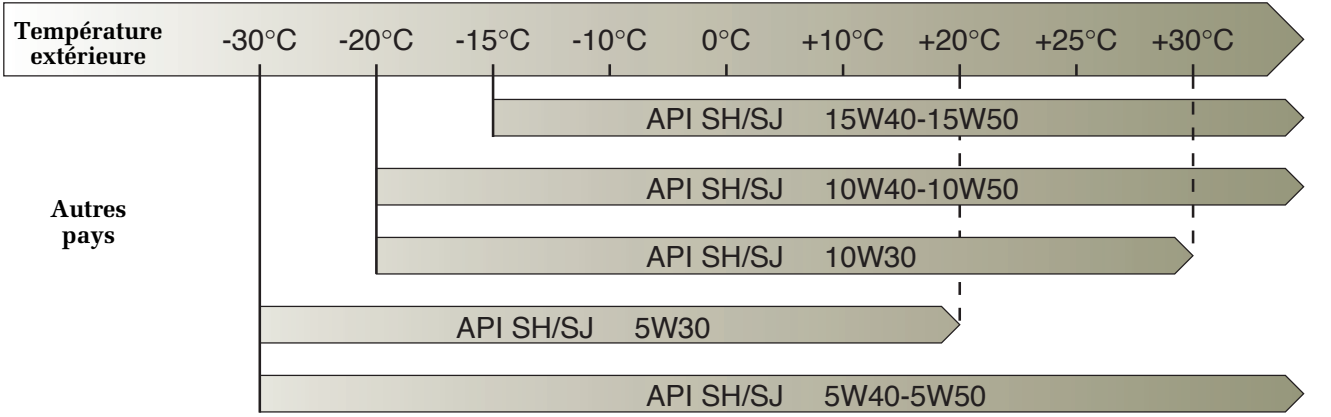

Huile pour économie de carburant : norme API SJ.ILSAC GF2.

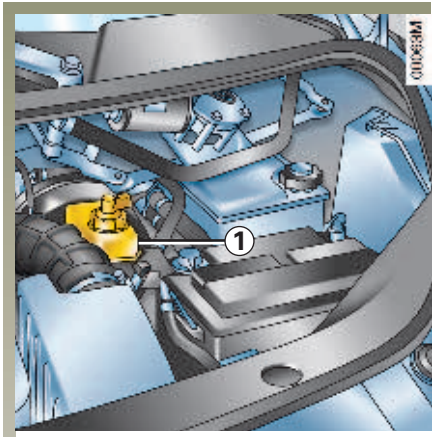

Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau *1*

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des plaquettes mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos services techniques RENAULT et prélevé dans un bidon scellé.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Liquide de refroidissement

Périodicité

Il est à contrôler régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement.)

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos services techniques qui vous assurent :

- Une protection antigel
- Une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
Danger de brûlures.

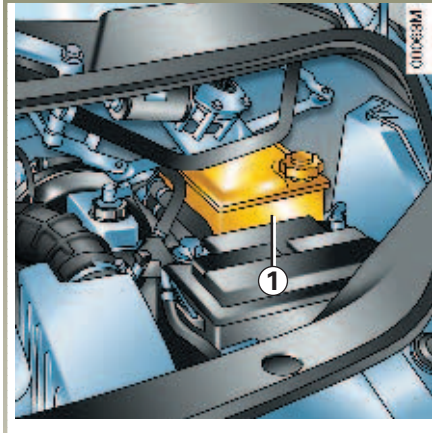

Niveau

Le niveau à froid doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le vase d'expansion ***1***.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Capacités moyennes de vidange
(pour information)
environ 10 litres

Conditions difficiles d'utilisation refroidissement moteur

(Traction de caravane ou conduite sur routes montagneuses, fortes rampes, etc.)

Votre voiture est équipée d'un moto-ventilateur électrique, il est inutile de passer sans nécessité sur une vitesse inférieure dans le but de favoriser le refroidissement par une rotation plus rapide du moteur ; le ventilateur étant commandé électriquement, il ne tourne que si c'est nécessaire pour stabiliser la température du liquide de refroidissement.

Lors des interventions sous le capot moteur, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

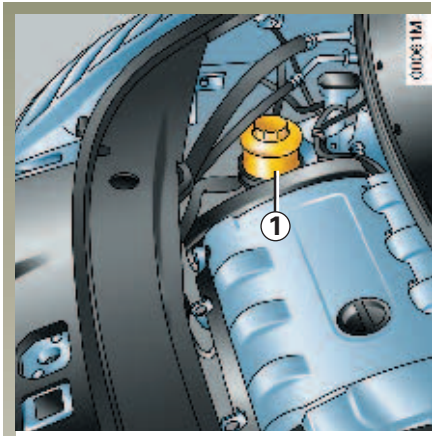

Pompe d'assistance de direction

Périodicité

Reportez-vous au carnet de garantie et d'entretien de votre véhicule.

Niveau :

Pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir ***1***.

Utilisez pour les appoints ou le remplissage les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT.

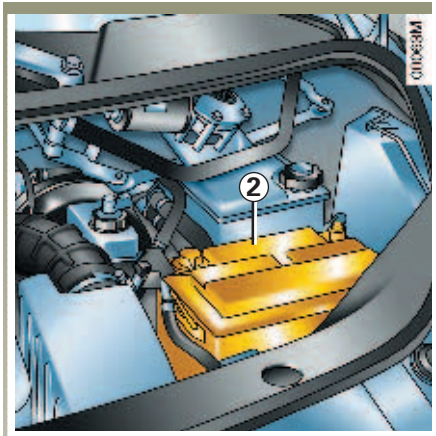

Batterie *2*

Votre batterie ne nécessite pas d'entretien.

N'ouvrez jamais le couvercle.

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

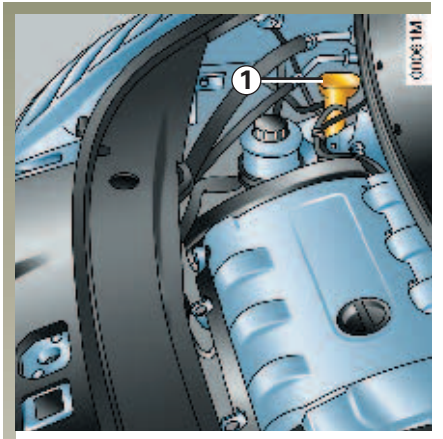

Réservoir lave-vitres

Remplissage : déposez le bouchon ***1*** en mettant le doigt sur le trou ***2***. Le niveau est donné par la quantité de liquide contenu dans le tuyau ***3***.

Ce réservoir alimente également les lave-projecteurs.

Liquide : Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

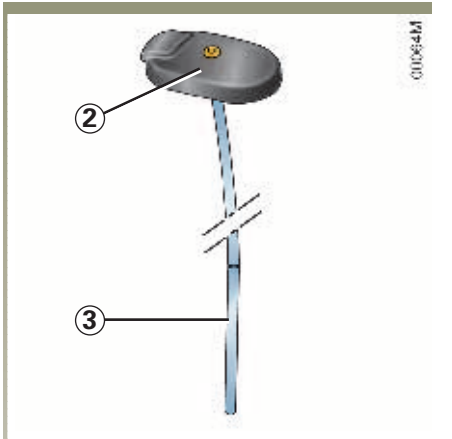

Contenance :
- environ : 8 litres

Lors du remplissage du réservoir de lave-vitres, veillez à ne pas renverser de liquide à côté.

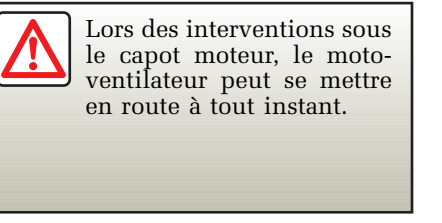
Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

FILTRE A AIR

Nous vous conseillons de consulter votre représentant RENAULT.

Périodicité

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Filtre à particules

Périodicité de remplacement de l'élément filtrant : Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Remplacement : Nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie de techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

- **d'agents atmosphériques corrosifs**
  - pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
  - salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
  - conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...)
- **d'actions abrasives**
  - poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...
- **des incidents de circulation**

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'imposent pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou les salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passage de roues et le dessous de caisse.
- Passer du polish sur les parties du véhicule de couleur aluminiun.
- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : bouchon à carburant, intérieur de la trappe à carburant, toit ouvrant...) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampooings sélectionnés par nos services en la rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
  - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
  - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

  Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour en enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage.
  - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
  - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion (capot).
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicule, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses*, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre.
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières.. il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

* **NOTA :** pour un meilleur résultat nous vous conseillons de laver votre véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Nous avons sélectionné des produit spéciaux pour l'entretien que vous trouverez en RENAULT Boutique.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur de climatisateur...).

  Utilisez un chiffon doux ou du coton.

  Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

  Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

  L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

- **Ceintures de sécurité**

  Elles doivent être tenues propres.

  Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

  L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez en RENAULT Boutique.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Cric - Manivelle - Enjoliveur 5.02
Changement de roue ..... 5.03 ➡ 5.05
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) ..... 5.06 ➡ 5.08
Essuie-vitres (remplacement des balais) 5.09
Lampes feux avant ..... 5.10 ➡ 5.13
Lampes feux arrière ..... 5.14 - 5.15
Lampes éclairage intérieur ..... 5.16 - 5.17
Bougies - Télécommande de verrouillage (piles) 5.19
Fusibles ..... 5.20 ➡ 5.22
Haut-parleurs 5.23
Pré-équipement téléphone 5.24
Accessoires 5.25
Barres de toit 5.26
Batterie ..... 5.27 ➡ 5.29
Remorquage ..... 5.30 - 5.31

CRIC-MANIVELLE-ENJOLIVEUR

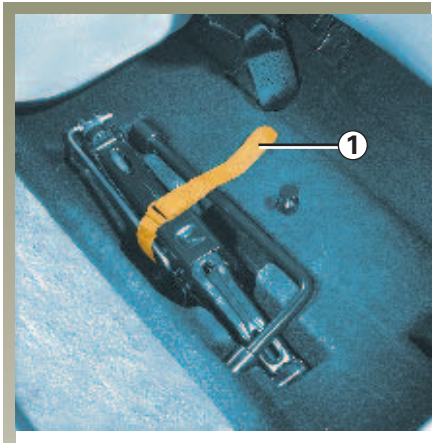

Cric - manivelle

Ils sont situés sous la banquette arrière.

Dépose :

Repliez l'assise de la banquette (partie 1/3).

Déposez la sangle ***1***.

Sortez la manivelle et le cric pour desserrer les roues.

Lors de la repose du cric, il est impératif de remettre la sangle en place.

Enjoliveur

Déposez-le à l'aide du crochet joint à votre véhicule.

Pour remettre l'enjoliveur, reclipsez-le en veillant à l'orienter en fonction de la valve ***2***.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE

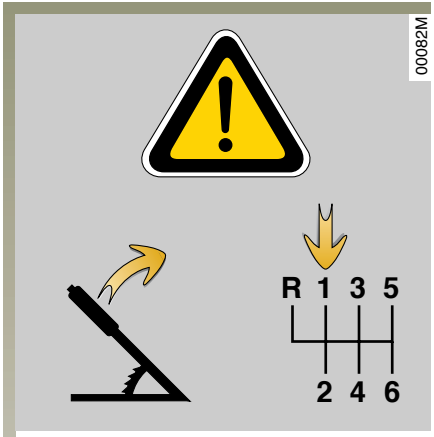

Garez la voiture sur un sol plan et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

- enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez la première vitesse.

- Faites descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation.

Débloquez légèrement les vis de la roue en plaçant la clé de façon à appuyer dessus et non à tirer vers le haut.

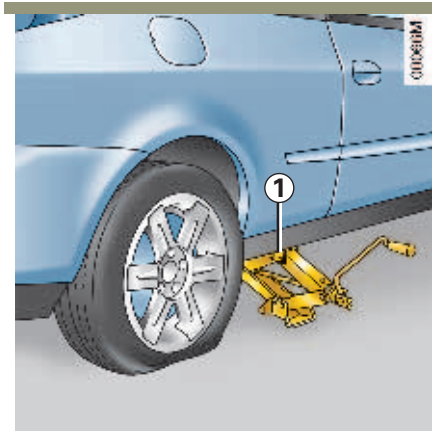

Positionnez le cric :

Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être mise en vis-à-vis du plot de centrage ***1***. Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Assurez-vous que l'emplacement du véhicule vous permet de garantir votre sécurité durant les opérations de remplacement de roue.

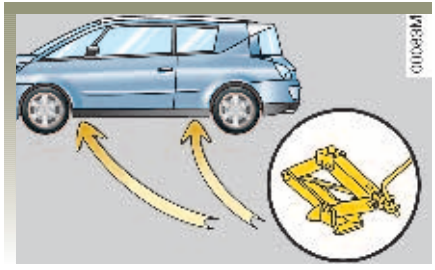

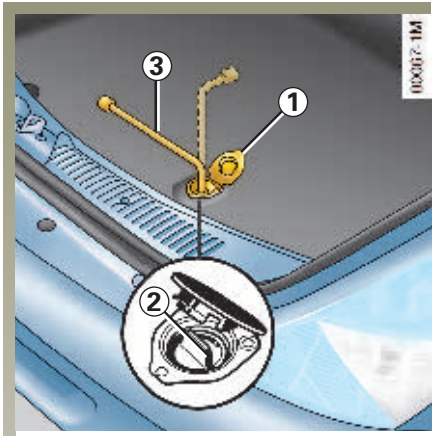

Roue de secours

La roue de secours est placée sous le véhicule.

Pour descendre la roue de secours :

- soulevez le cache ***1***
- retirez l'obturateur ***2***
- dévissez au maximum à l'aide de la manivelle ***3***.

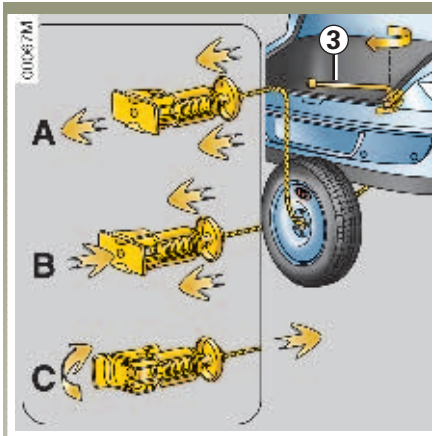

Tirez la roue vers vous et inclinez-la légèrement, pliez le support en exerçant une pression comme indiqué ci-dessus, dégagez le support de la jante.

Pour replacer la roue de secours:

Procédez dans l'ordre inverse en plaçant la roue valve vers le bas.

Vérifiez le centrage du support de façon à bien mettre la roue en position dans son logement.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis à l'aide de la manivelle et descendez le cric.

En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.
Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.
La roue crevée doit être mise dans le coffre. Ne pas la raccrocher sous le véhicule.
Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Roues au sol, bloquez les vis.

Rangez la roue en lieu et place de la roue de secours.

Après quelques kilomètres, vérifiez le serrage de la roue.

Le véhicule est équipé d'une roue de secours avec pneumatique à usage temporaire dont la vitesse est limitée à 120 km/h.

L'utilisation de la roue de secours doit être de courte durée et se faire seulement en cas d'incident nécessitant un changement de la roue.

Vous ne devez pas dépasser 120 km/h et rouler avec plus d'une roue à usage temporaire.
Pour votre sécurité, respectez ces conditions d'utilisation.

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route.

Il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

De plus, lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.

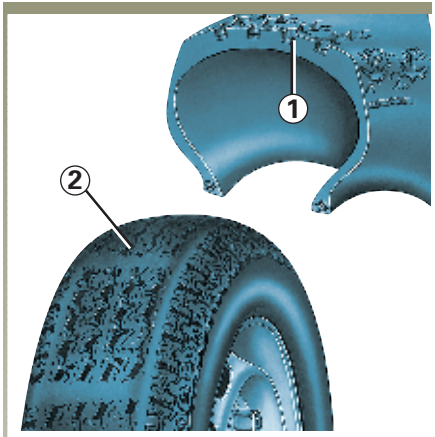

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant : les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure ***1*** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles *2*** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur routes mouillées.**

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des déréglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par forte chaleur, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids,** il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette collée sur le caisson de la porte conducteur vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Remplacement des pneumatiques

Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la direction (lourdeur) ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Jantes

N'utilisez que des jantes homologuées pour votre véhicule, consultez votre Représentant RENAULT.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Son utilisation est soumise à des conditions restrictives, voir paragraphe « Roue de secours ».

Utilisation hivernale

- **Chaînes :**

  Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

  Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule,**

mais ne sont pas chaînables :

- les pneumatiques de dimensions : 235 / 50 / 17
- la roue de secours à usage temporaire.

En cas de crevaison sur une roue avant chaînée, il est donc **impératif** de monter l'une des roues arrière en lieu et place de la roue avant crevée et de mettre la roue de secours à la place de la roue arrière.

- **Pneus « neiges » ou « thermogommes »**

  Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

  Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :
  - Un sens de roulage
  - Un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

- **Pneus cloutés**

  Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

  Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

  Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

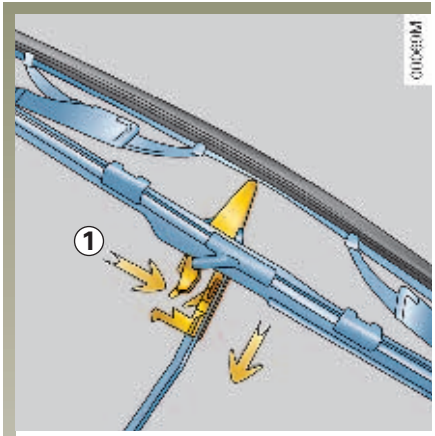

Remplacement des balais d'essuie-vitre avant *1* :

- Soulevez le bras d'essuie-vitre.
- Déconnectez le tuyau de lave-vitre.
- Faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale.
- Poussez sur la languette ***1*** et descendez légèrement le balai.
- Tirez la languette ***2*** et faites glisser le balai vers le bas pour le dégager du crochet ***3***.
- Sortez le balai.
- Décalez le balai puis remontez-le pour le dégager.

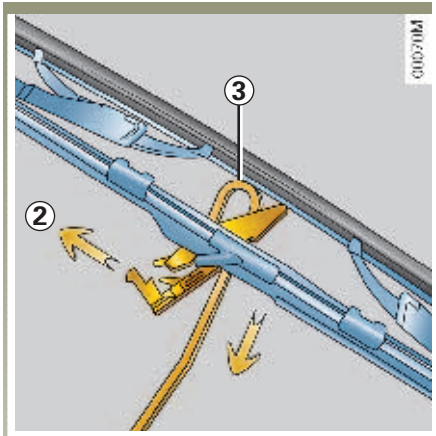

Remontage d'un balai d'essuie-vitre avant.

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

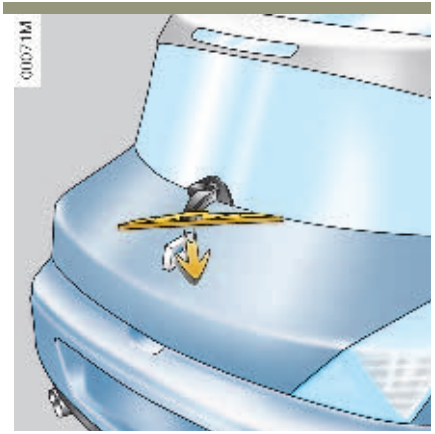

Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière

- Soulevez le bras d'essuie-vitre.
- Faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale.
- Dégagez-le en tirant sur celui-ci.

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

FEUX AVANT : remplacement des lampes

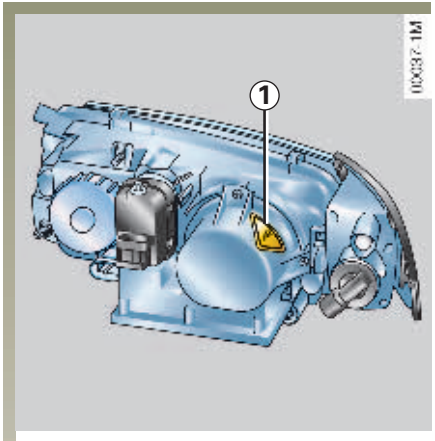

Feux de croisement à lampes à décharge

Ils sont repérables à l'étiquette ***1*** sur l'optique.

Le remplacement de la lampe de projecteur doit être impérativement réalisé par un Représentant RENAULT.

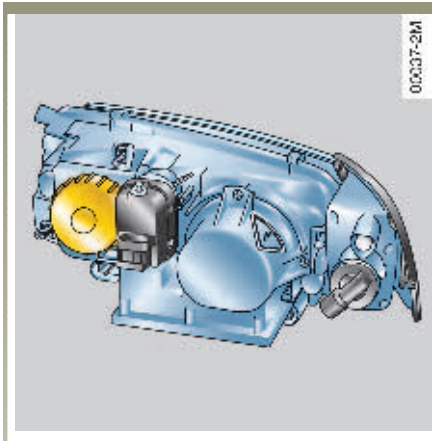

Lampes des feux de route

Déposez le cache plastique en tournant d'un quart de tour.

- Déposez le connecteur de la lampe.
- Dégrafez le ressort ***2*** et sortez la lampe.

Type de lampe à iode : H7.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

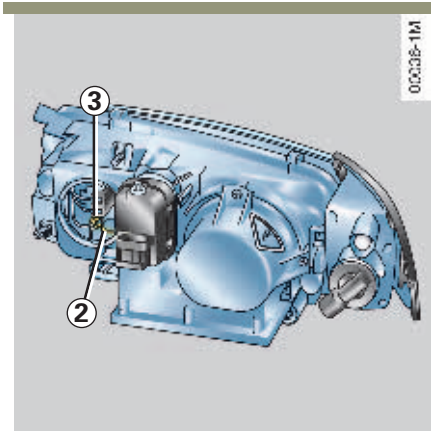

Feux de position avant

- Sortez le porte-lampe ***3*** en tournant d'un quart de tour pour atteindre la lampe.
- Remplacez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

FEUX AVANT : remplacement des lampes (suite)

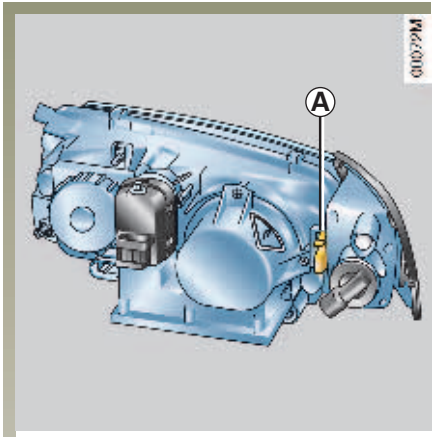

Feu indicateur de direction

Dépose :

- Déclipsez l'ergot ***A*** en exerçant une pression comme indiqué par les flèches ***1*** et ***2***, en vous aidant simultanément de votre deuxième main, exercez une poussée sur l'extérieur du clignotant comme indiqué par la flèche ***3***.
- Sortez le clignotant avant.
- Tournez le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : lampe orange forme poire à ergots 21W

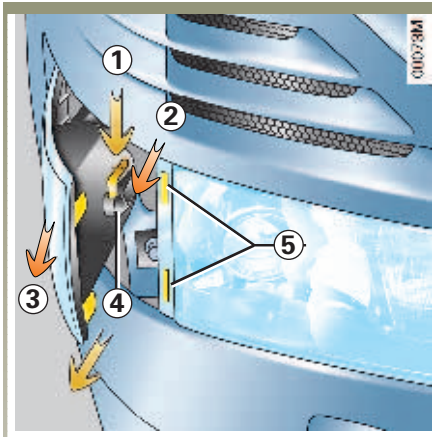

Repose :

- Positionnez l'ergot ***4*** dans son guide.
- Positionnez les ergots situés sur le côté du clignotant dans les guides ***3*** situés sur le phare.
- Repoussez le clignotant jusqu'au clipsage de l'ergot.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace polycarbonate » protégée par un vernis autococatrisant, utilisez un chiffon doux ou du coton légèrement imbibé d'eau savonneuse, puis rincez.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Pour effacer les rayures plus profondes, consultez votre Représentant RENAULT.

L'emploi de produit à base d'alcool est à proscrire.

Traces de condensation dans les feux :
Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.
Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.

PROJECTEURS ANTIBROUILLARD : remplacement des lampes

Pour le remplacement des lampes et le réglage des projecteurs, rendez vous chez votre Représentant RENAULT.

Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT, car un branchement incorrect pourrait entraîner une détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur). De plus, il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes

Déclipsez le répétiteur ***1*** (à l'aide d'un outil type petit tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes

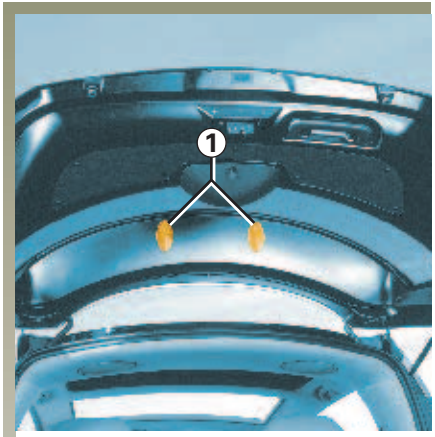

Troisième feu stop

Ouvrir le hayon

- Déposez le feu en dévissant les deux vis ***1*** (à l'aide de la clé située dans la pochette des documents de bord).

Remplacez la lampe défectueuse.

Type de lampe : W 5 W.

Eclaireur plaque d'immatriculation

- Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche **2**.
- Déclipsez le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)

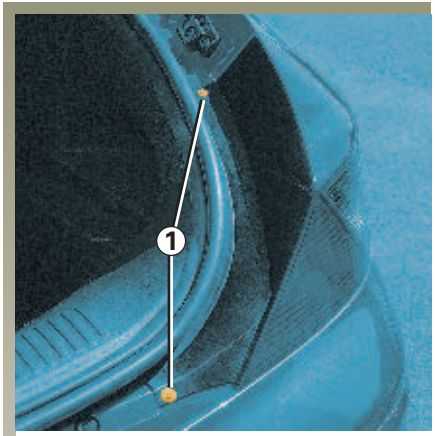

- Déposez le feu en dévissant les deux vis ***1*** (à l'aide de la clé située dans la pochette des documents de bord).

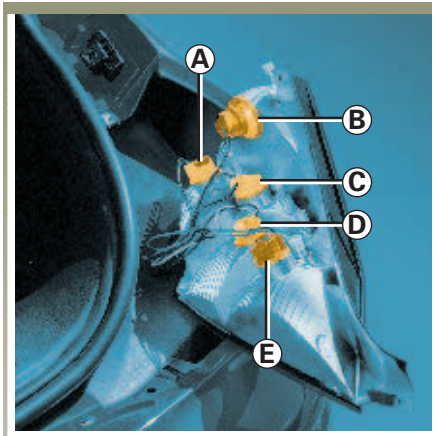

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampes et sortez les lampes.

A **Feux indicateurs de direction.**
Lampe orange forme poire à ergots P 21W.

B **Feu de brouillard.**
Lampe forme poire à ergots P 21 W

C **Feux de recul.**
Lampe forme poire à ergots P 21W.

D **Feux de position.**
Lampe forme poire à ergots P 5W.

E **Feux de position et de stop.**
Lampe forme poire à ergots deux filaments P 5/21W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes

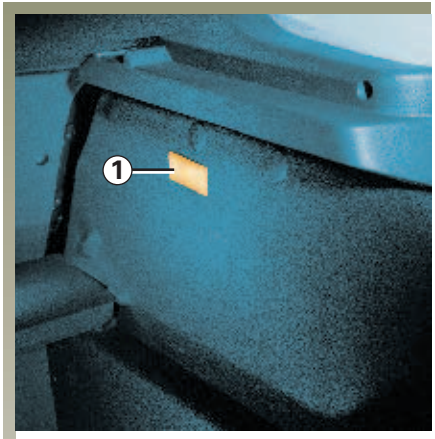

Eclaireur de coffre

- Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche ***1***.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

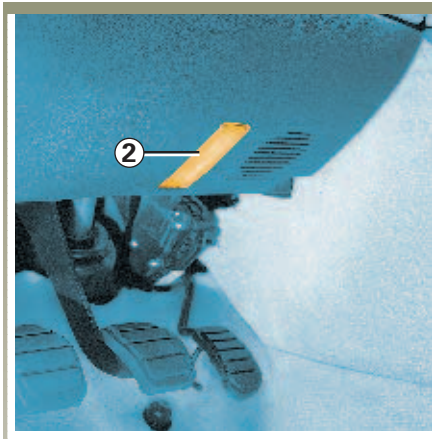

Eclaireur de cave à pieds

- Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche ***2***.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

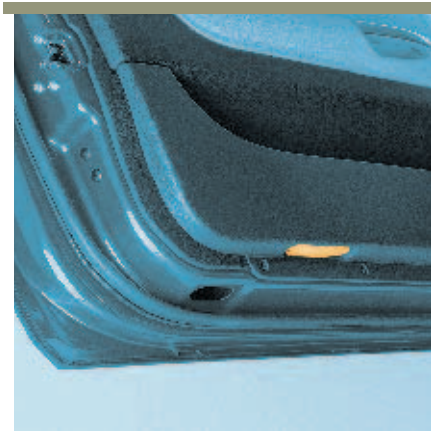

Eclaireur de sol

Pour le remplacement de la lampe consultez votre Représentant RENAULT.

Type de lampe : W 5 W.

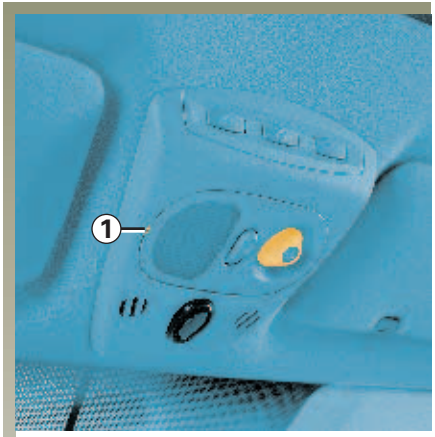

Plafonnier avant

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche ***1***.

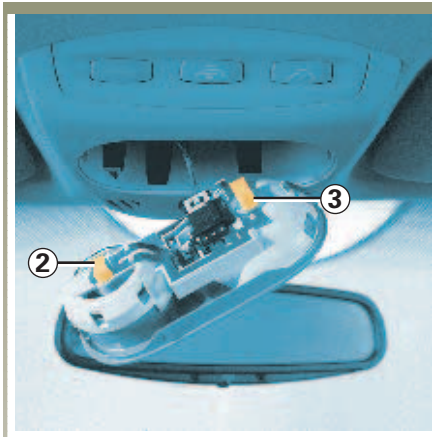

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe ***2*** ou ***3*** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

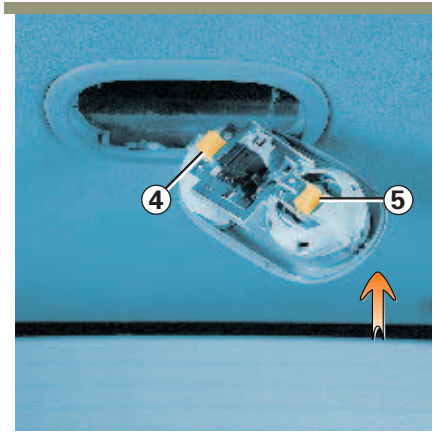

Plafonnier arrière

Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe ***4*** ou ***5*** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

Eclaireur de boîte à gants

- Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche ***1***.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

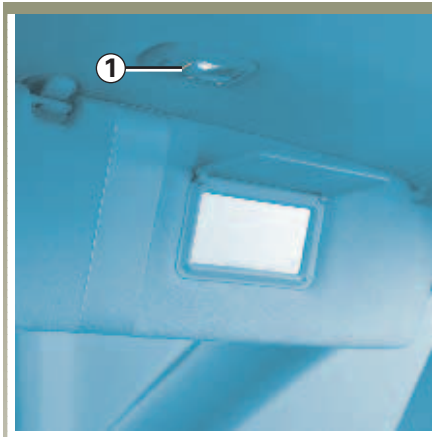

Eclaireur sous pare-soleil

- Déclipsez l'éclaireur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).
- Tournez la lampe d'un quart de tour pour la sortir.

Type de la lampe : W 5 W à ergots.

Bougies

N'utilisez que des bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type est indiqué sur une étiquette collée sur le couvre-culasse moteur. Sinon, consultez votre Représentant RENAULT.

Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur et du pot catalytique.

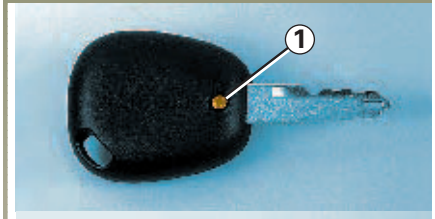

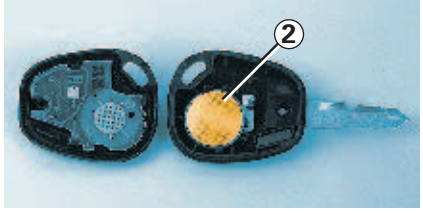

Télécommande de verrouillage des portes

Remplacement des piles : Déposez la vis ***1***, ouvrez la clé et remplacez les deux piles ***2*** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Remplacement d'une télécommande :

Si vous voulez remplacer une télécommande (perte ou panne), il vous faut amener le véhicule et l'autre télécommande chez votre représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

Utilisez des piles de type CR 2016 3 V, disponibles chez votre Représentant RENAULT.
La durée de ces piles est de 2 ans environ.

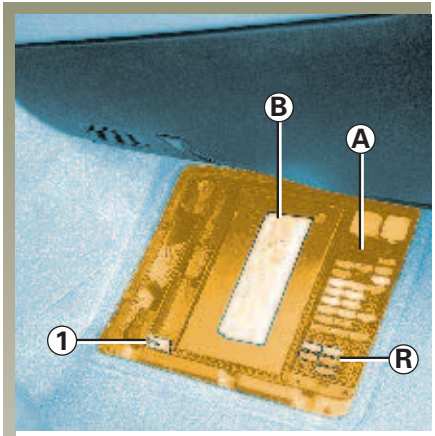

Compartiment à fusibles habitacle *A*

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez l'état des fusibles.

Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées.

En cas de court-circuit, isolez la batterie en dévissant la borne négative de la batterie. En aucun cas, vous ne devez déconnecter la borne positive avant la borne négative.

Le compartiment à fusibles habitacle ***A*** se trouve « sous les pieds du passager ».

Pour l'ouvrir, soulevez le surtapis et déposez le couvercle (à l'aide d'une pièce de monnaie).

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles ***B*** située dans le compartiment à fusibles (détaillée en page ci-contre).

Une bonne précaution : procurez-vous chez votre représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Remplacement

Déposez le fusible à l'aide de la pince ***1***. Pour sortir le fusible de la pince, glissez-le latéralement.

Les fusibles ***R*** sont des fusibles de rechange.

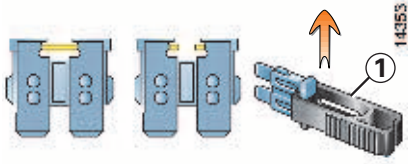

BON **MAUVAIS**

Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le** si nécessaire, par un fusible **impérativement de même ampérage que celui d'origine. Un fusible d'un ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.**

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule) (étiquette B)

Symbole	Affectation
	Feux de brouillard avant
	Gestion combiné Gestion habitacle
	Essuie-vitre AR
	Essuie-vitre AV
	Lève-vitres avant Prééquipement radio - téléphone
	Radio - chargeur CD Prééquipement alarme
	Éclairage intérieur
	Climatisation régulée Navigation Rétroviseur extérieur

Symbole	Affectation
	A.B.S. - E.S.P.
	Airbag
	Lave-vitres avant et arrière Gestion habitacle
STOP	Feu stop Prééquipement alarme (CAD)
	Radio Climatisation Ampli antenne radio
	Prise accessoires
	Rétroviseurs dégivrants
	Avertisseurs
	Feux de lanterne G
	Feux de lanterne D

Symbole	Affectation
	Lampes à décharge
	Navigation / Radio Compte-tours Inter E.S.P.
	Lève-vitres arrière G et D
	Allume-cigares
	Commande éclairage Commande avertisseur
	Antibrouillard arrière

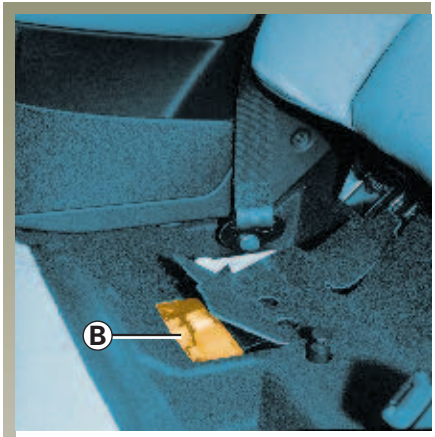

Compartiment à fusibles habitacle *B*

Pour accéder au compartiment à fusibles soulevez la banquette arrière comme indiqué en chapitre 3.

Symbole	Affectation
	Shunt ou aide au parking
	+ Après contact Prééquipement téléphone Relais sécurité enfants Relais lunette arrière dégivrante Rétroviseur électrochome
	Lunette arrière dégivrante
	Sièges chauffants
	Toit ouvrant coulissant Store avant Lève-vitres arrière
	Siège électrique passager
	Siège électrique conducteur

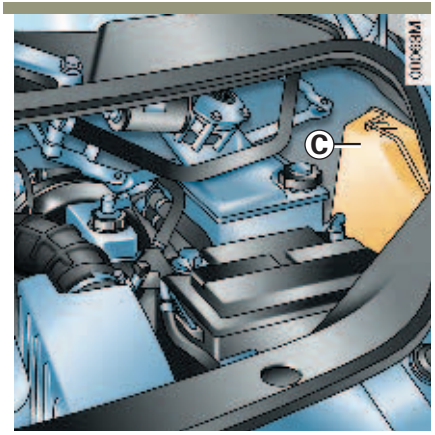

Compartiment à fusibles moteur *C*

Maxi-fusibles

Les fusibles des feux avant sont situés dans ce boîtier, non explicités, ce sont des fusibles de fort ampérage nécessitant l'intervention de votre Représentant RENAULT.

HAUT-PARLEURS

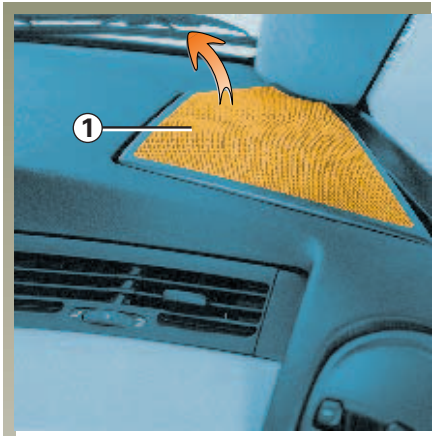

Haut-parleurs de planche de bord (tweeter)

Déclipsez la grille ***1*** en tirant la pointe avant pour accéder au connecteur de haut-parleur.

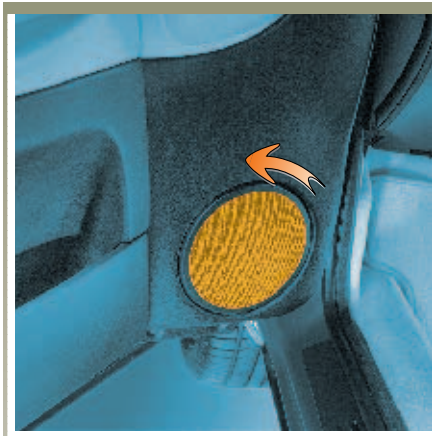

Haut-parleurs dans les portes

Tournez la grille d'un quart de tour comme indiqué ci-dessus.

Haut-parleurs arrière

Tournez la grille d'un quart de tour comme indiqué ci-dessus.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de l'autoradio ne peut être réalisée que par un représentant RENAULT : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

PRÉÉQUIPEMENT TÉLÉPHONE

Prééquipement téléphone

- Un connecteur d'antenne « FME »,
- Un connecteur d'alimentation (+ permanent + accessoire, masse, mute radio) se trouvent dans le coffre ***3*** sous l'accoudoir central avant.

Nous vous conseillons pour l'adaptation du téléphone de consulter votre Représentant RENAULT.

Emplacement micro

Déclipsez la grille ***4*** et placez le micro du « Kit main libre ».

Utilisation de radio téléphones et appareils CB.

Les radio-téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous recommandons de toujours tenir compte des conditions de circulation et de ne pas utiliser ce type d'appareil en roulant.

Montage ultérieur d'accessoires électriques et électroniques.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.
- En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Montage ultérieur d'accessoires non électriques (barres de toit, attelages...)

Les accessoires agréés RENAULT sont conçus sur la base d'un cahier des charges très strict et testés régulièrement, nous vous conseillons de les utiliser (surtout pour des accessoires concernant la sécurité) car ils sont particulièrement sûrs et appropriés à votre véhicule.

Nota : La prise accessoire (voir chapitre 3) vous permet la connexion d'un appareil de 120 W maximum et ne fonctionne que contact mis ou en position accessoire.

Barres de toit

Votre véhicule est équipé de quatre fixations permettant la pose de barres de toit.

Consultez votre Représentant RENAULT.

Assurez-vous que les conditions d'arrimage des charges soient en conformité avec la législation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la charge soit bien arrimée avant de prendre la route.

Des charges mal arrimées peuvent s'envoler et causer des dégâts.

En cours de voyage, contrôlez le bon arrimage de la charge lors des arrêts.

N'utilisez que des systèmes de galerie agréés par les services techniques RENAULT.

Ne dépassez pas 80kg de charge sur l'ensemble des barres de toit.

Répartissez au mieux la charge uniformément sur les barres et arrimez-la solidement.

Lors du transport de charges plates ou encombrantes, adaptez votre conduite au chargement, limitez votre vitesse et roulez sans à-coups.

BATTERIE : dépannage

En cas d'incident :

Isolez la batterie en dévissant la borne négative.

Pour éviter tout risque d'étincelle :

- Assurez-vous que les « consommateurs » sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Branchement d'un chargeur :

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie, en commençant par la borne négative.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur du véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie.

- surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.

Enfin, sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il faudra alors reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.

Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge ; prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT. Evitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : **12 volts**.

La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) supérieure ou égale à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des fils positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée.

Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

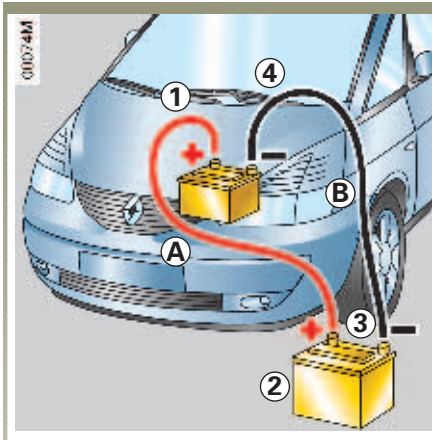

Fixez le câble positif (+) ***A*** sur la borne (+) ***1*** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) ***2*** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (–) ***B*** sur la borne (–) ***3*** de la batteriefournissant-lecourantpuissurlaborne(–) ***4*** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***A*** et ***B***, et que le câble ***A*** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles ***A*** et ***B*** dans l'ordre inverse (***4-3-2-1***).

Réinitialiser :

- les lève-vitres avant
- le toit ouvrant

(reportez-vous au chapitre 3).

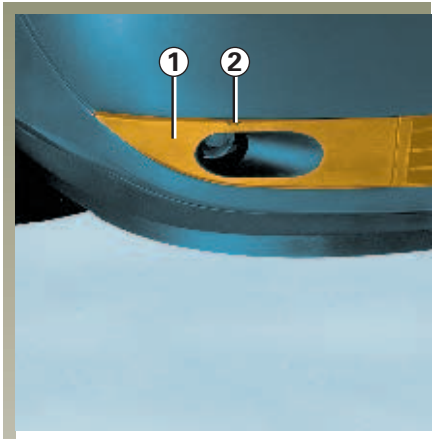

Le volant ne doit pas être verrouillé : la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux de « stop », indicateur de direction). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Point de remorquage avant *A*

Déclipsez le cache ***1*** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche ***2***.

Utilisation d'un appareil de levage en atelier :

N'utilisez que les emplacements prévus par nos services techniques.

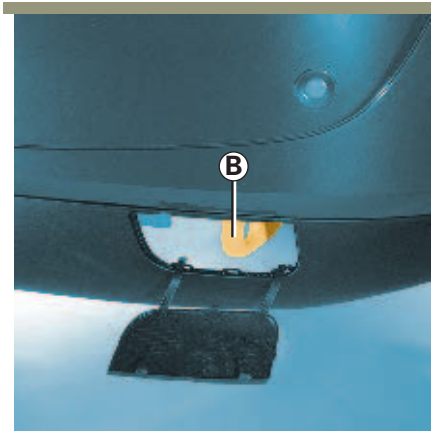

Point de remorquage arrière *B*

Déclipsez le cache en dégageant celui-ci par le dessous du bouclier.

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant ***A*** et arrière ***B*** (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction ; en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.

Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.

Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser 25 km/h.

5.32

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Masse et charge remorquable/caravanage ..... 6.02 - 6.03
Caractéristiques moteurs 6.04
Dimensions 6.05
Plaques d'identification ..... 6.06 ➡ 6.08
Pièces de rechange et réparations 6.09

MASSES ET CHARGES REMORQUABLES

MASSE (en kg) **- Véhicules de base sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : Consultez votre Représentant RENAULT.**

Versions (commercialisation suivant pays)		**2.0 16V**	**V6**
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		**DEOU06**	**DEOT06**
Masse à vide **en ordre de marche** **Sans conducteur**	Total Avant Arrière	1 641 1 026 615	1 741 1 124 617
Masse maxi. **autorisée par essieu**	Avant Arrière	1 230 1 060	1 310 1 060
Masse maxi. autorisée en charge (C)		2 220	2 300
Masse maxi. remorque non freinée		750	
Masse maxi. remorque freinée pente 12 % **Masse maxi. remorque** **Masse total roulant**		 2 000 3 830	 2 000 3 890
Charge maxi. admise sur galerie de toit		80	
Charge maxi. admise sur le point d'attelage (D)		85	

Pour toute adaptation d'attelage et son branchement électrique adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.) :

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et notamment celles, définies par le code de la route.
- Véhicule tracteur : lorsque la masse maximum sur l'essieu arrière lorsque la masse totale autorisée en charge ***(C)*** est dépassée d'une valeur n'excédant pas la valeur maxi sur le point d'attelage ***(D)***, la vitesse maximale de l'ensemble véhicule-remorque est limitée à 100 km/h.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaire à chaque palier de 1 000 mètres.

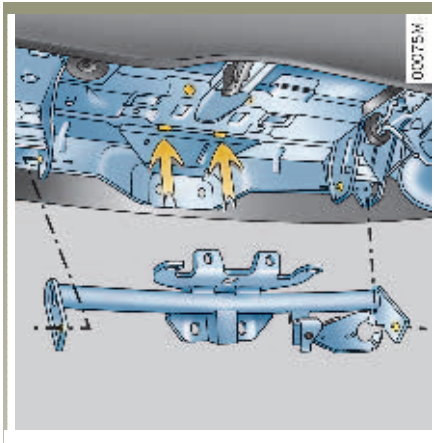

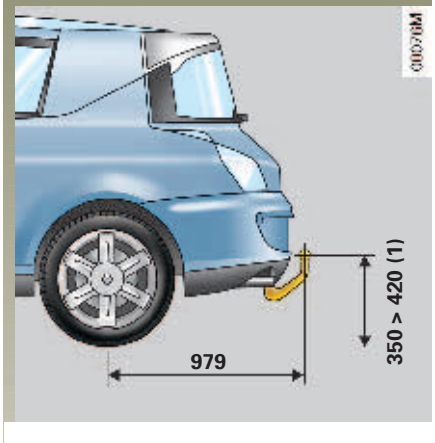

(1) Selon charge.

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	**2.0 16V**	**V6**
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	**DEOU06**	**DEOT06**
Type moteur	F4R turbo	L7X
Alésage x course (mm)	82,7x93	87×82,6
Cylindrée (cm^3)	1 998	2 946
Rapport volumétrique	10: 1	10,5: 1
Injection	Multipoints	
Pot catalytique	Oui	
Type de carburant	Sans plomb 95 ou 98	
Régime de ralenti (tr/mn)	**Non réglable**	
Bougies	*(1)	
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-6-3-5-2-4

*(1) N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.

DIMENSIONS (en mètres)

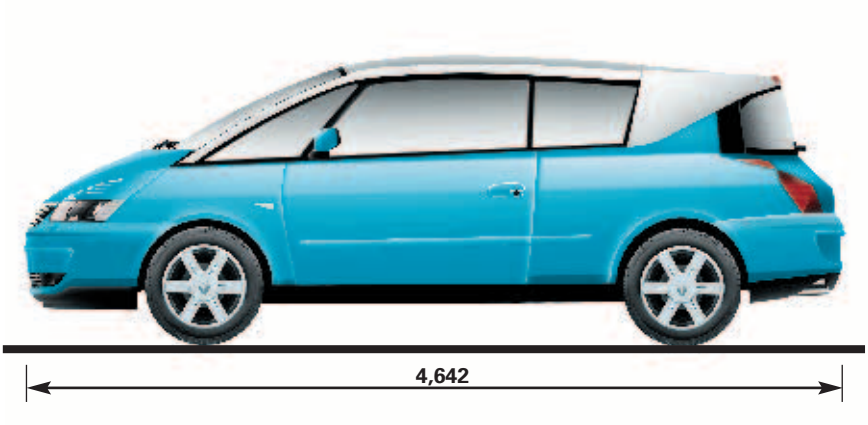

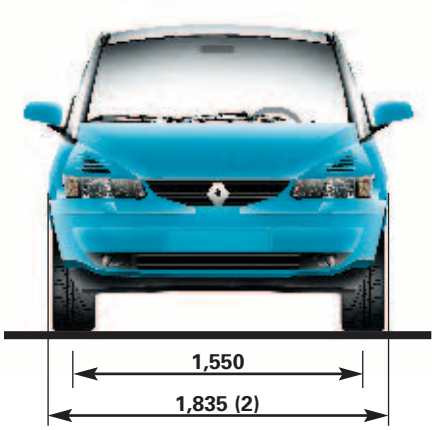

Diamètre de braquage

- entre murs : 11,7 m

(1) Barres de toit, rajouter environ 11,1 cm
(2) Rétroviseurs, rajouter environ 25,8 cm

PLAQUES D'IDENTIFICATION

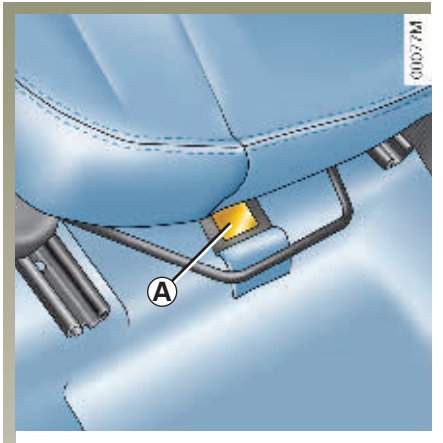

Les indications figurant sur la plaque constructeur *A* et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres et commandes.

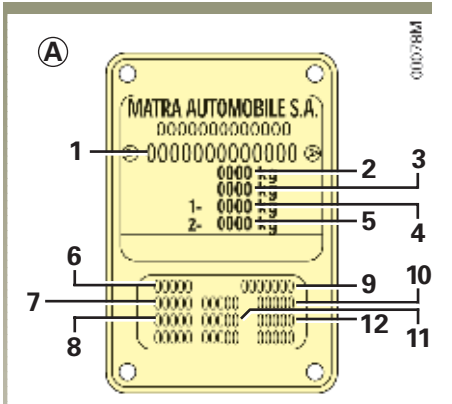

1 Numéro d'identification dans la série du type

2 PTMA (Poids Total Maxi Autorisé du véhicule)

3 PTR (Poids Total Roulant - véhicule en charge avec remorque)

4 PTMA essieu avant

5 PTMA essieu arrière

6 Type du véhicule

7 Niveau d'équipement

8 Référence peinture du véhicule

9 Numéro de fabrication

10 Série limitée et équipement

11 Référence du garnissage des sièges

12 Référence de l'harmonie intérieure

PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

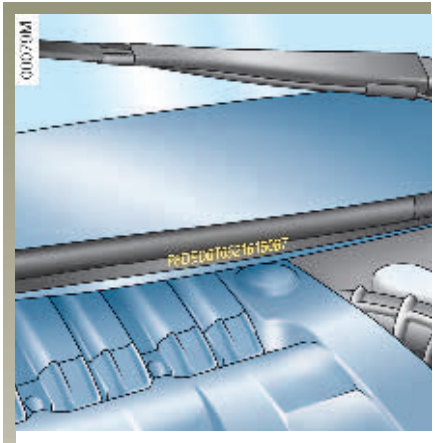

Marquage chassis

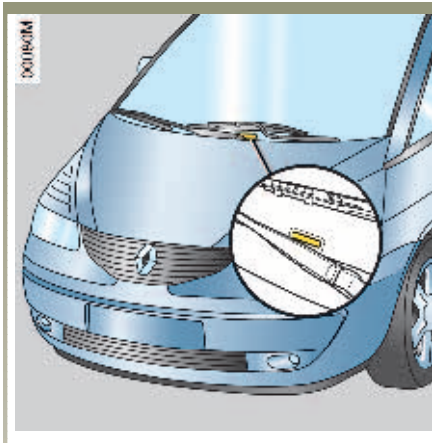

Rappel du :
« Véhicule Identification Number ».

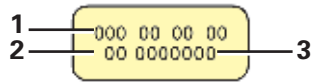

Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres et commandes.

Plaque moteur *B*
(emplacement différent suivant motorisation)

1 Type du moteur

2 Indice du moteur

3 Numéro du moteur

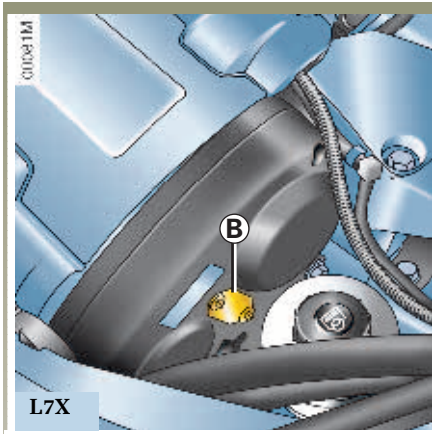

L7X

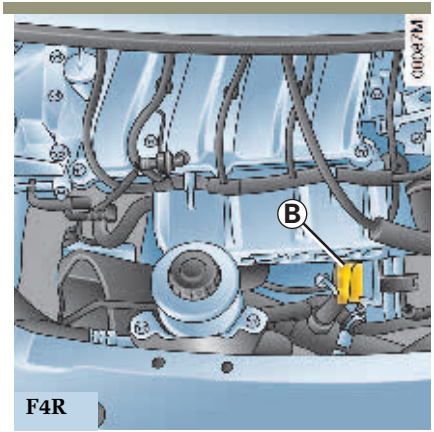

F4R

Pièces de rechange et réparations

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le réseau RENAULT avec les pièces de rechange d'origine sont garanties 1 an.

Les accessoires agrées RENAULT sont conçus sur la base d'un cahier des charges très strict et testés régulièrement, nous vous conseillons de les utiliser (surtout pour des accessoires concernant la sécurité) car ils sont particulièrement sûrs et appropriés à votre véhicule.

NOTES

INDEX ALPHABÉTIQUE

A ABS (antiblocage des roues) 2.11
accessoires 5.25
aérateurs ..... 3.02 - 3.03
aide au parking 2.22
airbag ..... 1.13 ➡ 1.18
allume-cigares 3.28
antidémarrage 1.06
ampoules ..... 5.10 ➡ 5.18
antipollution ..... 2.05 ➡ 2.07
appareils de contrôle ..... 1.36 ➡ 1.45
appui-tête ..... 1.07 - 1.08
avertisseur 1.57

B balais essuie-vitre 5.09
banquette arrière 3.30
barres de toit 5.26
batterie ..... 4.09 - 5.27 - 5.29
bouchon de réservoir carburant 1.58
bougies 5.19

C capot moteur 4.02
caractéristiques moteur 6.04
caravanage 6.03
carburant ..... 1.58 - 6.04
ceintures de sécurité avant ..... 1.11 - 1.12
ceintures de sécurité arrière ..... 1.19 ➡ 1.21
cendriers 3.28
chaînage 5.08
changement de lampe ..... 5.10 ➡ 5.18
changement de roue ..... 5.03 ➡ 5.05
charges remorquables ..... 6.02 - 6.03
chauffage ..... 3.02 ➡ 3.10
clés 1.02
clignotants 1.57
climatisation ..... 3.04 ➡ 3.17
coffre de bord 3.26

C coffre à bagages (hayon) 3.31
commande de chauffage passager ..... 3.06 ➡ 3.13
condamnation des portes ..... 1.02 ➡ 1.04
conditionnement d'air ..... 3.04 ➡ 3.17
contacteur de démarrage ..... 2.02 - 2.03
contrôle dynamique de conduite ..... 2.18 - 2.19
coup d'œil rapide 0.02
cric 5.02

D démarrage moteur ..... 1.06 - 2.03
désembuage pare-brise ..... 1.51 - 3.04 - 3.05 - 3.10
désembuage vitre arrière 1.51
diamètre de braquage 6.05
dimensions 6.05
direction assistée ..... 2.10 - 4.09

E éclairage tableau de bord (réglage) 1.55
éclairage intérieur ..... 3.18 ➡ 3.20 - 5.16 ➡ 5.18
éclairage de rangement central 3.26
économie de carburant ..... 2.05 - 2.07
enjoliveurs de roue 5.02
entretien carrosserie ..... 4.12 - 4.13
entretien garnitures intérieures 4.14
entretien mécanique ..... 4.03 ➡ 4.11
environnement 2.08
équipement hivernal 5.08
essuie-vitres ..... 1.52 - 5.09

F feux de brouillard ..... 1.56 - 5.12 ➡ 5.15
de croisement ..... 1.55 - 5.10
de détresse 1.57
de direction ..... 1.57 - 5.11 - 5.15
de position ..... 1.55 - 5.10 - 5.15
de route ..... 1.55 - 5.10
de stop ..... 5.14 - 5.15

INDEX ALPHABÉTIQUE

F filtre à air 4.11
filtre à huile 4.05
frein à main 2.10
fusibles ..... 5.20 ➡ 5.22

G gonflage des pneumatiques ..... 0.04 - 2.06 - 5.07
galerie 5.26

H hayon arrière 3.31
huile moteur ..... 4.03 - 4.06
haut-parleurs 5.23

I identification véhicule ..... 6.06 ➡ 6.08
indicateurs de direction ..... 1.39 - 1.57
information radio 1.45

J jauge d'huile moteur ..... 1.44 - 4.03 - 4.04

L lavage 4.12
lave-vitres ..... 1.52 - 1.54
lave-projecteurs 1.53
lève-vitres ..... 3.21 - 3.22
levier de vitesses 2.09
liquide de frein 4.07
liquide de refroidissement moteur 4.08
limiteur de vitesse ..... 2.15 ➡ 2.17

M manivelle 5.02
miroirs de courtoisie 3.23
mise en route 2.03
montre 1.41
moteur (caractéristiques) 6.04
moyen de retenue complémentaire ..... 1.13 ➡ 1.18

N niveaux carburant ..... 1.43 - 1.45
niveaux ..... 4.03 - 4.04 - 4.07 ➡ 4.10

O ordinateur de bord ..... 1.46 ➡ 1.48

P pare-brise 3.23
pare-soleil 3.23
paticularités des versions essence 2.04
peinture (référence) 6.06
plafonniers ..... 3.18 - 3.19
pneumatiques ..... 0.04 - 5.06 ➡ 5.08
poids 6.02
portes ..... 1.03 ➡ 1.05
poste de conduite ..... 1.32 ➡ 1.35
pot catalytique 2.04
prétensionneurs 1.13
pression des pneumatiques ..... 0.04 - 5.07

Q qualité du carburant 1.58
qualité d'huile 4.06

R rangements ..... 3.26 ➡ 3.28
régulateur de vitesse ..... 2.12 ➡ 2.14
remorquage (caravane) 6.03
remorquage (dépannage) ..... 5.30 - 5.31
réservoirs de carburant (capacité) 1.58
lave-vitre du pare-brise 4.10
liquide de refroidissement 4.08
rétroviseurs 1.49
rodage 2.02
roue de secours ..... 5.02 ➡ 5.08

INDEX ALPHABÉTIQUE

S sécurité enfants ..... 1.22 ➡ 1.31
sièges : réglages ..... 1.09 ➡ 1.10
signalisation éclairage ..... 1.55 ➡ 1.57
système antipatinage ..... 2.20 - 2.21
spot de lecture ..... 3.18 - 3.19
stores de toit ouvrant 3.25

T tableau de bord ..... 1.36 ➡ 1.45
tablette arrière 3.29
télécommande
verrouillage électrique des portes 1.02
remplacement des piles 5.19

T téléphone (prééquipement) 5.24
témoins de contrôle ..... 1.36 ➡ 1.40
toit ouvrant 3.24
trappe à carburant 1.58
transport d'objets dans le coffre 3.32

V ventilation climatisation ..... 3.02 ➡ 3.17
verrouillage électrique ..... 1.02 - 1.04
vidanges 4.05
vitres arrière 3.22
volant 1.50

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

La notice d'utilisation - 60 25 406 510 – NU 647 – mai 2001 – 1re Édition française